

**Rapport
Annuel
Année 2022**

**Assemblée Générale Ordinaire
Tunis le 29 Avril 2023**

Sommaire

Environnement économique et bancaire.....	7
Organes d'administration.....	15
Actionnariat.....	23
Activités& Résultats	27
Principaux indicateurs & Ratios.....	29
Bilan Fonctionnel.....	31
Ressources de la clientèle.....	32
Ressources d'emprunts.....	35
Crédits à la clientèle.....	36
Qualité d'actifs	39
Portefeuille titres.....	43
Situation de trésorerie et de liquidité.....	44
Résultats.....	45
Communication & RSE.....	49
Projets Stratégiques.....	59
Capital Humain et développement des compétences.....	65
Développement Commercial.....	71
Activité à l'international.....	79
La Salle de marchés.....	83
Activités monétiques.....	89
Rétrospectives 2018-2022.....	93
Perspectives.....	101
Titre de la BH en bourse	107
Organes de gestion.....	111
Conformité.....	129
Dispositif de contrôle interne.....	135
Dispositif de gestion de risques.....	143
Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuelle Arrêtés au 31.12.2022.....	153
Activité des filiales	219
Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés Arrêtés au 31.12.2022.....	241
Projet de résolution.....	283

UNE BANQUE UNIVERSELLE

Le modèle économique de la BH Bank est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels...

Elle œuvre dans le cadre d'un groupe alliant l'ensemble des services financiers (assurances, leasing, Equity, ...),

Banque de référence en Tunisie, la BH Bank continue de renforcer ses atouts et de garantir aux clients un meilleur service et une proximité rapproché.

NOS VALEURS



un Groupe de 13 sociétés

Un Réseau de
150 Agences

886 975 Clients

1 048 375 Comptes

Un Réseau de
181 GABs

1673 Collaborateurs

Un Capital de
238 MD

Un Résultat Net
de 118,7 MD

Un Total Bilan de
13 626,3 MD

Un PNB de
622,9 MD



Environnement économique et bancaire

A l'échelle internationale

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier 2023, la Banque Mondiale (BM) a révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique mondiale à 1,7% en 2023, soit 1,3 point de pourcentage de moins que pour ses prévisions du mois de juin 2022, contre 2,9% estimée pour l'ensemble de l'année 2022. Cette baisse qui a concerné 95% des pays avancés et 70% des pays émergents et en développement s'explique, principalement, par la hausse plus forte que prévu de l'inflation, entraînant ainsi une augmentation plus accentuée des taux directeurs des banques centrales pour la contenir et ce, outre les effets de la guerre en Ukraine sur l'activité économique mondiale ainsi que la baisse des investissements.

Encore faut-il signaler que l'économie mondiale a sensiblement ralenti en 2022 (2,9% contre 5,9% en 2021), suite au déclenchement de la guerre en Ukraine et les perturbations qui en ont suivies, ainsi que du resserrement généralisé des politiques monétaires ayant sensiblement affecté la demande mondiale.

Par ailleurs, la BM prévoit un net ralentissement du taux de croissance dans les économies avancées à 0,5% en 2023 contre des prévisions antérieures de 2,2% et 2,5% réalisé en 2022, avec notamment une croissance faible aux États-Unis (0,5% prévu en 2023 contre 1,9% un an plus tôt) et nulle dans la Zone Euro (revenant de 3,3% en 2022 à 0% en 2023).

Quant au Japon, l'activité économique devrait connaître une légère décélération pour atteindre 1% pendant l'année courante contre 1,2 % en 2022. .

Chômage

S'agissant de la situation de l'emploi, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois de 2022 dans les principaux pays industrialisés. Ainsi, aux États-Unis, le taux de chômage est revenu de 5,4% à fin 2021 à 3,6% en 2022, soit son plus bas niveau observé depuis près d'un demi-siècle. De même, ce taux a connu un repli au Japon pour s'établir à 2,4%, en novembre 2022, contre 2,6% enregistré le mois précédent et 2,7% une année auparavant.

Dans la Zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé à son plus bas niveau historique, soit 6,5% en novembre 2022 et ce, pour le deuxième mois consécutif, contre 7,1% un an plus tôt.

Indices des prix et inflation

Pour leur part, les indices des prix internationaux de produits de base, calculés par la Banque Mondiale, ont connu une hausse importante, au cours de l'année 2022 et en comparaison avec leurs niveaux de l'année précédente, et ce, sous l'effet de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. En effet, à l'exception de l'indice des prix des métaux qui s'est replié de 1,2%, en moyenne, en relation avec les craintes d'une récession entraînant l'affaiblissement de la demande, les indices des principaux produits de base se sont inscrits en hausse à l'instar de l'énergie (+60%), les engrais chimiques (+62,6%) et les produits alimentaires (+17,9%).

En particulier, le cours du baril de Brent a augmenté en moyenne de 41,7%, en 2022, pour atteindre 99,8 dollars contre 70,4 dollars l'an passé, en rapport avec l'impact du conflit en Ukraine, notamment sur les marchés des produits de base et ce, outre la décision des pays de l'OPEP+, au mois d'octobre de l'année, de réduire le plafond de leur production de 2 millions de barils par jour.

Encore faut-il signaler que le cours du baril a clôturé le mois de décembre en baisse de 11,2% comparativement avec son niveau de novembre précédent, sous l'effet des perspectives de récession dans le monde et des politiques monétaires plus restrictives pesant sur les prix .

Dans ce contexte, les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) tablent sur une hausse de la demande de pétrole de 1,9 million de baril par jour (mb/j), en 2023, pour atteindre un record de 101,7 mb/j avec près de la moitié de cet accroissement dû à la Chine à la suite de la levée des restrictions sanitaires. Cependant, l'accroissement de l'offre mondiale de pétrole devrait ralentir à 1 mb/j après une croissance de 4,7 mb/j menée par l'OPEP+ l'année dernière. Aussi et dans ce contexte marqué par les retombées du conflit russo-ukrainien et par la persistance des problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales, les prix à la consommation ont-ils connu une hausse remarquable, au cours de l'année 2022, atteignant des niveaux records depuis 4 décennies. Cependant, les taux d'inflation ont enregistré une certaine décélération dans les principales économies avancées au cours des derniers mois de l'année, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires et de la détente des prix de l'énergie. En effet, à l'exception du Japon, où le taux d'inflation a augmenté à 4% en glissement annuel en décembre 2022 (contre 3,8% le mois précédent), soit son plus haut niveau depuis 40 ans, les prix à la consommation ont connu, au même mois, un certain apaisement aux Etats-Unis, passant à 6,5% contre 7,1% un mois plus tôt, en relation avec le ralentissement des prix de l'énergie (7,3% contre 13,1%). De même dans la Zone Euro, le taux d'inflation a baissé, revenant de 10,1% en novembre dernier à 9,2% en décembre 2022. En revanche, les prix hors énergie et produits alimentaires non transformés dans la zone ont connu une hausse durant le même mois, soit 6,9% contre 6,6% le mois précédent

Marchés financiers internationaux

Concernant l'évolution des marchés financiers internationaux, les principaux indices boursiers se sont orientés globalement à la baisse, durant l'année 2022, en relation avec le durcissement des politiques monétaires, la hausse de l'inflation et la recrudescence des craintes d'une récession de l'économie mondiale.

En effet, les indices américains Dow Jones et Nasdaq ont régressé de 8,8% et 33,1%, respectivement, affectés, principalement, par le resserrement monétaire rigoureux aux Etats-Unis et ce, outre l'appréciation du dollar.

De même, l'indice français CAC40 et l'indice japonais Nikkei ont clôturé l'année en baisse de 9,5% et 9,4%, respectivement.

Marchés de change

De leur côté, les marchés des changes internationaux ont porté la marque, au cours de l'année 2022, d'une appréciation notable du dollar américain vis-à-vis des principales devises, notamment la devise européenne (d'environ 6%) et qui s'est trouvée en dessous de la parité par rapport au dollar pendant plusieurs mois de 2022 et ce, pour la première fois depuis vingt ans, alors que le billet vert a largement bénéficié du différentiel de taux d'intérêt, en rapport avec le rythme accéléré du relèvement des taux directeurs de la part de la FED par rapport à la BCE.

A l'échelle nationale

Le PIB a enregistré, en glissement annuel et en termes réels, une progression de 2,9% au cours du troisième trimestre de 2022, contre 1,7% au cours de la même période une année auparavant, reflétant des évolutions mitigées pour les différents secteurs de l'économie. En effet, cette évolution s'explique, en partie, par l'amélioration de l'activité des industries manufacturières destinées à l'exportation, notamment, la branche du textile, de l'habillement et du cuir (+13,2%) et les industries mécaniques et électriques (+9,3%) et ce, en dépit de l'impact de la crise russo-ukrainienne sur l'activité de la Zone Euro, outre les problèmes persistants au niveau des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Également, la valeur ajoutée des services marchands a connu un accroissement suite à la progression réalisée dans les branches du transport (+17,7%) et de l'hôtellerie, de cafés et de restauration (+16,7%).

Pour sa part, le secteur de l'agriculture et de la pêche a enregistré, au cours du troisième trimestre 2022, une légère reprise qui s'est traduite par une hausse de sa valeur ajoutée de 1,1% contre une contraction de 0,7% un an plus tôt, en relation, principalement, avec l'accroissement de la production de l'huile d'olive (240 mille tonnes contre 140 mille durant la campagne 2021-2022) et des céréales (17,9 millions de quintaux contre 16,4 millions).

En revanche, la production des industries extractives a été marquée par une forte contraction qui a touché, essentiellement, les secteurs des mines (-19,9%) et de l'extraction du pétrole et du gaz naturel (-13,6), alors que la valeur ajoutée du secteur de la construction a baissé de 3,3%.

Pour l'ensemble de l'année 2022, les estimations tablent sur un ralentissement de la croissance économique, soit +2,2% contre +4,3% une année auparavant, sous l'effet des retombées persistantes de la crise sanitaire et des répercussions de la crise russo-ukrainienne sur l'activité des différentes branches de l'économie conjuguées à la baisse de la production du secteur des industries extractives. .

Chômage

Par ailleurs, le taux de chômage, au cours du troisième trimestre de 2022, s'est stabilisé au même niveau de celui du trimestre précédent, soit 15,3%, contre 16,1% enregistré au premier trimestre de l'année et 16,2% au dernier trimestre de 2021. Pour sa part, le nombre de chômeurs a connu un fléchissement, revenant de 626,1 mille au deuxième trimestre de 2022 à 613,6 mille au troisième trimestre

Indices des prix et inflation

L'indice général des prix à la consommation familiale a connu, au cours du mois de décembre 2022 et en termes de variation mensuelle, un accroissement de 0,7% contre +0,6% un mois auparavant. Ceci est expliqué par la hausse des prix des produits manufacturés (+1,0% contre +0,5% en novembre) et des frais des services (+0,7% contre +0,1%). Néanmoins, les prix des produits alimentaires ont connu une décélération (+0,2% contre +1,3% le mois précédent).

Au cours de l'année 2022, l'inflation moyenne s'est établie à 8,3% contre 5,7% un an plus tôt. Cette évolution a concerné, principalement, les prix des produits alimentaires (+10,9% contre +6,3%), des produits manufacturés (+9,1% contre +6,3%) et, à moindre degré, les frais des services (+5,6% contre +4,6%).

Circulaires BCT en 2022

N° 2022-01 : Prévention et résolution des créances non performantes qui vise à réduire le niveau des créances non performantes dans le bilan des banques et des établissements financiers à travers la mise en place d'un dispositif de prévention et de résolution.

N° 2022-02 : Division, couverture des risques et suivi des engagements pour la révision de la méthodologie de détermination des provisions collectives.

N° 2022-03 : Réglementer les conditions de nomination des vérificateurs des banques et des institutions financières.

N° 2022-04 : Réglementation des conditions de banque (Révision du taux de rémunération de l'épargne (TRE=6%)).

N° 2022-06 : fixation des conditions et méthodes de décaissement par l'Etat des montants relatifs à la différence entre le taux utilisé pour les crédits d'investissement et le taux d'intérêt sur le marché monétaire pour les petites et moyennes entreprises.

N° 2022-07 : Révision des barèmes des crédits de céréalicultures

N° 2022-08: Politiques et mesures de traitement des réclamations de la clientèle

N° 2022-09: Fixation des procédures de demande d'agrément pour l'exercice d'activité de renseignement de crédit, des documents et données devant être fournis.

N° 2022-10 : Réglementation des conditions de banque (Révision du taux de rémunération de l'épargne (TRE=6,25%)).

Principaux indicateurs économiques

	2022	2021	2020
Croissance économique	2,2%	2,9%	-9,2%
Inflation (moyenne de la période)	8,3%	5,7%	5,7%
Taux de chômage (T3 2022)	15,3%	16,2%	17,4%
Avoirs Nets en devises (en MDT)	22,9	23,3	23,1
Avoirs Nets en devises (en jours d'importations)	100	133	162
TMM moyen	6,78%	6,24%	6,86%
Capitalisation Boursière / PIB (décembre 2022)	16,6%	17,8%	19,7%
Déficit commercial (FOB/CAF) en milliards de dinars	25,2	16,2	12,8
Concours à l'économie de l'année (évolution en milliards de dinars)	8,1	4,8	6,4

Change

- Au terme de l'année 2022 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2021, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de 7,2% vis-à-vis du dollar et de 0,9% par rapport à l'euro. En revanche, il s'est apprécié de 7% à l'égard du yen japonais et de 5,6% face au dirham marocain.
- Sur le marché des changes international, et au cours de la même période, l'euro s'est déprécié de 5,9% face au dollar.
- En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu, au cours de l'année 2022 et par rapport à l'année précédente, une appréciation de 1,1% face à l'euro, de 8% vis-à-vis du yen japonais et de 2,2% contre le dirham marocain, tandis qu'il s'est déprécié de 9,9% à l'égard du dollar.

Marché financier

Baisse de l'indice boursier conjuguée à une intensification des émissions des titres de l'Etat

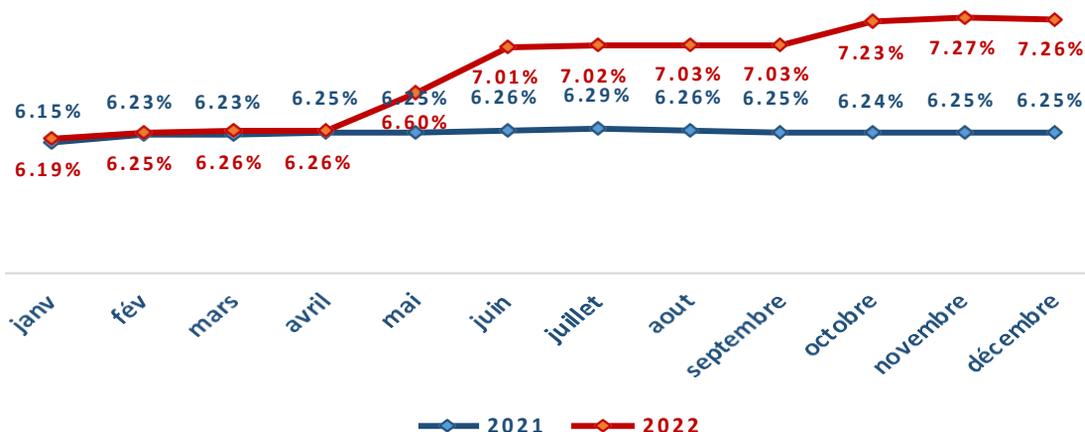
L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2022, par :

- Une baisse de l'indice de référence TUNINDEX de 2,6% ;
- L'introduction de la société « Assurance Maghreb Vie » sur le marché principal de la cote de la bourse à partir du 30 décembre 2022, ce qui a porté le nombre des sociétés cotées à 82 sociétés ;
- La publication des sociétés cotées de leurs indicateurs d'activité sur les 9 premiers mois de 2022, qui font ressortir un revenu global en hausse de 15,7% par rapport à la même période de l'année 2021, pour atteindre 17,1 milliards de dinars. Le PNB cumulé des banques cotées s'est accru de 13,1% par rapport à la même période de 2021 pour s'établir à 4,5 milliards de dinars ;
- La publication du résultat semestriel global au titre du premier semestre 2022 par les sociétés cotées² qui a affiché une progression de 21,8% par rapport à la même période de l'année 2021, pour se situer à 1.262 MDT. Les banques cotées ont réalisé un résultat semestriel global de 778 MDT (+39,9% par rapport à la même période de l'année 2021) ;
- L'ouverture d'une offre publique de retrait (OPR) par le groupe Kilani portant 0,81% du capital de la société ADWYA, au prix de 5,950 dinars l'action ;
- La clôture de l'Offre Publique d'Achat (OPA) Obligatoire sur les actions de la société « Céréalis » initiée par la société « Cardinal Brands Limited » agissant de concert avec la société « Power Brands » faisant passer sa part dans le capital de la société « Céréalis » à 95%. A l'issu de l'OPA, la société "Power Brands" a lancé une Offre Publique de Retrait (OPR) visant la totalité du reste du capital dont elle ne dispose pas ;
- Le relèvement de la note de défaut émetteur à long terme en devises de la Tunisie de 'CCC' à 'CCC+' par Fitch Ratings qui a annoncé avoir retiré la Tunisie de la catégorie « Sous observation de critères ».

Pour le marché primaire Le dernier trimestre de l'année 2022 a été marqué par une intensification des émissions des titres de l'Etat sur le marché primaire en l'absence des émissions des entreprises par appel public à l'épargne (APE).

En ce qui concerne le marché secondaire l'indice de référence Tunindex a clôturé le dernier trimestre de 2022 à 8109,68 points, en baisse de 2,6% par rapport à son niveau enregistré au terme du trimestre précédent, ce qui a réduit ses gains réalisés depuis le début de l'année à 15,1% contre 2,3% en 2021.

Evolution mensuelle du TMM

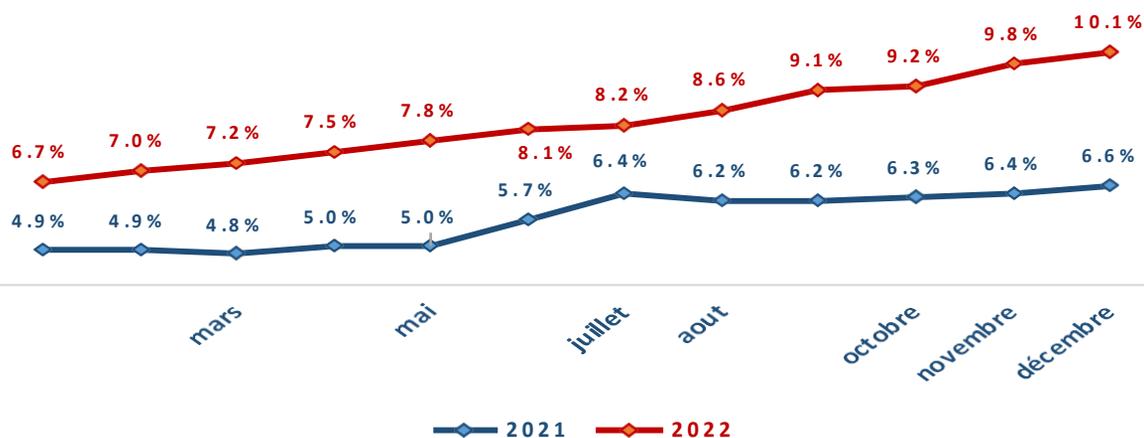


L'année 2022 a été marquée par la hausse du TMM passant de 6,19% au début de l'année à 7,26 % à la fin de la période.

En 2022, le taux d'inflation a suivi une tendance haussière et a augmenté de 340 points de base contre une 170 points de base en 2021. pour atteindre un niveau record de 10,1% contre 9,8% un mois auparavant et 6,6% en décembre 2021

Au cours de l'année 2022, l'inflation moyenne s'est établie à 8,3% contre 5,7% en 2021

Evolution mensuelle du taux d'inflation





Organes d'Administration

Organes d'administration

Composition du Conseil d'Administration et fréquence de ses Réunions.

La Direction Générale est assurée par M. Hichem Rebai (jusqu'au 30-09-2022) M Haykel Khadraoui (du 01-10-2022 au 06-01-2023).

NOM

QUALITE

Les Représentants de la Participation Etatique

M. Mohamed Salah Chebbi El Ahssen (jusqu'au 31-10-2022)	Président
M. Mohamed Mehdi Mejdoub	Président
M. Mohamed Naceur Hadji	Membre
M Atef Massmoudi (à partir du 19-12-2022)	Membre
M. Hafedh Khlifi (à partir du 19-12-2022)	Membre
M. Aymen Errais (jusqu'au 30-11-2022)	Membre
M. Ali Radhouani	Membre

Les Représentants du Secteur Privé

M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Rached Horchani (jusqu'au 26-12-2022)	Membre
M. Mohamed Sadok Driss	Membre
M. Habib Miled (jusqu'au 26-12-2022)	Membre

M. Abderrazek louati

Membre-Président du C. d'audit

M. Sami Zghal

Membre-Président du C. de Risques

Représentant les actionnaires minoritaires

M. Hammouda BelKhouja (jusqu'au 26-12-2022)	Membre
---	--------

Contrôleur de l'Etat

Mme Ramla Hlal Cherif

Contrôleur de l'Etat

En 2022, le Conseil d'Administration a tenu 12 réunions.

Le secrétariat du conseil est assuré par Mr Mohamed Ali Ben Lajdel, (jusqu'au 24-03-2022) Mr KEFI Mohsen

Commissaires aux Comptes

M. Walid Ben Ayed « Consulting & Financial Firm »

M. Moncef Bousannouga Zammouri « FMZ-KPMG TUNISIE »

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité d'Audit

Ayant pour principales missions de:

- S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
- Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne et examiner les insuffisances de son fonctionnement.
- Contrôler les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit, contrôler les travaux de l'organe de contrôle de conformité, y compris du risque BA/FT et des autres structures chargées des missions de contrôle.
- Surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement.

Nom	Qualité
M. Abderrazek LOUATI	Président
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Mohamed Salah Chebbi EL Ahssen	Membre (jusqu'au 31 octobre 2022)
M. Mohamed Naceur Hadji	Membre
Mme Ramla Hlal Cherif	Contrôleur d'Etat - observateur

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2022: 8 réunions

Secrétaire du Comité : M. Rachid Bouzidi, Directeur de l'audit Interne.

Le Comité d'Audit (CF loi 2016-48) est composé au 31 décembre 2022 de 4 administrateurs. Le taux de participation des membres aux réunions du Comité est de 100%. Le Président du Comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et travaux ainsi que des résultats du contrôle interne.

Les travaux du Comité ont porté principalement sur l'examen des états financiers individuels et consolidés de la BH Bank arrêtés au 31.12.2021, en présence des Commissaires aux Comptes, et ce, avant leur approbation par le Conseil d'Administration. Les travaux ont porté aussi sur la revue des états financiers intermédiaires arrêtés au 30.06.2022, la qualité du portefeuille crédit et des situations des principaux ratios prudentiels.

En outre, le Comité a assuré un suivi régulier de la Lettre de Contrôle Interne établie par les Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2021.

Le comité a examiné et validé des politiques, codes, chartes et notes d'organisation qui s'insèrent dans le cadre de la gestion du risque LAB/FT et de la mise en place du cadre de gouvernance de la Banque conformément aux dispositions de la circulaire BCT 2021-05.

Faisant suite à la procédure de marché entamée en décembre 2021 pour le choix des commissaires aux comptes de la Banque pour le mandat 2022-2024, le comité a proposé au Conseil d'Administration la désignation des deux (2) co-commissaires aux comptes pour les exercices 2022,2023 et 2024,

Le Comité d'Audit a approuvé le programme triennal des missions d'audit pour les années 2022, 2023 et 2024. Il a assuré le suivi de la mise en œuvre du programme ainsi que la revue des rapports de missions d'audit et de contrôle réalisées.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité des Risques

Le comité des risques assure la validation et le suivi du développement du dispositif de gestion des risques et la proposition d'actions correctrices notamment en matière des risques de crédit, de marché, opérationnel, de liquidité, de solvabilité, d'ALM, de gouvernance et systémique. Il surveille les tendances liées aux activités de la banque et s'assure de leur cohérence avec l'appétence et la tolérance aux risques.

A ce titre et concernant le risque de crédit, le comité examine l'évolution et la qualité du portefeuille créances et surveille les grandes expositions tout en veillant au respect des normes prudentielles. Egalement, il surveille la progression de la situation de la trésorerie et des ratios de liquidité règlementaires LCR et LTD. Le comité prend connaissance de la situation de la gestion actif-passif et analyse les Gaps de liquidité et de taux. Il étudie aussi les résultats des simulations de crise et leurs impacts sur le profil de risque de la banque.

En outre, le comité discute et approuve les politiques afférentes à la gestion des risques au sein de la banque.

Comité Exécutif de Crédit

Le Comité Exécutif de Crédit émet son avis au Conseil d'Administration, à partir d'un certain seuil, sur certaines catégories de crédits, financements ou engagements notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le Conseil d'Administration.
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés par le Comité des Risques et approuvés par le Conseil d'Administration.
- Les crédits accordés aux clients classés chez la Banque ou chez d'autres établissements de crédit au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24.

Au final, le comité assure le suivi de l'avancement des projets engagés par la direction centrale des risques dont principalement le projet de mise en place d'un dispositif global de gestion du risque opérationnel, le projet de mise en place d'un PCA et le projet d'adoption de la norme IFRS9 au niveau du Groupe BH Bank.

Nom	Qualité
M. Sami Zghal	Président
M. Mohamed Sadok Driss	Membre
M. Mehdi Mejdoub	Membre
M. Aymen Errais jusqu'au 23-08-2022	Membre
M. ALI Radhouani	Membre

Nombre de réunions tenues par le Comité des Risques au cours de l'année 2022: 6 réunions.

Le Secrétariat du comité des risques est assuré par M. Haykel Khadraoui, Directeur du Pôle Risques et crédits.

Nom	Qualité
M. Rached Horchani	Président
M. Hammouda BelKhouja	Membre
M. Habib Miled	Membre

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2022: 10 réunions.

Secrétaire du Comité est assuré par M. Nabil Hassine, Directeur Central des crédits
Dernier comité le 25-11-2022

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité de Nomination et de rémunération

A pour principales attributions d'assister le Conseil d'Administration dans l'élaboration, le suivi et l'actualisation de:

- La politique des nominations et de rémunérations.
- La politique des recrutements et de succession de la Direction générale et des hauts cadres de la Banque.

Les principaux travaux du comité ont porté sur les sujets suivants:

- Nominations du Directeur Central Back Office Bancaire, du Directeur Central du Bancaire Etranger, du Directeur Central Risque et du Directeur Central contrôle, conformité et sécurité financière
- Confirmation des Directeurs Centraux nommés par intérim
- Préparation, mise à jour et validation des documents exigés par la BCT dans la circulaire 05-2021
- Amendement des manuels de la gestion de recrutement et de nomination aux emplois fonctionnels
- Rémunération du Directeur Général
- Les recrutements des ressources

Nom	Qualité
M. Mohamed Salah Chebbi El Ahssen	Président
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Habib Miled	Membre
M Rached Horchani	Membre
M Aymen Errais	Membre

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2022: 5 réunions.

Le secrétariat du comité est assuré par Mme Chiraz Ghariani, Directeur Central du Capital Humain.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Commission Interne des Marchés

Les attributions de la Commission Interne des Marchés :

- Approuver les rapports d'évaluation des offres des marchés relevant de ses compétences .
- Approuver la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques .
- Approuver les projets d'avenants aux marchés relevant de ses compétences
- Examiner les problèmes et les contestation relatifs à la passation et à l'exécution des marchés relevant de ses compétences.
- Approuver les rapports de règlement définitif des marchés relevant de ses compétences.
- Emettre son avis sur les marchés relevant du seuil de compétences du Conseil d'Administration.

Nom	Qualité
M. Ahmed Trabelsi	Président
M Mehdi Mejdoub	Membre
M. Hamouda BelKhouja	Membre
Mme Ramla Hlal Cherif	Contrôleur d'Etat - observateur

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2022: 5 réunions.

Le secrétariat de la commission est assuré par M. slah Regayeg jusqu'au 20-avril 2022 et Mohsen kefi apartir de 06 juillet 2022.

le taux de participation à la commission est de 100%.



Actionnariat

Actionnariat

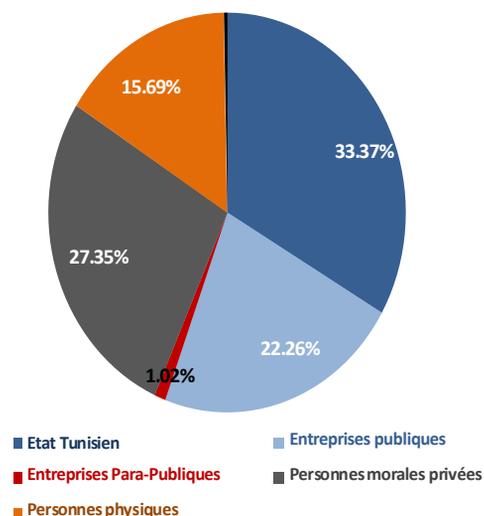
Répartition du Capital au 31.12.2022

Actionnaires	Quantités BH(AA)	%/K
ACTIONNAIRES TUNISIENS	47 455 176	99.70%
Etat Tunisien	15 882 109	33.37%
Entreprises publiques	10 596 710	22.26%
<i>dont ETAP P/C ETAT</i>	7 887 911	16.57%
Entreprises Para-Publiques	486 586	1.02%
Personnes morales privées	13 019 619	27.35%
Personnes physiques	7 470 152	15.69%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	118 884	0.25%
GRATUITES NON CONFIRMÉES	25 940	0.06%
TOTAL GENERAL	47 600 000	100%

Conditions d'accès aux assemblées et date d'inscription

Conformément aux articles 279 du code des sociétés commerciales et 31 des statuts de la banque, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux avant la date de la tenue de l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.





Activités et Résultats

Indicateurs d'activité et d'exploitation

INDICATEURS D'ACTIVITE	31/12/2021	31/12/2022	Variation	
			12-2022 /12-2021	
TOTAL ACTIFS	12 405,2	13 626,3	1 221,1	9,8%
RESSOURCES CLIENTELE	7 782,2	8 549,7	767,5	9,9%
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	1 723,6	1 447,5	-276,0	-16,0%
CREDITS A LA CLIENTELE	9 817,9	10 686,9	869,1	8,9%
dont crédits / ress. Spéciales	588,3	611,8	23,5	4,0%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 161,4	1 235,5	74,1	6,4%
PORTEFEUILE-TITRES COMMERCIAL	115,6	547,2	431,6	373,4%
PORTEFEUILE D'INVESTISSEMENT	1 689,4	1 688,6	-0,8	0,0%
INDICATEURS D'EXPLOITATION	31/12/2021	31/12/2022	Variation	
			12-2022 /12-2021	
CHIFFRE D'AFFAIRES	1072,0	1196,8	124,8	11,6%
MARGE D'INTERETS	324,3	344,5	20,2	6,2%
COMMISSIONS NETTES	104,2	112,8	8,6	8,3%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	141,0	165,6	24,6	17,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	569,5	622,9	53,4	9,4%
FRAIS GENERAUX	206,7	232,8	26,1	12,6%
FRAIS DE PERSONNEL	149,2	167,8	18,7	12,5%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	57,5	65,0	7,5	12,9%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	370,3	397,5	27,3	7,4%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	122,8	179,7	56,9	46,3%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	15,6	18,7	3,0	19,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	231,8	199,1	-32,7	-14,1%
RESULTAT NET	134,7	118,7	-16,0	-11,9%

Ratios d'exploitation et de rentabilité

RATIOS DE RENTABILITE	31/12/2021	31/12/2022
BENEFICE NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)	11,60%	9,61%
BENEFICE NET / TOTAL ACTIF (ROA)	1,09%	0,87%
PNB / TOTAL BILAN	4,59%	4,57%
PNB / C.A	53,13%	52,05%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	5,80%	5,83%
Résultat net / PNB	23,66%	19,06%

RATIOS D'EXPLOITATION

COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	76,24%	74,24%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	39,05%	40,38%
COMMISSIONS NETTES/ P.N.B	18,29%	18,11%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	26,19%	26,94%

RATIOS DE LA QUALITE DES ACTIFS

RATIO DE COUVERTURE DES CREANCES CLASSEES	71,3%	69,4%
NPL(créances classées/ Total engagement)	15,9%	15,8%
CNR	1,11%	1,45%
Dot aux provisions et résultat des corrections / PNB	22,16%	28,55%

RATIOS REGLEMENTAIRES

LCR	123,5%	128,30%
LTD	115,9%	117,8%
RATIO DE SOLVABILITE GLOBALE	14,1%	14,3%
TIER1	10,8%	11,6%

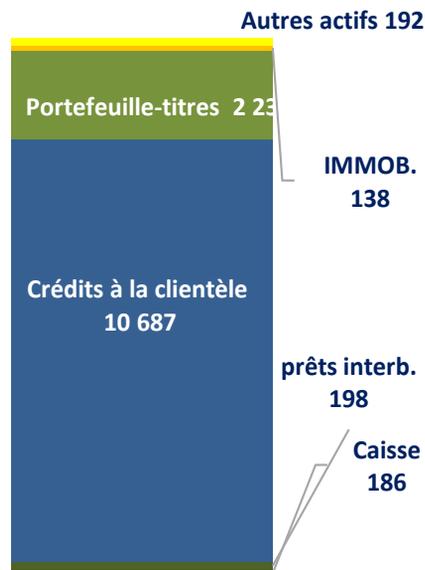
Bilan fonctionnel

31.12.2022

Passif



Actif

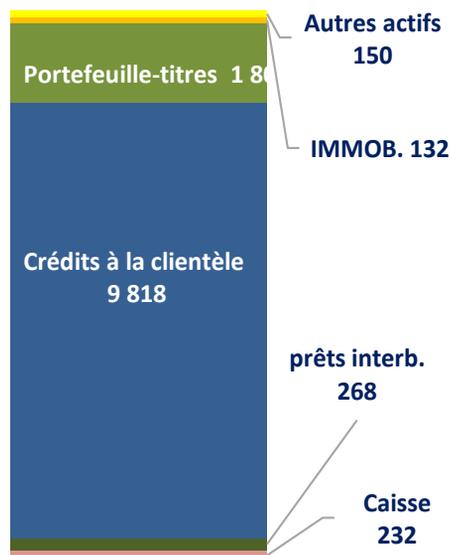


31.12.2021

Passif



Actif



La hausse des ressources de la clientèle (9,9%) conjuguée à la hausse des crédits à la clientèle (8,9%) courant l'exercice 2022 a impacté positivement l'équilibre ressources/emplois. En effet, le ratio de couverture des crédits par les dépôts s'est amélioré passant à 80% au 31/12/2022 contre 79% à fin 2021.

Ressources de la clientèle

Dépôts de la clientèle

Avec un total 8 549,7MD au 31.12.2022 , **les ressources de la clientèle** ont progressé de 9,9% (+767,5 MD) contre 7,6% (+548MD) une année auparavant.

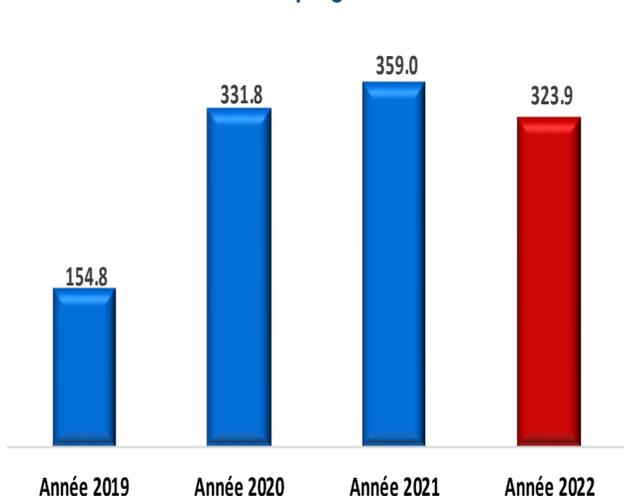
Les **dépôts à vue** totalisent un encours de 2 733,6 MD grâce à un flux additionnel de 38,1 MD ou +1,4% (contre +119MD à fin décembre 2021).

Sur le marché des banques cotées, la part de marché des dépôts à vue de la BH Bank est de 10,2% situant la banque au 5^{ème} rang en termes d'encours.

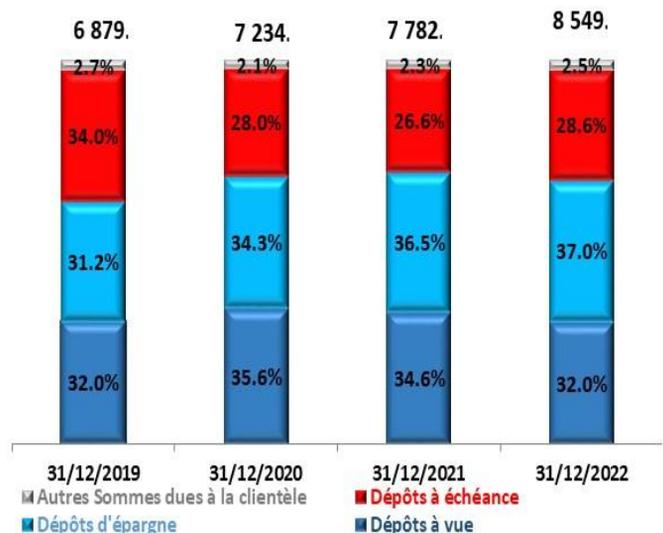
	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 / 12-2021	
DEPOTS A VUE	2 695.5	2 733.6	38.1	1.4%
DEPOTS D'EPARGNE	2 839.0	3 162.8	323.9	11.4%
PLACEMENTS	2 069.2	2 442.5	373.3	18.0%
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	178.6	210.8	32.2	18.1%
RESSOURCES DE LA CLIENTELE	7 782.2	8 549.7	767.5	9.9%

La part des dépôts à vue dans la structure des dépôts a perdu 2,6 points au profit des dépôts à échéance qui gagnent 2 points et au profit des dépôts d'épargne pour 0,5%.

Evolution du flux additionnel des dépôts d'épargne



Evolution de la structure des dépôts



Ressources de la clientèle

Dépôts d'épargne

Avec un total 3 162,8 MD au 31.12.2022, **les dépôts d'épargne** ont progressé de 11,4% (+323,9 MD) contre 14,5% (+359 MD) une année auparavant .

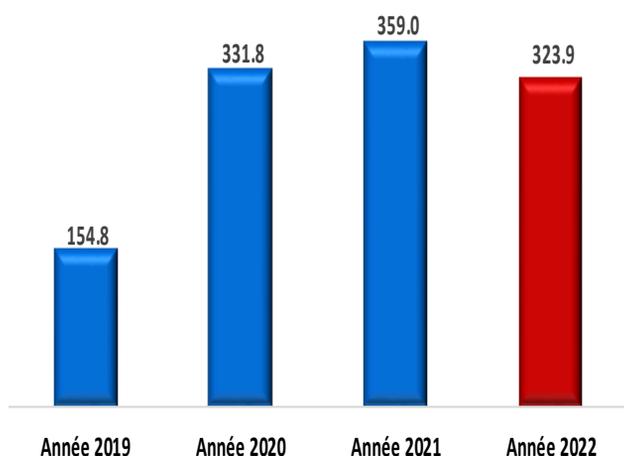
Les **dépôts d'épargne libre** se distinguent toujours des autres formes d'épargne drainant une collecte additionnelle de 266,8 MD contre 275 MD en 2021.

l'épargne logement pour sa part, a enregistré un flux additionnel de 26,7 MD contre 44 MD à fin 2021; soit une contribution de 8,2% dans l'effort de collecte de l'épargne de l'année.

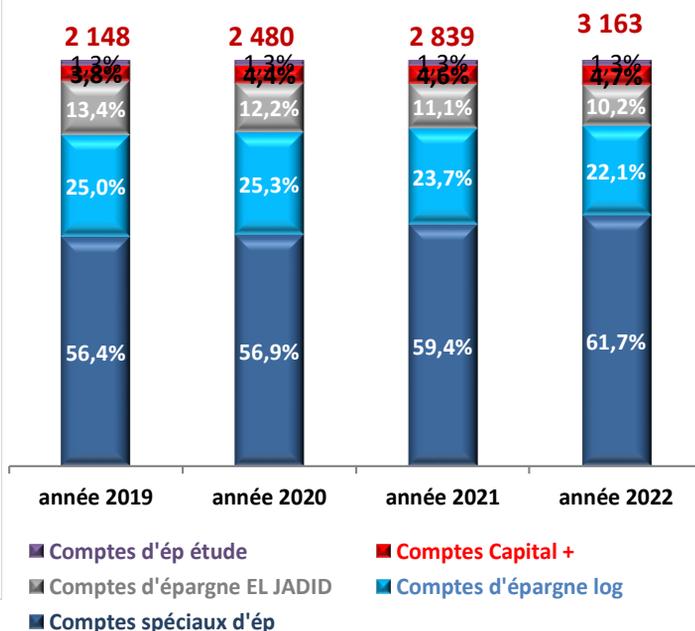
En termes de positionnement sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 12% contre 11,8% à fin 2021. La banque se situe au 4^{ème} rang en termes d'encours et au 2^{ème} rang en termes de flux additionnel de l'année.

	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 / 12-2021	
Comptes spéciaux d'épargne	1 685.7	1 952.4	266.8	15.8%
Comptes d'épargne logement	671.8	698.5	26.7	4.0%
Comptes d'épargne logement EL JADID	315.1	321.9	6.8	2.1%
Comptes d'épargne Capital +	130.3	149.7	19.4	14.9%
Comptes d'épargne étude	35.9	40.2	4.2	11.8%
Total encours Epargne	2 838.9	3 162.8	323.9	11.4%

Evolution du flux additionnel des dépôts d'épargne



Evolution de la structure des dépôts d'épargne



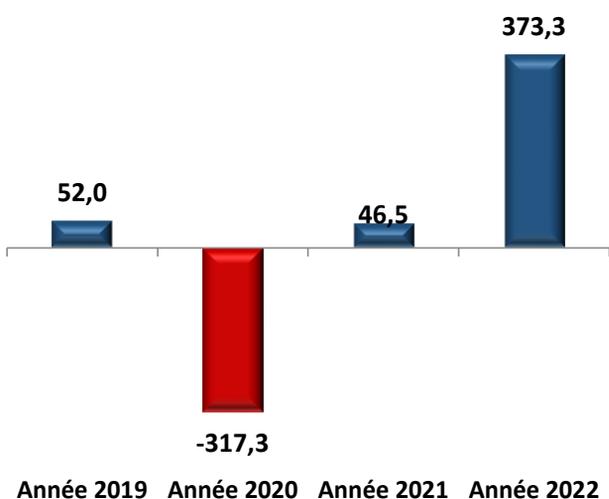
Ressources de la clientèle

Dépôts à échéance

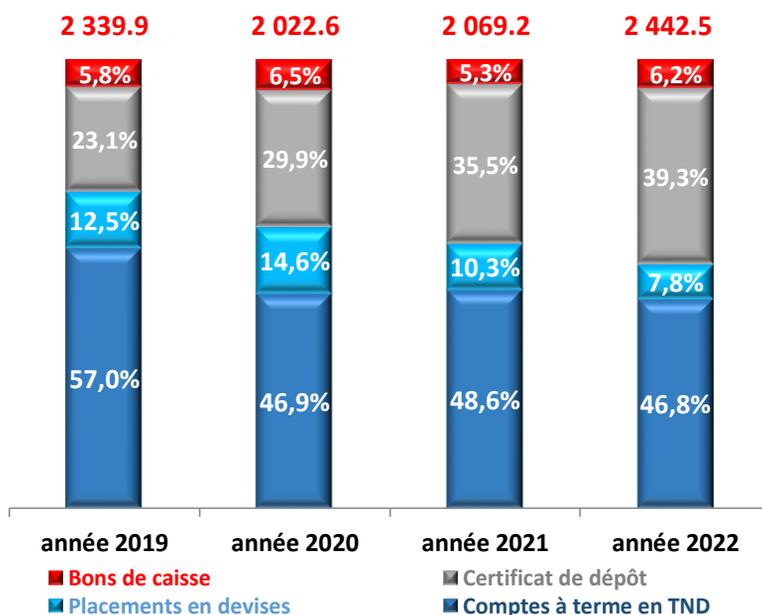
Avec un total 2 442,5 MD au 31.12.2022, **les dépôts à échéance** ont progressé de 373,3 MD (18%) contre 47 MD (+2,3%) une année auparavant. Cette augmentation est partagée entre les placements en devises (+226 MD), comptes à terme (+136,5 MD) et certificats de dépôts (+40,8MD). Toutefois, et les bons de caisse ont baissé de 23,5 MD

	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 /12-2021	
			Δ	en %
PLACEMENTS	2 069.2	2 442.5	373.3	18.0%
COMPTES A TERME	1 006.3	1 142.8	136.5	13.6%
B.DE CAISSE	213.9	190.3	-23.5	-11.0%
PLACEMENTS EN DEVISES	734.5	960.5	226.0	30.8%
CERTIFICATS DE DEPOTS	109.7	150.5	40.8	37.2%
DETTES RATTACHEES	4.8	-1.7	-6.5	-134.3%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 006.3	1 142.8	136.5	13.6%

Evolution du flux additionnel des placements



Evolution de la structure des placements



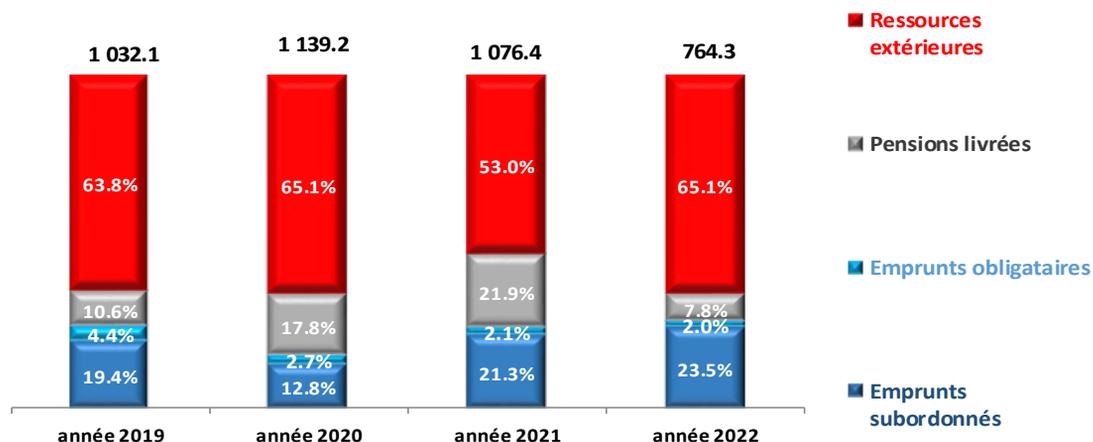
Ressources

Emprunts

L'encours des ressources d'emprunts a atteint 764,3 MD en baisse de 312,1MD (-29%) due principalement à la baisse des ressources d'emprunt de la BEI de -57 MD, des pensions livrées à terme pour -176,5 MD et des emprunts subordonnés pour -49,5 MD .

	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 /12-2021	
			Δ	en %
EMPRUNTS	1 076.4	764.3	-312.1	-29.0%
Emprunts subordonnés	229.1	179.6	-49.5	-21.6%
Emprunts obligataires	23.0	15.3	-7.7	-33.5%
Pensions livrées	236.2	59.7	-176.5	-74.7%
Ressources extérieures	570.5	497.9	-72.6	-12.7%
Dettes rattachées	17.6	11.9	-5.7	-32.5%

Evolution de la structure des emprunts



Ressources Spéciales

Comparé à fin 2021, les ressources spéciales ont augmenté de 36,1MD (dont 11,2 MD revenant aux ressources FOPROLOS) , pour se situer à 683,2 MD contre une amélioration de 46 MD à fin 2021.

	31/12/2021	31/12/2022	12-2022/12-2021	
			Δ	en %
RESSOURCES SPECIALES	647.1	683.2	36.1	5.6%
F.O.P.R.O.L.O.S	421.6	432.8	11.2	2.7%
PROJETS SPECIAUX	225.5	250.4	24.9	11.0%

Emplois

Crédits à la clientèle

Totalisant 12 281,1 MD au 31.12.2022, les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 8,1% (+919,1 MD) contre +0,9% (+97,7 MD) une année auparavant.

Les crédits sur ressources propres ont enregistré une amélioration de 895,6 MD soit +8,3 %, de même pour les crédits sur ressources spéciales qui ont enregistré une augmentation de 23,5 MD soit +4 %.

La BH Bank se positionne au 4ème rang des banques cotées et accapare 13,2% du total des crédits nets à la clientèle.

	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 /12-2021	
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	814.7	981.2	166.5	20.4%
CREDITS PERSONNELS	1 357.6	1 348.1	-9.6	-0.7%
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS dont :	4 797.3	5 642.0	844.7	17.6%
CREDITS DE GESTION	3 053.9	3 854.4	800.5	26.2%
CREDITS D'INVESTISSEMENT	1 764.2	1 825.8	61.5	3.5%
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	1 230.8	953.6	-277.3	-22.5%
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 324.3	1 328.8	4.5	0.3%
Sous total 1 (créances productives)	9 524.7	10 253.6	728.9	7.7%
Sous Total 2 (impayés et contentieux)	1 249.1	1 415.8	166.7	13.3%
TOTAL CREDITS SUR RESS PROPRES (1) + (2)	10 773.8	11 669.4	895.6	8.3%
TOTAL CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	588.3	611.8	23.5	4.0%
CREANCES BRUTES SUR LA CLIELE	11 362.0	12 281.1	919.1	8.1%

Emplois

Créances productives

En termes d'encours, les **Créances Productives** se sont élevées à 10 253,6 MD affichant un flux additionnel de 728,9 MD et un taux d'accroissement de 7,7% contre une baisse de 65,8 MD ou -0,7% en 2021.

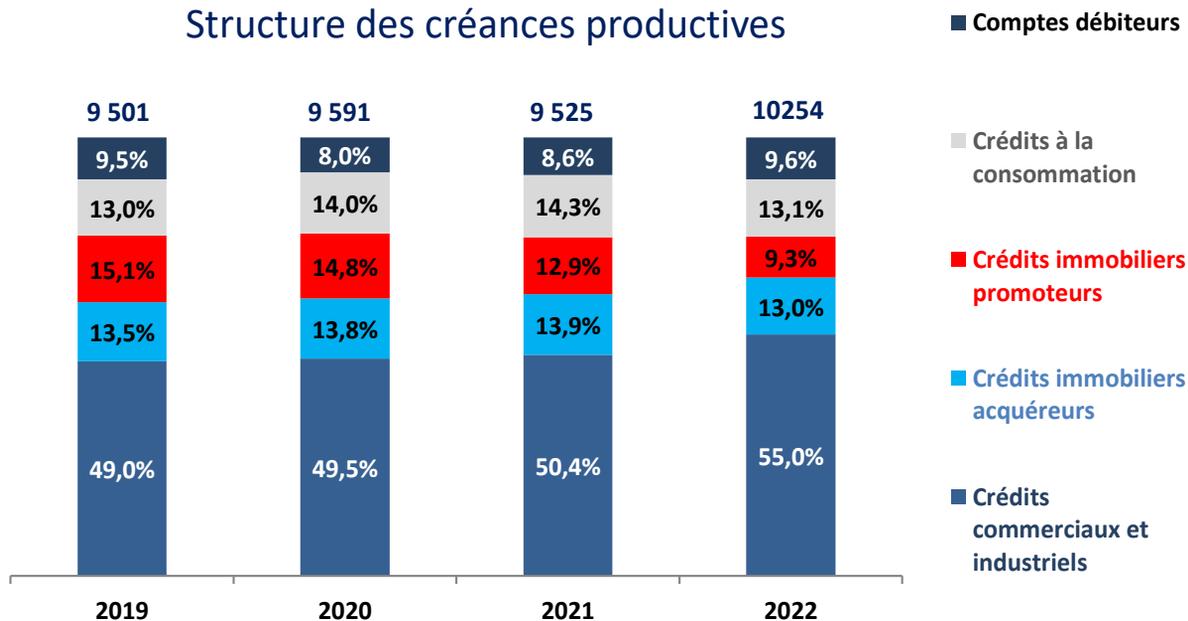
Cette croissance est boostée par les crédits commerciaux en augmentation de 17,6 % et un flux additionnel de 844,7 MD pour atteindre un encours de 5 642MD; les comptes débiteurs ont augmenté de 166,5 MD pour clôturer l'année 2022 à 981,2 MD.

Les crédits aux acquéreurs ont progressé de 4,5MD clôturant l'année avec un encours de 1328,8MD.

Toutefois, les crédits aux promoteurs immobiliers et ceux des crédits à la consommation ont enregistré des flux négatifs respectivement de 277,3 MD et 9,6 MD.

Sur un total de créances productives de 10 253,6 MD, les crédits commerciaux et industriels accaparent 5 642 MD ou 55% suivis par les crédits à la consommation pour 1348,1 MD (13,1%) et les crédits aux acquéreurs avec un encours de 1328,8MD (13%).

Structure des créances productives



Emplois

Impayés & contentieux

Au titre de l'année 2022, le rythme d'évolution des impayés a été marqué par une accélération passant de 0,8% (+3,8 MD) en 2021 à 19,5% (+89,5 MD) à fin 2022, portant le volume total des impayés à 549,2 MD.

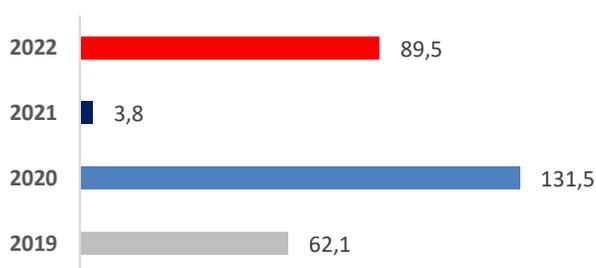
L'accélération a concerné particulièrement les **impayés financiers** accusant une augmentation de 95,8 MD (+28%). Quant aux Impayés Commerciaux, ils ont baissé de 6,4 MD.

Les impayés afférents aux crédits à la consommation ont augmenté de 3 MD.

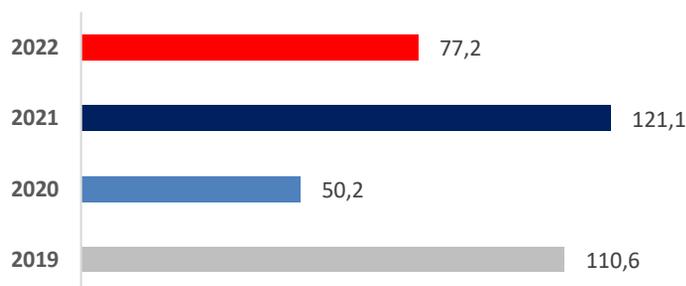
Les impayés sur crédits immobiliers aux acquéreurs, ont enregistré une baisse de 2,8 MD.

La Banque a clôturé l'année 2022 avec une aggravation des créances contentieuses de 77,2 MD, et ce compte tenu de la cession et radiation de créances pour une enveloppe de 138,1MD.

Evolution des flux des Impayés
(en MD)



Evolution des flux des créances contentieuses
(en MD)



Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales ont poursuivi leur tendance haussière, avec une augmentation de 23,5MD (+4%).

Cette tendance haussière a concerné aussi bien les crédits sur le fond **FOPROLOS** que les autres crédits du **premier logement** enregistrant respectivement une hausse de 21,9MD et 2,4MD. Par ailleurs, l'encours des crédits sur ressources spéciales s'est situé à 611,8 MD à fin 2022.

Emplois

Evolution des engagements 2021-2022

	Décembre 2021		Décembre 2022		Variation	
	Engagement	%	Engagement	%	Engagement	%
Professionnels	9 152	72,7%	9 817	74,0%	665	7,3%
Services	3 879	30,8%	4 280	32,2%	401	10,3%
Industrie	2 518	20,0%	3 001	22,6%	483	19,2%
Promotion Immobilière	1 666	13,2%	1 540	11,6%	-125	-7,5%
BTP	566	4,5%	538	4,1%	-27	-4,8%
Tourisme	415	3,3%	357	2,7%	-59	-14,1%
Agriculture	108	0,9%	101	0,8%	-7	-6,6%
Particuliers	3 430	27,3%	3 458	26,0%	28	0,8%
Habitat	1 871	14,9%	1 896	14,3%	25	1,3%
Consommation	1 559	12,4%	1 562	11,8%	3	0,2%
Total général	12 582	100,0%	13 275	100,0%	693	5,5%

- Une augmentation des engagements de (+5,5%) pour se situer à 13 275 MD avec un accroissement des crédits aux entreprises de (+7,3%) et des crédits aux particuliers (+0,8%).
- Les crédits aux professionnels représentent 74,0% des engagements. Ils sont orientés principalement vers le secteur des Services (32,2%), de l'Industrie (22,6%) et de la promotion immobilière (11,6%). Les engagements sur le secteur touristique ne représentent que 2,7%.
- Les crédits aux particuliers représentent 26,0% du total engagements.

Emplois –Qualité de l'actif

Evolution des créances classées Déc.2021 – Déc.2022

Classe de Risque	Décembre 2021		Décembre 2022	
	Engagement	%	Engagement	%
Créances Courantes	10 583	84,1%	11 184	84,2%
C0	9 844	78,2%	9 906	74,6%
C1	739	5,9%	1 278	9,6%
Créances Classées	1999	15,9%	2091	15,8%
C2	130	1,0%	171	1,3%
C3	103	0,8%	139	1,0%
C4	912	7,3%	862	6,5%
C5	853	6,8%	919	6,9%
Total	12 582	100,0%	13 275	100,0%

Une part des créances classées de 15,8% à fin Décembre 2022, contre 15,9% en décembre 2021

Créances classées par catégorie et par secteur d'activité

	Décembre 2021		Décembre 2022		Variation	
	Créances Classées	%	Créances Classées	%	Créances Classées	%
Professionnels	1 723	18,8%	1 814	18,5%	91	5,3%
Tourisme	264	63,4%	207	58,1%	-56	-21,3%
Promotion Immobilière	433	26,0%	496	32,2%	63	14,5%
BTP	107	19,0%	117	21,7%	10	9,0%
Agriculture	14	13,1%	15	14,7%	1	4,8%
Industrie	369	14,7%	424	14,1%	55	14,9%
Services	535	13,8%	554	13,0%	20	3,6%
Particuliers	276	8,1%	277	8,0%	1	0,2%
Consommation	138	8,9%	147	9,4%	9	6,2%
Habitat	138	7,4%	130	6,8%	-8	-5,8%
Total	1 999	15,9%	2 091	15,8%	92	4,6%

- Une part des créances classées sur les crédits destinés aux professionnels de 18,5% en baisse de 0,3 points de pourcentage par rapport à Décembre 2021. A noter que le secteur touristique affiche le taux des NPL le plus important (58,1%) et à un degré moindre la Promotion immobilière (32,2%) et la BTP (21,7%).
- Une part des créances classées sur les particuliers de 8,0% en baisse de 0,1 points de pourcentage par rapport à Décembre 2021.

Emplois

Couverture des créances classées - Décembre 2022

	2021	Dotations 2022	Reprises 2022	Reprises/ Cessions et radiations 2022	2022
<i>Provisions/Créances</i>	<i>1196,8</i>	<i>185,7</i>	<i>48,6</i>	<i>106,9</i>	<i>1227,0</i>
<i>Provisions individuelles</i>	<i>841,0</i>	<i>70,9</i>	<i>36,1</i>	<i>73,5</i>	<i>802,3</i>
<i>Provisions additionnelles</i>	<i>247,3</i>	<i>90,6</i>	<i>12,5</i>	<i>33,4</i>	<i>292,0</i>
<i>Provisions collectives</i>	<i>108,5</i>	<i>24,3</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>132,7</i>
<i>Agios réservés</i>	<i>336,2</i>	<i>19,7</i>			<i>356,0</i>
<i>Taux de couverture</i>	<i>71,3%</i>				<i>69,4%</i>

- Un taux de couverture des créances classées de 69.4% contre 71.3% en 2021.
- **Une dotation aux provisions individuelles brute** de 70,9 MD au titre de l'exercice 2022.
- **Une reprise de provisions individuelles** de 106,9 MD dont 73,5 MD suite à la cession d'une enveloppe de créances (27 MD) à la société de recouvrement et à la radiation (111,1 MD).
- **Une dotation aux provisions additionnelles** (décote de garanties) de 90,6 MD.
- Une reprise des provisions additionnelles de 45,8 MD suite aux déclassement des relations, la baisse des engagements, la cession et à la radiation d'une enveloppe de créances.
- **Une dotation aux provisions collectives** au titre de l'exercice 2022 de 24,3 Md pour atteindre un encours de 132,7 MD.

Emplois

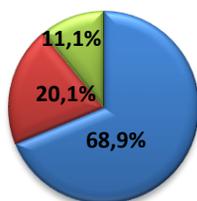
Evolution des Ratios Prudentiels

	31/12/2021	31/12/2022*
Fonds propres nets	1 413,4	1 482,7
Fonds propres nets de base	1 083,9	1 204,0
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	10 055,6	10 367,0
Risques Encourus hors dépassements	8 987,8	9 194,7
Dépassements	0,0	0,0
Risque Opérationnel	980,8	1 062,2
Risque de Marché	87,0	110,1
Ratio de Solvabilité Global	14,1%	14,3%
Ratio de Solvabilité Tier 1	10,8%	11,6%

Respect des normes de division et de couverture des risques

- Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 5% des FPN : Pas de dépassement
- Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 15% des FPN : Pas de dépassement
- Mêmes bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 25% des FPN : Pas de dépassement
- Parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 : Pas de dépassement
- La répartition des risques encourus sur les parties liées à fin 2021 est comme suit :
 - ❖ Risques encourus sur les Entreprises Publiques est de 243,9 MDT.
 - ❖ Risques encourus sur les Filiales et Participations est de 71,0 MDT.
 - ❖ Risques encourus sur les Administrateurs et Actionnaires est de 39,2 MDT.

Risques Encourus sur les parties liées



■ Entreprises publiques ■ Filiales et participations ■ Administrateurs et actionnaires

Emplois

Portefeuille Titres

Le portefeuille titres de la Banque a clôturé l'année 2022 avec un volume global de 2235,8 MD, enregistrant une augmentation de 430,8 MD (+23,9%) comparativement à fin 2021.

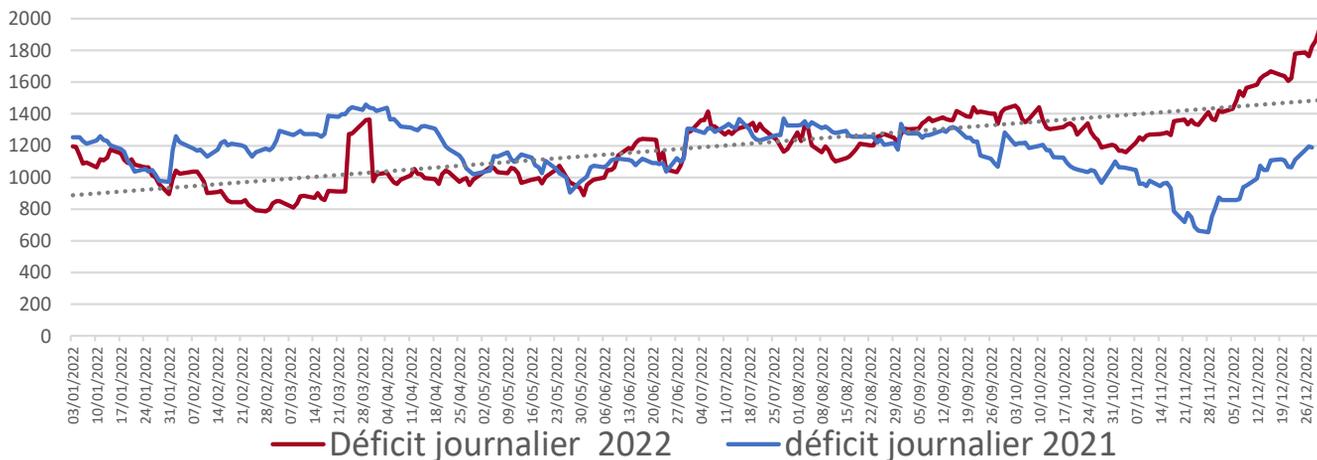
Cette augmentation est l'effet d'un flux positif de placements de 431,6 MD provenant essentiellement des emprunts nationaux (+235 MD).

la BH Bank détient 10,8 % du total de l'encours portefeuille-titres des banques cotées. Elle se positionne au 5^{ème} rang en termes d'encours et à la 4^{ème} place en termes du flux additionnel de l'année.

MTND	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 / 12-2021	
Portefeuille titres d'investissement	1 689,4	1 688.6	-0.8	0.0%
dont				
Bons de tresor	1 248,6	1 240.2	-8.4	-0.7%
Fonds à capital risque	278,7	285.3	6.6	2.4%
Portefeuille titres commerciaux	115,6	547.2	431.6	373.4%
dont				
Emprunts nationaux	70,0	305.0	235.0	335.7%
Total Portefeuille titres	1 805,0	2 235.8	430.8	23.9%

Situation de Trésorerie et de liquidité

Déficit de la trésorerie



Le déficit journalier moyen est de 1189 MD au cours de l'année 2022 contre 1158MD au cours de l'année 2021.

Ratios de liquidité réglementaires



Ratio LTD

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22
Ratio LTD	139,98%	139,17%	120.60%	116.3%	117,8%
Cible réglementaire (-1% trimestriellement)		132,10%	128.1%	123.1%	120%

Résultat

Produit Net Bancaire

En terme de Revenus, l'ensemble des activités de la Banque se sont soldées par un Produit Net Bancaire s'élevant à 622,9 MD, en progression de 9,4 % (+53,4 MD) par rapport à fin 2021.

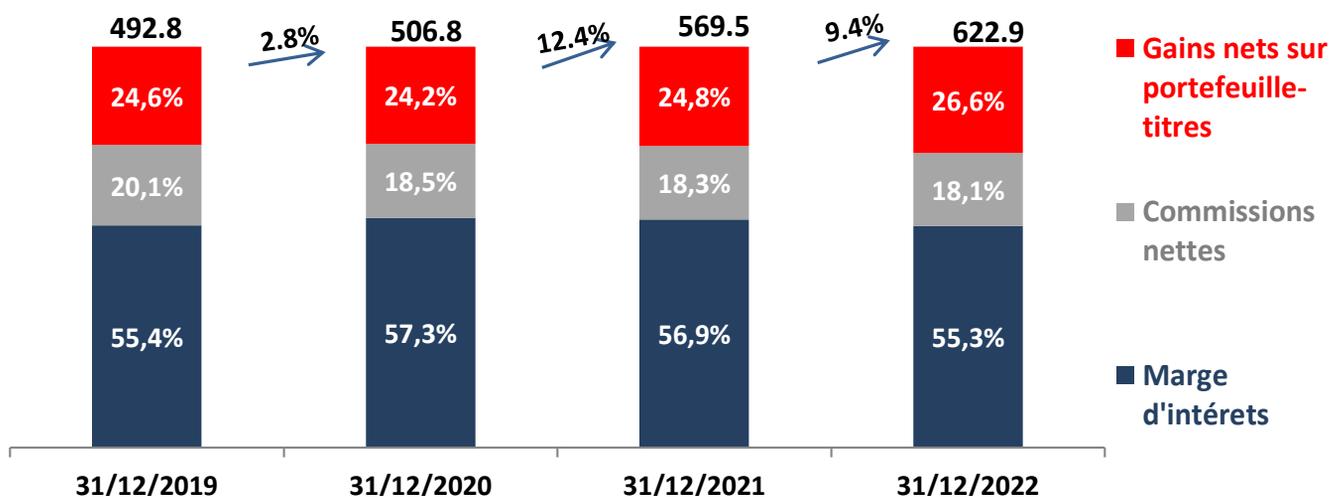
Le rendement des crédits s'est situé à 8,20% contre 7,42% à fin 2021. Quant au coût des dépôts, il s'est élevé à 4,88% contre 4,28% en 2021.

Le spread en taux s'est amélioré à 3,32% au 31.12.2022 contre 3,14% une année auparavant et ce, malgré la hausse du TMM moyen de 0,51 points.

En termes de positionnement sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 10,2%. La banque se situe au 4^{ème} rang en termes d'encours et au 3^{ème} rang en termes de flux additionnel de l'année.

	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 /12-2021	
			Δ	en %
MARGE D'INTERETS	324.3	344.5	20.2	6.2%
COMMISSIONS NETTES	104.2	112.8	8.6	8.3%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	141.0	165.6	24.6	17.4%
PRODUIT NET BANCAIRE	569.5	622.9	53.4	9.4%

Evolution de la structure du PNB



Résultat

Frais généraux

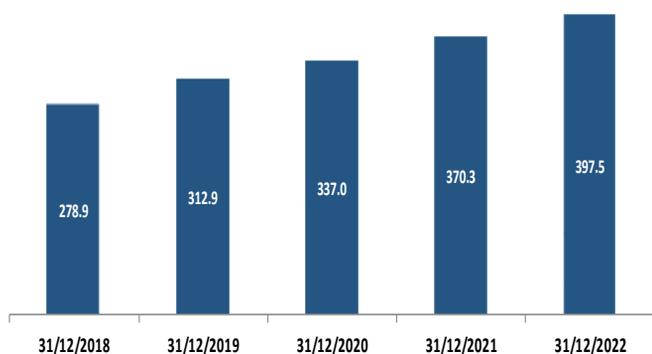
Totalisant 232,8MD à fin décembre 2022, **les frais généraux** ont connu une augmentation de 26,1MD (ou +12,6%) par rapport la même période de 2021 provenant pratiquement de la hausse de la masse salariale (+18,7 MD) suite aux augmentations conventionnelles et une augmentation observée au niveau des charges générales d'exploitation de 7,4 MD.

Résultat Brut d'Exploitation

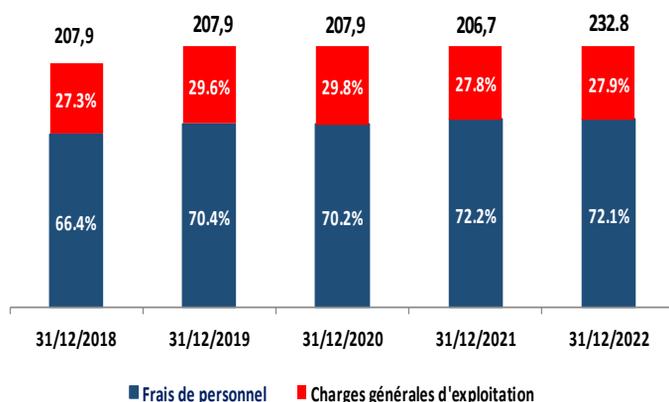
Grâce à l'évolution du PNB, le RBE a progressé de 27,2 MD ou 7,4% pour atteindre 397,5 MD.

	31/12/2021	31/12/2022	12-2021/12-2021	
			Δ	en %
PRODUIT NET BANCAIRE	569.5	622.9	53.4	9.4%
FRAIS GENERAUX	206.7	232.8	26.1	12.6%
FRAIS DE PERSONNEL	149.2	167.8	18.7	12.5%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	57.6	65.0	7.4	12.9%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7.5	7.4	0.0	-0.6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	370.3	397.5	27.2	7.4%

Evolution du résultat brut d'exploitation



Evolution des frais généraux



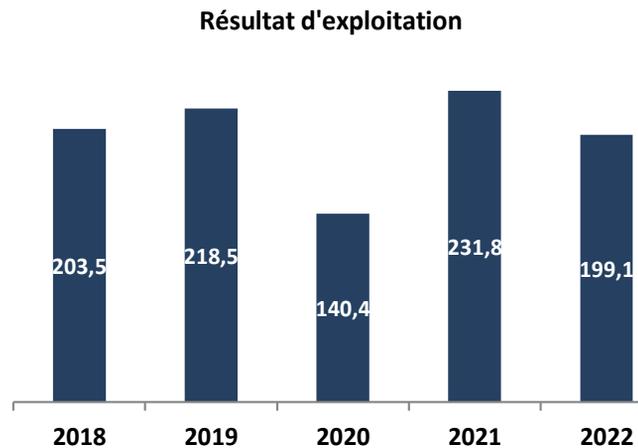
Résultat

Dotations aux provisions

MTND	31/12/2021	31/12/2022	12-2022 /12-2021	
			en absolue	en relatif
Dotations nettes aux provisions sur créances HB & passif	126.2	177.9	51.7	40.97%
Dotations nettes aux provisions sur créances portefeuille d'investissement	-3.4	1.9	5.3	
Dotations nettes aux provisions	122.8	179.8	57	46.42%

Résultat d'exploitation

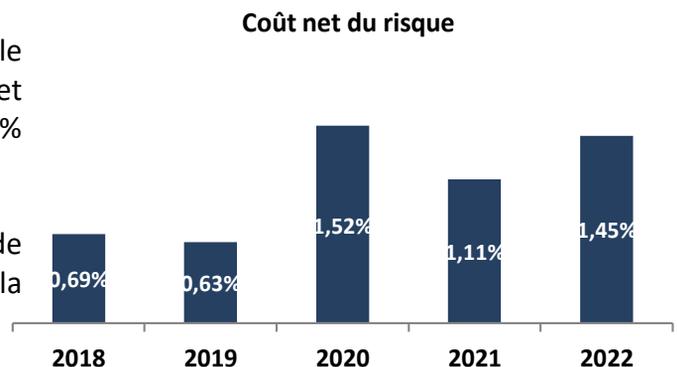
La hausse observée au niveau des dotations aux provisions pour l'exercice 2022 par rapport l'année 2021, a impacté négativement le résultat d'exploitation qui atteint un niveau de 199,1 MD.



Coût Net du Risque

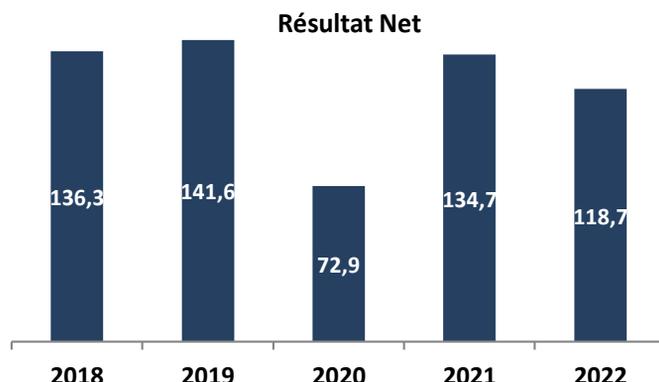
Le coût de risque de la banque (mesuré par le rapport entre les dotations nettes aux provisions et les crédits bruts à la clientèle) a augmenté de 0,34% pour se situer à 1,45% à fin 2022.

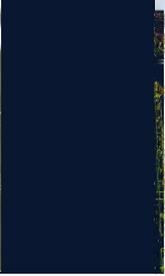
Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation des dotations aux provisions sur la clientèle de 41%.



Résultat Net

La Banque a clôturé l'année 2022 avec un Résultat Net de 118,7 MD contre 134,7 MD à fin 2021 soit une baisse de -11,9%.





Communication et RSE

Communication & RSE à l'échelle de la BH Bank

L'année 2022 a été marquée par un ensemble d'actions en rapport avec notre stratégie RSE et la communication:

1 ACTIONS RSE

- Participation à une action d'équipement des hôpitaux relevant la tutelle du Ministère de la Santé en matériel médical de dépistage des maladies du cancer du sein (Mammographes) (Action Commune BH BANK/BNA BANK et L'ASSOCIATION NOURANE en tant que partenaire technique).



- Soutien du sport via la sponsoring des manifestations sportives et associations sportives notamment féminines et celles à ressources limitées.



- Encouragement du Sport Féminin à l'instar de l'Equipe Féminine de l'Association sportive de la BH BANK de football sacrée championne de Tunisie pour la saison écoulée ainsi que l'Associative sportive féminine de Mahdia,
- La Participation à la 3ème édition de WENERCON 2022 "Banque durable et accès à la Finance verte les PME et les Banques et Etablissements Financiers – Action pilotée par l'APTBEF (CBF),
- La Participation aux journées de l'Ecoconstruction et l'Innovation (Cette action vise à repenser l'impact environnemental et social et à encourager l'investissement dans la construction écologique).

- La Participation à la journée Internationale de la Femme sous le thème Le Rôle des Femmes Arabes dans la Réalisation des ODDs (cette action vise à identifier les moyens permettant l'autonomisation économique et sociale des femmes arabes), Action Organisée par l'Union des Banques Arabes et l'APTBEF (CBF),



- Multiplication des Actions de Sensibilisation sur la Protection de l'Environnement via la rubrique préservons l'environnement sur Intranet.
- Lancement du laboratoire de Création et d'innovation : BH INNOVE; Présentation de start ups IT avec des domaines de développement liés aux activités bancaires. La BH Bank en tant qu'incubateur soutiendra le développement de ces startups qui engendrera aussi des gains certains pour la banque (gains en ETP, en automatisation et délais).
- Aménagement d'un Espace-vert, Panneau Protection de l'Environnement qui a été installé au jardin en Face du siège



- Action caritative pour les familles nécessiteuses finalisée à travers le Gouvernorat de Tunis
- Participation aux diverses manifestations se rapportant à l'Ecologie et le Développement durable.
- Adoption d'un Achat Responsable pour les articles publicitaires de Fin d'année et les articles d'Evènements, en priorisant les produits tunisiens de composition naturelle et écologique

2 ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE

- Action de sensibilisation destinée au personnel de la BH pour réduire la consommation de Papier et sur la protection de l'environnement
- L'Organisation de l'Evènement « CONVENTION DES MARCHES ». Cette action vise à évaluer les performances de la Banque et de challenger les Directeurs Points de vente et les Responsables des marchés par rapport aux objectifs de l'année 2022.
- Diverses Actions de communication intranet (BH INNOVE, Cérémonie de départ en retraite, Kick-off : projet pilotage du capital humain du Réseau , FITA, TICAD, Francophonie, SITIC AFRICA Forum International de la santé Numérique, Forum de l'Eco -construction...)
- Diverses Actions de communication interne (réseaux sociaux) : (Plan Epargne Etudes, Cartes BH, Crédit Auto, E-Trade, Pack Grow, PEL, BHMPAY, BH INNOVE, PANNEAU LED Habib BOURGUIA)
- Diverses Actions de communication destinés au personnel à l'occasion des Fêtes : Vœux Fin d'année, Aïd, Fêtes des femmes...)

3 ACTIONS DE SPONSORISATION AUX MANIFESTATIONS

- Sponsorisation des activités sportives de la Fédération Tunisienne du Cyclisme.
- Sponsorisation des émissions Radio (Radio Nationale, Radio Mosaïques...)
- Sponsorisation de la deuxième session du Grand Prix de Cyclisme de la ville de Mhamdia.
- Sponsorisation du numéro spécial Hors-série "Spécial Epargne" de Web Manager Center.
- Participation de la BH BANK à la sixième édition du salon International des Technologies de l'Information et de la Communication SITIC AFRICA ABIDJAN 2022 (Installation d'un stand à Abidjan, Campagne Radio sur IFM, Campagne digitale ,,,)



- Sponsorisation du troisième forum international de REALITES sur l'Industrie Pharmaceutique .
- Sponsorisation de l'Evènement Les Grands Débats D'Univers News.
- Sponsorisation du journal électronique TUNISIE TELEGRAPH.
- Sponsorisation de la finale de la coupe de Tunisie de BASKET-BALL.
- Sponsorisation de la 6ème édition du forum international de la santé numérique
- Sponsorisation de la 40ème anniversaire de l'IFID.
- Sponsorisation de la 5ème édition de la Conférence internationale « Financing Investment and Trade in Africa FITA 2022 ».

- Participation de la BH BANK à la 14ème édition des journées de l'ECO-CONSTRUCTION
- Sponsorisation de la 32ème édition du Forum International de l'Economiste Maghrébin se rapportant au développement durable
- Participation de la BH BANK à l'organisation du Symposium Inaugural sur la Gouvernance et la Durabilité par Tunis Business School.
- Participation de la BH BANK à la 8ème édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique TICAD 8
- Participation de la BH BANK au sommet de la Francophonie et du Forum Economique de la Francophonie Djerba 2022
- Participation de la BH BANK à l'organisation du Symposium For Finance Banking and Insurance par Tunis Business School

4 INSERTIONS PUBLICITAIRES et VISIBILITE

- Insertion publicitaire du visuel Institutionnel Tous Unis pour la Tunisie au niveau de la Revue LEADERS.
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de Divers journaux papiers et électroniques notamment dans le guide des tunisiens à l'étranger.
- Insertion publicitaire des visuels Cartes BH/E-TRADE/PEL au niveau de la Revue LEADERS



- Campagne de lancement de la solution BH MPAY via la confection des supports de communication en plexi (présentoir) qui ont été distribués au niveau des agences
- Diverses insertions publicitaires (Transfert des agences, Ouverture des agences, appel d'offre, Avis de vente , Avis de convocation à l'AGO...).
- Insertion publicitaire du visuel E-Trade dans un numéro spécial TICAD8
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de IMSAKIAT RAMADAN/LA PRESSE
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau du supplément spécial CAN 2021
- Insertion publicitaire des visuels PEL/E-TRADE et BH MPAY au niveau de la Revue ALYSSA

- Insertion d'une bannière Institutionnelle au niveau du journal électronique Tunisie Telegraph
- Insertion d'un Bannière « PEL » sur le journal Electronique CHOUROUK



- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de la Revue L'Economiste Maghrébin numéro Spécial Finance
- Insertion publicitaire du visuel Institutionnel au niveau de la Revue REALITES
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de la Revue Akhar Khabar Economique et l'Affichage d'une Bannière PEL sur le site Akhar Khabar online
- Diverses Action de Communication Financières : Etat Financier avant AGO, Bilan après répartition des Bénéfices, Indicateurs d'Activité Trim...



5 ACTIONS PUBLIC RELATION

- Médiatisation en interne et externe suite à la signature de mémorandum d'entente entre la BH BANK, la BNA et l'Association Nournane/ action d'équipement des hôpitaux relevant la tutelle de Ministère de la Santé en matériel médical de dépistage des maladies du cancer du sein,
- Diverses Actions de communications Financières : Etats Financiers, Indicateurs d'activités, communiqués sur les résultats de la Banque, AGO.
- Médiatisation en interne et externe de la cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de football sacrée championne de Tunisie
- Médiatisation en interne et externe suite au lancement de BH INNOVE.
- Médiatisation en interne et externe de la solution de paiement des frais d'inscription scolaire via mobile
- Médiatisation en interne et externe de la participation de la BH BANK à la 5^{ème} édition de FITA 2022
- Médiatisation en interne et externe de la participation de la BH BANK au salon SITIC ABIDJAN 2022
- Médiatisation en interne et externe suite au lancement de la solution Mobile de paiement BH MPAY
- Médiatisation en interne et externe de la participation de la BH BANK à la 8^{ème} édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique TICAD 8

6 SUBVENTIONS

Actions des subventions ciblées visant la consolidation de la dimension sociale de la Banque ainsi que le Soutien des Activités Sportives et l'encouragement de l'enseignements et la recherche scientifique.

- La prise en charge par la BH des frais d'acquisition d'un appareil de Mammographie au profit de l'hôpital régional de Djerba /Convention BH BANK/BNA et L'ASSOCIATION NOURANE en tant que partenaire technique
- Subvention au profit du GAZELEC SPORT DE TUNIS dans le cadre de financement de ses activités sportives (Action de consolidation de relations commerciales avec la STEG)
- Participation Financière au profit du Club Sportif de la Police de la Circulation.
- Subvention au profit de l'Association Sportive de la Police Nationale dans le cadre de financement de ses activités sportives
- Participation Financière au profit de l'association Le Corail Sportif de Tabarka et ce dans le cadre du financement de ses activités sportives
- Participation de la BH à la journée du savoir 2022 (Action pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique).

- Subvention au nom de l'Association Sportive de Hand Ball Féminine de Mahdia dans le cadre du soutien au sport féminin.
- Subvention au profit de la Fédération Tunisienne de Bridge dans le cadre de financement de ses activités.
- Subvention au profit de la Fédération Tunisienne des sports Equestres suite à la participation de l'Equipe Nationale Seniors de saut d'obstacles aux jeux Méditerranées
- Participation de la BH à la journée du savoir de l'ISSHT
- Participation de la BH BANK à la journée du savoir des enfants sans famille ou démunis à raison de 3000 dt (Action pilotée par le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées)
- Participation Financière au profit de l'association Aouina Football Club dans le cadre de financement de ses activités sportives
- Subvention au profit des familles nécessiteuses (accordée sous forme de Bons d'achat à remettre aux familles nécessiteuses à travers le Gouvernorat de Tunis à l'occasion de la rentrée scolaire
- Participation Financière au profit du Club Megrine et Pétanque dans le cadre de financement de ses activités sportives

7 CAMPAGNES PUBLICITAIRES

- Campagne E-TRADE RADIO/PRESSE
- ELECTRONIQUE/AFFICHAGE/E-MAILING/Publicité via le panneau LED HABIB BOURGUIBA)
- Campagne PEL (RADIO/PRESSE ECRITE/ELECTRONIQUE/AFFICHAGE/E-MAILING)
- Campagne de paiement des frais d'inscription scolaire via mobile (par voie digitale et sites électronique)
- Campagne BH MPAY



- Diverses Campagnes par voie digitale (PEL/PACK GROW/EPARGNE ETUDES/E-TRADE/CARTES BH/CREDIT BH AUTO...)
- Campagne Ecologique par voie digitale suite à l'aménagement d'un Espace vert (Panneau Protection de l'Environnement qui a été installé au jardin en Face du siege)
- Campagne digitale suite à l'Installation d'un panneau LED au niveau de l'Agence Habib Bourguiba

8 ARTICLES PUBLICITAIRES ET ARTICLES D'ÉVÉNEMENTS

Dans le cadre de la Consolidation de l'Image de notre Banque auprès de sa clientèle (Particuliers et Corporate) et afin de renforcer les relations commerciales avec eux, la BH bank a procédé à l'acquisition d'articles publicitaires de fin d'année et d'articles d'Évènements.

La BH bank s'est orientée vers des achats responsables en priorisant les produits tunisiens dont notamment les articles d'artisanat ainsi que les produits de composition naturelle et écologique,

Outre l'aspect RSE de cette action, la BH bank vise à travers cette démarche à dynamiser l'Économie Tunisienne impactée par les circonstances sanitaires et économiques internationales.





Projets Stratégiques

Portefeuille Projets & faits marquants :

1

Projet IFRS / IFRS9 :

- **Poursuite des travaux de Mise en Œuvre** par un Diagnostic de l'existant.
- Classifications et évaluation des instruments financiers selon la norme IFRS 9.
- Calcul de l'ECL - Expected Credit Loss (méthode standard) BH Bank & Filiales
- Formation des représentants de la Banque et ses Filiales sur les Nomes IFRS.

3

Projet SI RH (SopraHR) :

- Mise en Production de la Solution au niveau de la Direction centrale du capital Humain.
- Préparatifs pour le déploiement du Portail Self-Service,

5

Projet M-Payment – « BH-MPAY »:

Mise en Place des services de Portemonnaie électronique « **Wallets** » aux Particuliers et aux Professionnels.

2

Projet Monétique :

- **Clôture de la Phase 1** du Projet : Modules FrontOffice et Autorisation.
- **Démarrage des Travaux de la Phase 2** : Modules Gestion des Commerçants, Compensation & Réconciliation et ChargeBacks National et International.

4

Projet BH Santé :

- **Déploiement de la Solution BH-Santé** : Organisation des séances de formations pour les Prestataires de Santé ainsi que des Webinaires pour les Adhérents.

6**Programme ERP Bancaire – T24 :**

- **Tests des modules** livrés : Référentiels – Tarification - Agence – Crédit/Recouvrement
- Cadrage du module **Digital-infinity**
- Acquisition et mise en place d'une **Solution Editique**
- Acquisition des équipements informatiques **Installation et configuration des serveurs.**
- Refonte du **Réseau LAN** : Installation des nouveaux équipements – Tests des équipements – Mise en Service (Migration vers le nouveau Réseau.)
- Aménagement du **Data-Center**
- **Refonte du Système GED.**

8**Projet Mise à Niveau des Processus d'Autorisation des Dépassements et d'Escomptes :**

Développement, tests et Mise en Place du Nouveau Processus de Gestion des demandes de dépassements.

Démarrage des travaux de mise en œuvre pour la refonte du Processus de Gestion des Demandes d'Escompte.

(Finalisé)**10****Programme de Sécurisation du Système d'information (SI):****Préparation des Marchés d'acquisition et mise en place des solutions :**

- **SIEM** (Security Information and Event Management)
- **Antivirale**
- **XDR** (Protection contre les menaces)
- **Firewall Datacenter** (Pare-feu). **(Finalisé)**

7**Projet Culture d'Entreprise :**

- **Déploiement du plan de communication des Valeurs BH Bank:** SMS à tous les collaborateurs BH Group – Campagne Mailing – Visuels et habillage des locaux ,Sharing Box, Distribution des cadeaux et des présents).
- **Concrétisation des actions dans le cadre du plan RH** pour l'appropriation des valeurs au sein du groupe : Organisation des journées de formations Portes Ouvertes, Mise en place d'une cellule d'écoute, Brainstorming et Coaching des Managers, élaboration du contenu du Guide de l'Employé.
- **Coaching des Responsables fonctionnels BH Bank et Filiales** : Appropriation des Valeurs du Groupe BH Bank. **(Finalisé)**

9**Projet Recensement des Contrôles Permanents de 2^{ème} Niveau:**

Enrichissement de la Bibliothèque de contrôles y compris les fiches de Contrôle de 2^{ème} Niveau – Actualisation des Fiches de Contrôle de 1^{er} Niveau des Risques Forts et Majeurs & Elaboration des Fiches de Surveillance Managériale et de Contrôle de 2^{ème} Niveau. Démarrage des travaux de formalisation, de formation et de sensibilisation des concernés. **(Finalisé)**

11

Projet Gestion des réclamations Clients :

- Implémentation de la Solution « **Averoes** ».
- Finalisation **des tests** de la Solution. (Fonctionnels, techniques et de sécurité)
- Mise en production dans un **Site Pilote**
- **Préparatifs pour le déploiement de la Solution « Averoes ».**

12

Projet Pilotage du Capital Humain du réseau:

Démarrage des travaux de Mise en œuvre du projet : l'élaboration d'un Bilan des compétences du personnel du réseau et l'établissement des fiches de Postes, préparatifs pour la réalisation d'un Plan de Carrière pour chaque poste ainsi qu'un Plan d'Actions de formation.

13

Projet Déploiement de la Dynamisation du Réseau :

Avancement des travaux **de développement des compétences des commerciaux** sur les techniques de vente & les Soft Skills, l'affectation des Portefeuilles clients aux chargés, la mise en place des outils d'animation et de pilotage et accompagnement des agences dans la répartition des objectifs et le suivi des réalisations par chargé. (Achèvement des Agences rattachées aux Directions Régionales de Tunis SUD, Tunis Nord, Sfax et Nord) **(Finalisé)**

14

Projet Refonte des systèmes d'évaluation et de Promotion:

- **Définition et Validation du nouveau système d'évaluation des Performances**, des compétences, Postes/Profils et des Nouvelles recrues **et d'une nouvelle politique de rémunération.**
- **Organisation de séances de Coaching et de Formation** de tous les Managers de la Banque en préparation de la Phase de Tests du nouveau système.

15

Projet Processus de Sélection et Evaluation des Fournisseurs :

Finalisation de la Phase Marché et Choix d'un cabinet spécialisé pour accompagner la banque dans la mise en place d'un processus de gestion des fournisseurs et l'acquisition d'une solution de gestion de la relation avec les fournisseurs. **(Finalisé)**

16

Projet Marque Employeur :

Prospection du Marché et Préparation des Termes de Références pour le choix d'un cabinet spécialisé afin d'accompagner la Banque dans la Conception et la Formalisation de la Stratégie Marque Employeur et l'élaboration d'une Feuille de Route pour la concrétisation de cette Stratégie. **(en cours)**

17

Projet Dématérialisation des Autorisations des Dépenses:

Finalisation des Travaux de Mise en œuvre et démarrage des préparatifs pour la Mise en exploitation de la Solution, intégrant la **Signature électronique**, pour la Gestion des Autorisations de Dépenses. **(Finalisé)**

18

Projet BI QlikSense :

Achèvement des travaux de Mise en Œuvre de la Solution Business Intelligence ClikSense: Cadrage, Définition des KPIs, Développement, Intégration et Tests.

Préparatifs pour la mise en exploitation de la solution.

20

Projet Ecran LED Publicitaire :

Choix d'un fournisseur et démarrage des travaux de mise en place d'un Ecran Vidéo Publicitaire LED Mural Géant (3m/6m) à l'agence de l'Avenue Habib Bourguiba.

Préparatifs de conception et réalisation d'une Vidéo de Lancement. **(Finalisé)**

21

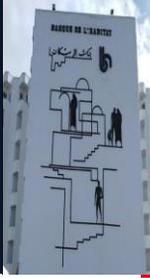
Projet E-Relevé & E-Echelle d'Intérêt:

Choix d'un fournisseur et démarrage des travaux de mise en place d'une Solution d'envoi électronique des Relevés de Compte et des Echelles d'Intérêt aux clients.

19

Projet Digitalisation des Processus Métiers :

- Enrichissement du **portail Web collaboratif** de la Direction Centrale du Capital Humain par d'autres services : Souscription à l'Emprunt Obligatoire National 2022, Participation au Fond COVID, inscription à la journée de Don du Sang.....
- Mise en Place d'un **portail Web de Gestion et de partage** des informations sur les Participations Directes de la Banque.
- Mise en Place d'un Portail de gestion des Activités **PIB** (Private Investment Banking) et **GTB** (Global Transaction Banking). **(Finalisé)**



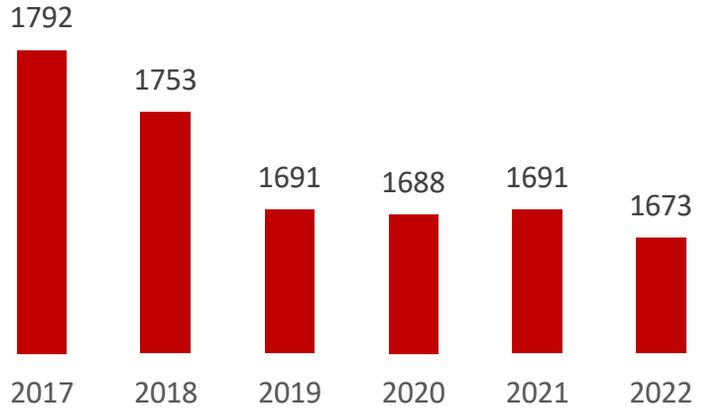
Capital Humain et développement des compétences

Capital Humain

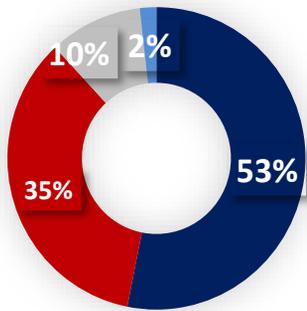
Répartition de l'effectif

Durant l'année 2022, le capital humain de la Banque a diminué de 40 employés (partants pour motif retraite, décès, démission, licenciement et congé sans solde) et a augmenté de 22 recrutements pour atteindre 1673 à fin 2021 contre 1691 en 2021.

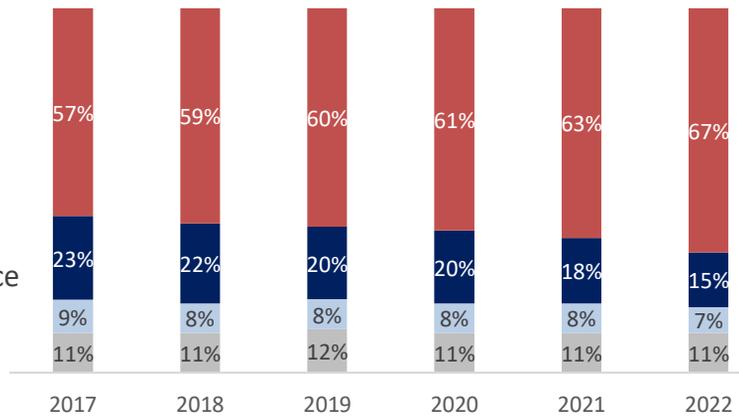
Par ailleurs, l'effectif des cadres et cadres supérieurs est passé à 1119 au 31.12.2022—représentant ainsi 67 % de l'effectif global.



L'effectif moyen par agence s'est situé à 9,82 à fin 2022 contre 10 au 31.12.2021,



- réseau
- siège
- agents de service ss traitance
- autres org



■ services ■ exécutions ■ maitrise ■ cadres et cadres sup

Indicateurs Clés


Collaborateurs
 1 673


Homme
 880 (53%)


Femme
 793 (47%)


Turnover
 1,84%


Age Moyen
 48 ans


Ancienneté
 19 ans


Diplômés de l'enseignement supérieur
 508

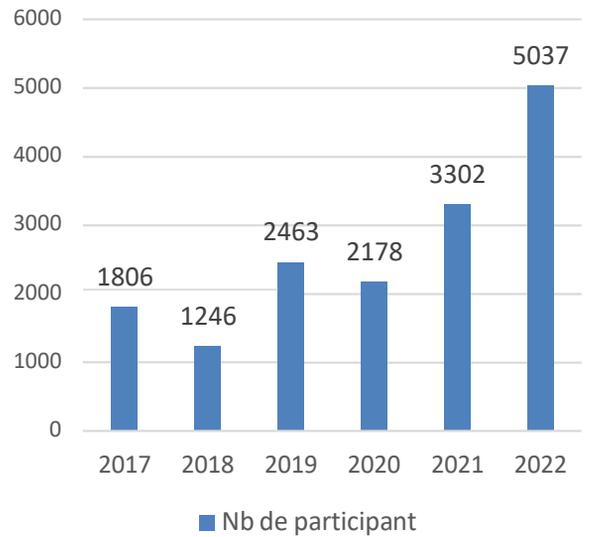

Taux d'encadrement
 67%

Développement des compétences

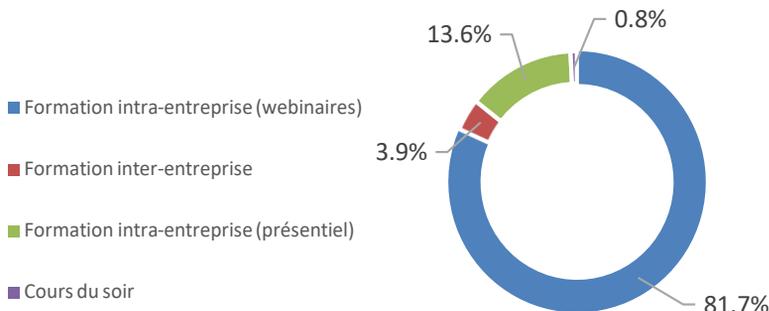
Au niveau de la formation et du développement des compétences, la Banque a axé ses efforts sur la mise à niveau des compétences du personnel en général et du réseau en particulier et ce à travers les formations métiers ainsi que les formations diplômantes.

Ces actions ont concerné 5037 participants contre 3302 en 2021 en progression de 52%.

Le nombre des participants est réparti par type de formation comme le montre le tableau ci-dessous :



Types de formation	Nombre	En %
Formation Intra-Entreprises(Webinaires)	4114	81,7%
Formation Intra-Entreprises (Présentiel)	684	13,6%
Séminaires Inter-Entreprises	197	3,9%
Cours du Soir	42	0,8%
Total	5037	100%

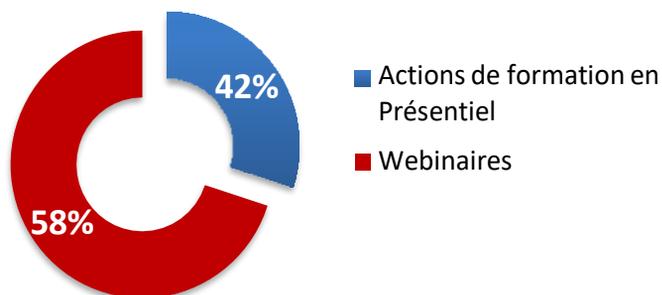


Développement des compétences

Formations intra-entreprises

Les formations en Intra-Entreprises ont totalisé 19 actions qui ont touchés des multiples thèmes.

Nombre d'actions de formation par mode de formation



Répartition des actions de formations Intra-Entreprises

Modes de formation	Nombres d'actions	Nombres de participants
En Présentiel	11	684
Webinaires	8	4114
Total	19	4798

Formations « Cours du soir »

Cursus de formation	Nb d'inscrit 2021-2022	Nb d'inscrit 2022-2023
ITB	16	26
Master Service Financier	7	7
Master en Droit	1	-
Master Sécurité Informatique	1	1
Cycle préparatoire	1	-
Cycle Moyen	1	1
Master Ingénierie financière	-	2
Master Management Digital et SI	-	1
BTS Maintenance Industrielle	-	1
Licence en Management	-	2
Licence en Droit Privé	-	1

BH | ACADEMY : Un acquis et des ambitions

L'E-Learning présente un moyen important pour la formation des collaborateurs; dans ce cadre, le nombre des participants sur la plate forme de formation en ligne « bhacademy.tn » est de 1142 en 2022.

Ce nombre des participants est réparti par module comme suit :

658 pour la Notion de résidence et les comptes réglementés

249 pour le Commerce extérieur

235 pour les risques opérationnels

Pour l'année 2022 (03 modules)		Taux de Participation
1 ^{er} module	Notion de résidence et les comptes règlementaires	72%
2 ^{ème} module	Le Commerce extérieur	26%
3 ^{ème} module	Les Risques Opérationnels	14%

Chiffres clés

Nombres de participants aux actions de formation : 1142 Participants

Adhésion à la plateforme BHACADEMY.TN : 95%

Nombre de comptes BHACADEMY.TN : 1435 comptes



En vue d'aider nos clients à réaliser leurs projets personnels ou professionnels, la Banque investit constamment dans le développement de son capital humain afin qu'il puisse apporter les réponses nécessaires aux besoins de ses clients.

A cet effet, et afin d'ancrer la culture d'entreprise apprenante, la Banque a investi dans la formation en ligne avec l'enrichissement de son offre de formation sur la plateforme de e-learning à travers la mise en place de 3 modules, sachant que 3 autres modules sont en cours de préparation.

Sur un autre plan, les équipes de la BH Academy ont veillé à consolider l'esprit de groupe-BH par la formation des ressources travaillant dans les filiales et leur implication dans le projet de culture d'entreprise.



Développement commercial

Développement Commercial

Dans un contexte post crise sanitaire, la BH Bank s'est attachée, tout au long de l'année 2022, à assurer la continuité de son activité, ses services rendus à la clientèle et l'accélération du rythme de mise en place des projets stratégiques.

Aussi, la banque s'est attelé à poursuivre son développement commercial en s'appuyant sur l'engagement de son personnel afin d'assurer la qualité de service et l'efficacité pour mériter la satisfaction de ses clients.

Par ailleurs, la BH Bank a continué dans son parcours de digitalisation en apportant des solutions efficaces en matière de produits digitaux, offrant ainsi, une optimisation de la relation Banque/Clients.

En ce qui concerne l'offre produits, la banque a continué à étoffer sa panoplie de produits et services et améliorer ses prestations afin d'assurer un meilleur service rendu à la clientèle.

Les faits marquants des réalisations de la Banque durant l'année écoulée ont tourné autour de l'ancrage de la stratégie de la banque par marché.

Marché RETAIL

Objectifs

- Renforcement de l'activité Retail des agences;
- Booster davantage l'épargne, dans la perspective d'attirer des ressources saines et stables ;
- Enrichissement de l'offre par les services digitaux ;
- Mise en valeur des segments Haut de Gamme à travers notamment :
 - ✓ Prise en charge personnalisée ;
 - ✓ Miser sur une meilleure qualité de service pour ce segment de clientèle ;
 - ✓ Optimisation du parcours client Haut de Gamme à travers la spécialisation des conseillers clientèle au niveau des agences;

Réalisations 2022

1. Mise en place de deux challenges :
 - ✓ « Challenge Epargne » afin de renforcer davantage la culture d'épargne au niveau du marché Retail tout en ancrant le réflexe de collecte des ressources stables;
 - ✓ « Challenge Crédits » afin de dynamiser l'activité de la banque ;
2. Coaching de la force de vente ;
3. Finalisation du projet « Dynamisation du Réseau, Pilotage et Animation Commerciale » ; et mise en place du nouveau modèle commercial structuré par marché et par segment, accompagné par un mécanisme et des outils d'assistance de la force de vente dans leur rôle de commercial.

Développement commercial

4. Mise sur le marché des Produits de mobile payment : « BH M-Pay » et « BH M-Pay Pro » via Wallet assurant plus de fluidité des paiements et règlement de biens et services entre commerçants/clients.
5. Animation Commerciale à travers l'assistance de la force de vente dans son action de démarchage, notamment par la présentation de l'offre BH Bank aux institutions visitées dans le cadre de journées portes ouvertes.
6. Assurer la cyber sécurité des cartes BH Bank, à travers la Généralisation des Assurances, et ce, en vue d'améliorer les garanties d'assurance des cartes suivantes : Yasmine, BH Gold Nationale et Internationale, BH Travel et BH Scolarité. Par ailleurs, la banque a opté pour l'insertion d'une offre d'assurance au niveau des cartes non couvertes par des produits d'assurance à savoir les cartes CIB, Classic National, M-dinars, Classic Internationales, BH Technologie, Cool et GO. Aussi, la garantie usage frauduleux a été élargie pour couvrir aussi bien le débit constaté sur le compte occasionné suite à un vol ou à une perte de la carte que celui consécutif à l'usage frauduleux des données de la carte;
7. Consolider la synergie de la banque avec le groupe BH Bank

Marché des entreprises

Objectifs

1. Tisser des relations solides BH Bank/ Marché des Entreprises, et miser sur plus de proximité et une meilleure qualité de service ;
2. Encren l'usage des produits et services à distance pour une meilleure efficacité opérationnelle;

Réalisations

- Acquisition d'une meilleure expertise en matière d'accompagnement du marché des entreprises ;
- L'amélioration des mouvements trade pour le marché de l'entreprise ;
- Assurer un recouvrement efficient des impayés du marché de l'entreprise ;
- Renforcement de la synergie entre les différentes branches d'activités, à l'effet d'en faire un vecteur de rentabilité.
- Améliorer la commercialisation et booster l'utilisation effective du service digital E-trade en vue de donner à la clientèle une meilleure visibilité par rapport à leur activité de commerce extérieur;
- Renforcement des actions de Pilotage et suivi de leur activité de(dépôts, Chiffre d'Affaires, engagements, salle de marché, E-TRADE)

Développement commercial

Portefeuille Clients

Le portefeuille clientèle de la Banque s'est situé à 886 975 clients à fin décembre 2022, en progression de 1,5 % par rapport à fin 2021.

Ce portefeuille est composé de 820 584 clients Grand Public, 37 587 clients HDG, 4 211 professionnels et 24 311 entreprises dont 22 048 TPE.

Portefeuille Comptes (en nombre)

Le nombre de comptes clients a évolué de 2% pour atteindre 1 048 375 comptes à fin 2022 contre 1 027 848 au 31.12.2021.

famille de produit	Produit	déc-21	déc-22	var 12-2022/ 12-2021	
				en absolue	en %
Comptes clients	Comptes à vue	395 365	400 284	4 919	1%
	comptes d'épargne	627 917	643 577	15 660	2%
	Comptes à échéance	4 566	4 514	-52	-1%
	Total comptes	1 027 848	1 048 375	20 527	2%

Les Cartes

La généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique.

Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle: découverts autorisés, assurances contre les pertes, ...

Ainsi, et au 31 décembre 2022, les 56 mille nouvelles cartes sont partagées entre 55 680 cartes nationales et 1 236 cartes internationales pour ramener le nombre des cartes en stock à 276 997 mille, soit un taux d'équipement de 75% au 31/12/2022 contre 76 % en 2021.

Production de l'année	Produit	déc-21	déc-22	var 12-2022/ 12-2021	
Cartes bancaires	Cartes nationales	56 650	55 680	-970	-2%
	Cartes internationales	2 200	1 236	-964	-44%
	production de l'année en nombre de cartes	58 850	56 916	-1 934	-3%

Développement commercial

Packs

Le nombre de packs s'est amélioré de 10 % en 2022 ce qui porte leur nombre à 183 467.

Produit	dec-21	dec-22	var 12-2022/ 12-2021	
Pack Access	89 503	99 163	9 600	11%
Pack Select	66 022	70 381	4 359	7%
Pack Elite	4 643	4898	355	8%
Pack Bledna	993	1235	242	24%
Pack Senior	2 540	4081	1 541	61%
Pack Smart	1 661	2068	407	25%
Pack Grow (TPE-PRO)	680	846	166	24%
Pack AMAD	559	695	136	24%
Total packs	166 601	183 467	16 866	10%

Produits de Bancassurance

Le développement de synergie entre la Banque et sa filiale BH Assurance, axe stratégique visant notamment l'élargissement de la base de clientèle et l'amélioration de l'offre produit, a impacté positivement les ventes des produits dont le produit Dhamen-Compte. En effet, le nombre d'adhésions à des produits de bancassurance s'est amélioré de 5%, portant le stock à 465 915 au 31.12.2022.

famille de produit	Produit	déc-21	déc-22	var 12-2022/ 12-2021	
Produits bancassurance	Dhamen compte	83 957	93 312	9 355	11%
	Assurance voyage	6 669	9 027	2 358	35%
	Dhamen retraite	586	676	90	15%
	Dhamen vie	352 320	362 900	10 580	3%
	Total produits bancassurance	443 532	465 915	22 383	5%

Taux d'équipement dec 2021 -dec 2022

	déc-21	déc-22
nombre des produits en stock	2 248 527	2 325 411
nombre de clients actifs	873 341	886 975
Taux d'équipement global	2,6	2,6

Développement digital

Les canaux digitaux présentent durant l'année 2022 une adhésion progressive remarquable. En effet, 70 % des clients, titulaires de comptes de dépôts consultent en ligne leurs avoirs et 65% des comptes de dépôts sont affiliés aux services de notifications SMS. Les transactions effectuées en ligne hors paiements E-commerce dépassent les 100 000 transactions effectuées pour atteindre un montant global mouvementé de 160 M de dinars de virements en ligne.

Il est vrai que l'année 2022 laisse à l'exercice 2023 une marge de progression potentielle importante. Ce potentiel de progression de l'équipement en services digitaux et du volume des flux transactionnels en ligne par rapport à celui effectué aux niveaux des agences bancaires promet de grandes opportunités à la banque pour valoriser ses services à distance, améliorer le parcours client et renforcer sa capacité de production.

Reste que l'empreinte digitale de la banque a bien marqué l'exercice 2022. En effet, le volet informationnel en ligne s'accapare la part du lion, avec plus de quatre millions cinq cent mille visites des plateformes Web institutionnel, E-Banking et Mobile Banking cette année. De plus le volet transactionnel en ligne a vu une évolution en nombre de l'ordre de 200 % par rapport à l'exercice 2021. L'objectif est d'amener le nombre des transactions en ligne par rapport aux transactions initiées coté agence de 8 % durant 2022 à 30% durant l'exercice 2023.

La dématérialisation des relevés de comptes et des échelles d'intérêts, documents essentiels aux rapprochements bancaires et comptables de nos relations professionnels et entreprises, vise à assurer la couverture de tous les comptes de dépôts et l'arrêt définitifs des courriers papiers. Ce service initié fin 2022 vise durant 2023 répondre aux exigences de disponibilité, de traçabilité et d'instantanéité de productions des documents bancaires en ligne et servir 100% de nos relations.

Inscrite dans l'aire de son temps, la BH BANK a étoffé son offre digitale du nouveau service M.Paiement « portemonnaie électronique ». Ce service au top de la technologie lancée en 2022, offrant les options de transfert immédiat d'argent, de paiement de commerçants par scanne de QR code et de règlements de factures d'un simple clic. Ce service couvre à présent l'équipement de 20 000 clients particuliers et 80 commerçants préinscrits, vise à étoffer une population de 300 000 clients particuliers et l'inscription de plus que 4000 commerçants contribuant ainsi à un écosystème promouvant le décaising et assurant sa clientèle le confort d'une meilleure expérience utilisateur.

Canaux digitaux grandeurs, équipements et flux

- Le nombre d'abonnement bhnet est de 90 000 abonnés pour 140 000 clients potentiel (abonnement par client)
- Le nombre d'abonnement bhsm est de 200 000 abonnés pour un potentiel de 240 000 comptes (abonnement par compte)
- Le nombre de compte consulté sur bhnet de 235 000 compte pour un potentiel de 400 000 comptes.
- Le nombre de virements effectués en ligne de 9000 pour le compte de 106 000 bénéficiaires et un montant global de 156 MD
- Le nombre de consultation de la plate-forme bhnet et bhnet mobile de 3 500 000 visites durant 2022
- Le nombre de visite du site web bhbank de 1 500 000 visites durant 2022

Développement commercial

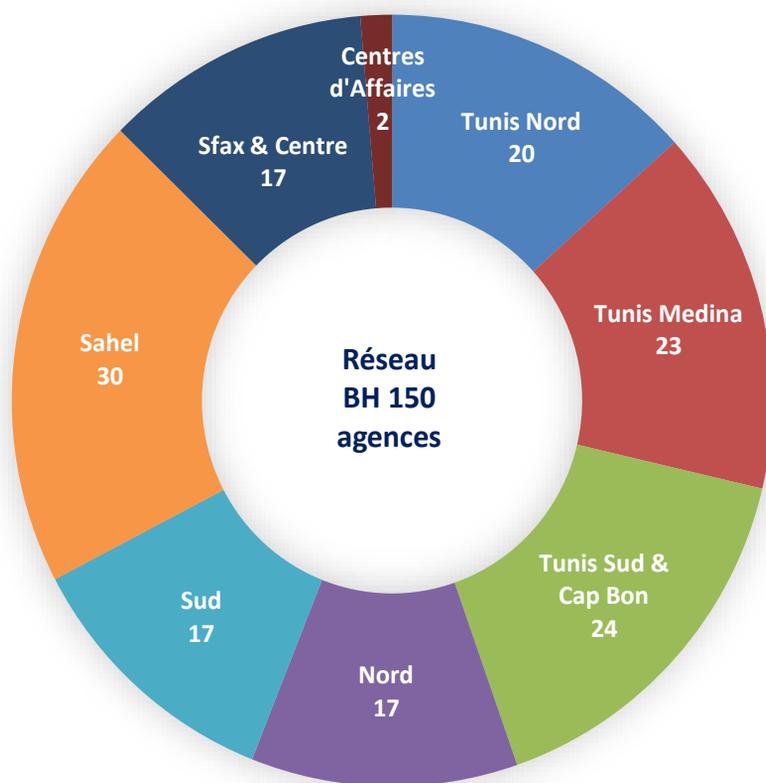
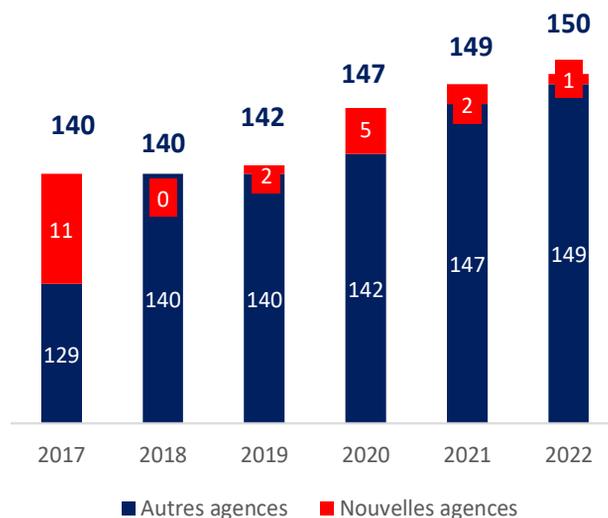
Extension et modernisation du réseau

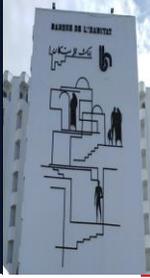
Ouvertures d'agences

La BH Bank a poursuivi durant l'année 2022 le renforcement de son réseau d'agence afin de créer un maillage de proximité auprès de sa clientèle effective et potentielle.

A cet effet, une nouvelles agence a ouvert sa porte au cours de l'année 2022, à savoir l'agence M'saken Ennour.

Les agences rénovées sont au nombre de 12 avec une refonte totale en conformité avec notre nouvelle charte d'aménagement des points de vente. Ces rénovations ont nécessité la relocalisation des agences pendant les travaux afin d'assurer la continuité de service au client.





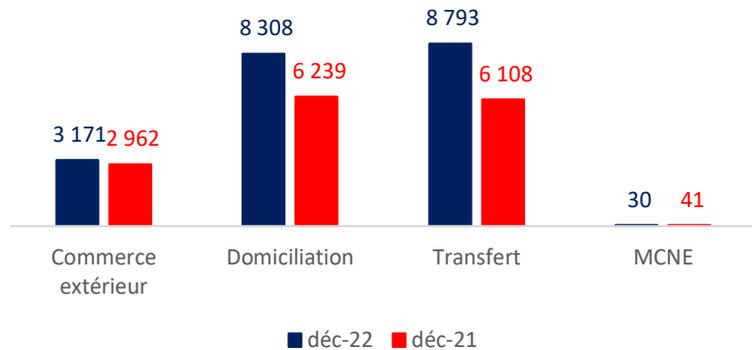
Activité à l'international

Activité à l'international

Chiffre d'affaires

Après une année difficile marquée par les répercussions négatives causées par la crise sanitaire, le commerce à l'international a connu une timide relance courant l'année 2022. En effet, le chiffre d'affaires afférent aux activités de: domiciliations, commerce extérieur, ainsi que les opérations relatives aux transferts ont atteint respectivement 8,3 MD, 3,2 MD et 8,8 MD en 2022 avec une progression de 39% par rapport aux réalisations de l'année précédente.

Evolution du Chiffre d'Affaires



Evolution mensuelle des commissions sur les opérations du BE 2021-2022

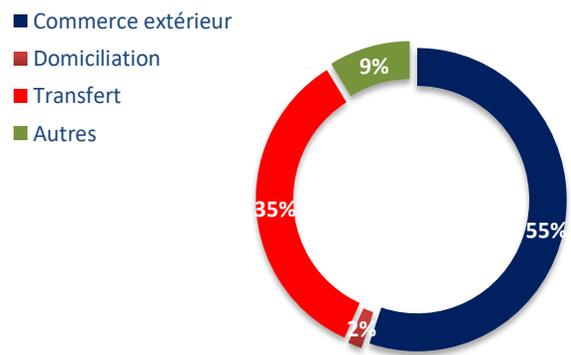


Commissions

La progression de l'activité à l'international s'est répercutée sur les revenus de la SBE. En effet, au 31.12.2022, Le total commissions est passé de 10,9 MD à 14,7MD. Les produits phares qui ont contribué cette évolution sont le Crédit Documentaire à l'importation.

La part des commissions sur le commerce extérieur gagne 10 point de pourcentage pour atteindre 55% du total des commissions sur les opérations à l'international.

Structure commissions 2022





La Salle de Marchés

La Salle de marchés (SDM)

Les dernières années ont été riches en événements (des réformes réglementaires majeures, augmentation de taux directeur en TND, Covid, Abandon des principaux taux de référence internationaux et leur remplacement par de nouveaux taux, Guerre en Ukraine etc...)

Ces événements ont constitué des défis pour l'équipe de la SDM qui les a brillamment relevés et a su s'adapter à toutes les évolutions et maintenir un niveau de performances indéniables.

C'est grâce à sa dynamique commerciale, sa gestion des risques et sa maîtrise des coûts que la SDM a su conserver une trajectoire de croissance de l'ensemble des activités de marchés et à consolider ses performances financières tout au long de l'année 2022.

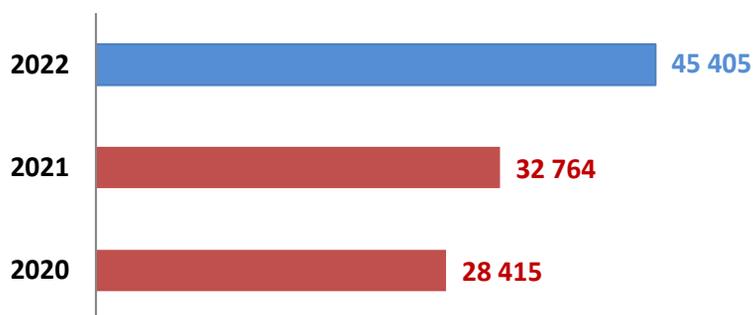
Faits saillants

- Réalisation d'un **gain de change au comptant de 44 MD** conservant son positionnement en dépit des aléas et contraintes de la conjoncture exceptionnelle à l'échelle nationale et internationale.
- **Action sur les coûts des ressources** à travers la synergie des produits et des desks de la SDM et à travers la complémentarité avec les différentes structures de production de la banque,
- Optimisation de la gestion des collatéraux et des engagements sur le marché monétaire permettant un pilotage sain de la liquidité et des ratios de la banque.

Activité Change

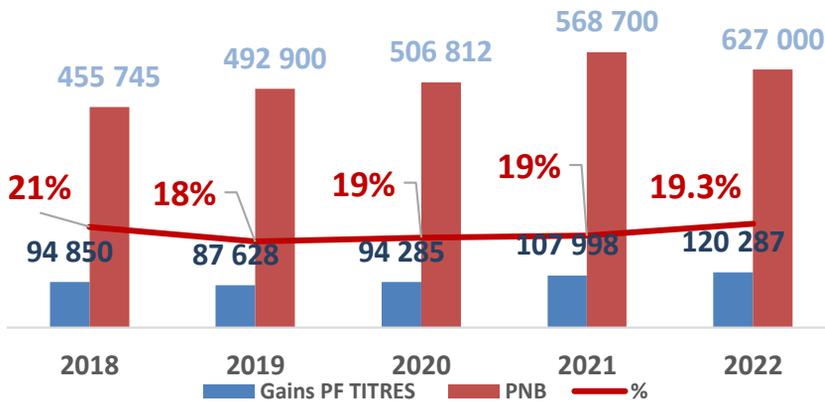
Au titre de l'année 2022, l'activité de change de la Salle des Marchés a généré un Résultat Net de change au comptant de 44 MD contre 32 MD en 2021, soit une évolution de 39%, et un taux de réalisation de l'objectif de change de 116% conservant ainsi notre positionnement parmi les leaders de marché en dépit d'une concurrence acharnée et d'une conjoncture économique et financière exceptionnelle.

Evolution du résultat de change

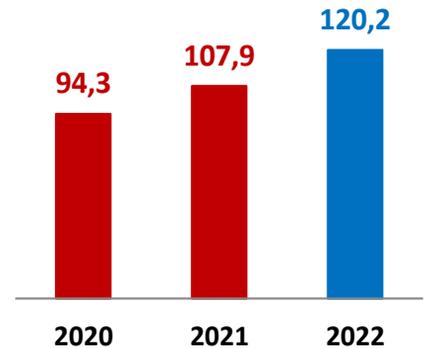


Activité SVT

Contribution du revenu sur Titres d'investissement et PF Titre commercial dans le PNB de la BH Bank



Revenu sur PTF titres



Le gain sur portefeuille titres provenant principalement de l'activité SVT continue une tendance haussière soutenue, passant de 108 MD en 2021 à 121 MD en 2022, soit une évolution de 11,4% et une contribution de 19.3 % dans le PNB de la banque .

L'année 2022 a été marquée par un changement de la structure du portefeuille avec l'acquisition de BTC et titres d'emprunt national.

Ceci a permis à la banque à la fois de:

Disposer en permanence du niveau requis et standard d'Actifs Liquides de Haute Qualité pour le respect continu du ratio « LCR »

- De générer la contribution requise du portefeuille titres dans le PNB de la banque dans le cadre de sa politique de diversification du risque et des sources de revenus.
- De répondre au besoin commercial de ses clients en quête de placements dans des titres publics à bon rapport rendement/risque.

Marché monétaire (devises et TND)

En mD	Déc. 2021	Déc. 2022	Var 12-2022/12-2021	
Report-Deport change à terme et swaps	-9,4	1,3	10,7	114%
Int/Prêts et emprunts Interb. En devises	-8,6	-7,9	0,7	8%
Int/Prêt et Emprunt BCT	-44,3	-49,4	-5,1	-11,5%
Int/Prêt et Emprunt interbancaire en TND	-33,5	-34,6	-1,1	-3,3%
Pension livrée	-11,7	-4,0	7,7	16%

- Dans un contexte marqué par des fortes tensions sur la liquidité en devises et des hausses consécutives des taux directeurs par la FED et la BCE, la BH Bank a su agir profitablement sur les coûts et la diversification des ressources et ce grâce aux efforts de négociation menés par les traders et à la synergie avec les marchés. Les charges nettes sur le marché monétaire devises ont ainsi enregistré une amélioration de 0.7 MD passant de -8.6 MD en 2021 à -7.9 MD en 2022.
- L'augmentation, entre 2021 et 2022, des charges payées sur le marché monétaire en dinars de -6.2 MD trouve son origine en partie dans la hausse du taux directeur par la BCT en mai et octobre 2022. Toutefois cette augmentation des charges a été largement compensée par la nette amélioration du report déport sur opérations de change à terme et swap passant de -9.4 MD en 2021 à 1.3 MD en 2022.
- L'amélioration du report déport de 10.7 MD provient notamment de la baisse des opérations de SWAP devises/TND et en faveur des refinancements et des emprunts à blanc sur le marché monétaire en dinars



Activités monétique

Activité monétique

Nos cartes

Pour la Banque, la généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique. Ainsi, et en 2022, le taux d'équipement a atteint 75% par rapport à celui réalisé en 2021 de 76% .

Les 276 997 cartes sont réparties en cartes classiques, cartes électronique et cartes Gold. Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle: découverts autorisés, assurances contre les pertes.

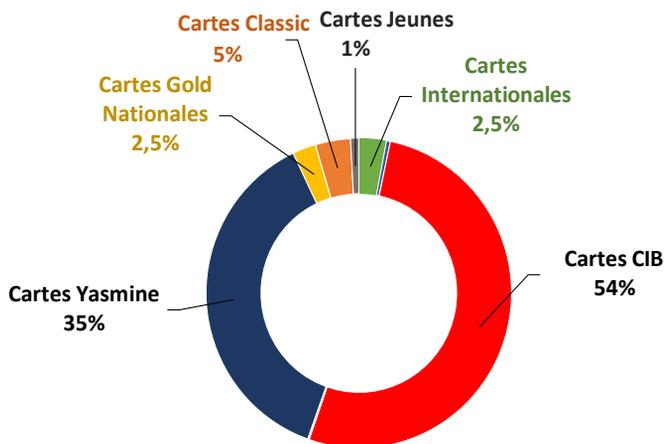
Les packs BH, soit au nombre de 183 467, sont tous équipés de cartes

Les porteurs de cartes BH ont réalisé 3,1 milliard de transactions de paiement en progression de 19,6 % en nombre et 43,3 % en montant tandis que leurs retraits sur les guichets automatiques de la BH et des autres banques ont progressé de 8% en nombre et de 9% en montant (7,9 milliard de transactions).

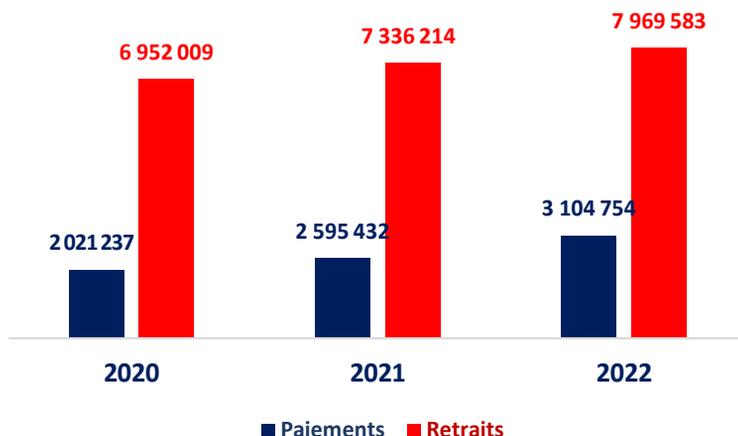
De 2020 à 2022, les paiements par cartes ont progressé de 53,6%.

Globalement, l'activité de nos cartes a progressé de 11% en nombre et 12,8 % en montant réalisant 2,051 MD pour 1,1 MD de transactions.

STRUCTURE DES CARTES EN 2022



Evolution du volume transactionnel des cartes BH Bank



Activité monétique

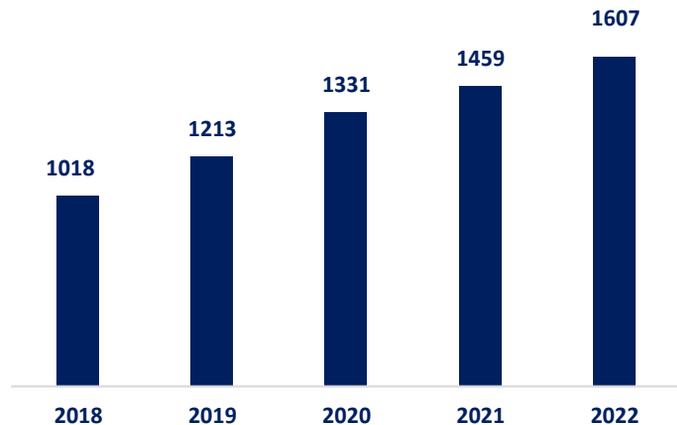
Nos Guichets (GAB's)

Notre réseau de GABs, constitué de 181 unités, a permis la réalisation de 6,9 milliard de transactions pour un chiffre d'affaires de 1607 MD en progression de 9,6% en nombre et 10,2% en montant.

La moyenne transactionnelle mensuelle est de 3155 opérations contre 2680 en 2021 soit en progression de 17,7%.

Les commissions perçues sur les porteurs de cartes des autres banques (locales et étrangères) ont totalisé 3,9 MD.

Evolution du Volume Opérateur (en MD) des GABs BH



Nos terminaux de paiements (TPE)

En progression de 14%, le nombre des commerçants affiliés est de 839 dont 652 commerçants actifs soit un taux d'activité de 78%.

L'ensemble de ces commerçants est équipé de 1498 terminal de paiement (TPE) en progression de 4,8%.

L'activité des commerçants s'est améliorée de 18% en nombre et 42% en montant enregistrant un chiffre d'affaires de 162,2 MD et 3 MD de commissions perçues ce qui dénote de l'amélioration de l'utilisation domestique d'ailleurs recherchée.

Evolution des commissions et du chiffre d'affaires pour les TPE





Rétrospectives 2018 - 2022

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

Indicateurs d'activité	2018	2019	2020	2021	2022	Δ 12-22 / 12-21	TCAM 18-22
Total Bilan	11 911,9	12 207,6	12 243,4	12 405,2	13 626,3	9.8%	3.5%
Crédits Nets à la clientèle	9 130,3	9 647,3	9 831,5	9 817,9	10 686,9	8.9%	4.1%
Portefeuille Titres	1 577,6	1 627,0	1 666,6	1 805,0	2 235,8	23.9%	9.4%
Ressources Clientèle	6 536,4	6 879,3	7 234,5	7 782,2	8 549,7	9.9%	7.0%
Emprunts & Ressources spéciales	1 406,7	1 571,9	1 735,6	1 723,6	1 447,5	-16.0%	1.4%
Capitaux Propres	867,3	981,1	1 054,6	1 161,4	1 235,5	6.4%	9.3%

Indicateurs d'exploitation	2018	2019	2020	2021	2022	Δ 12-22 / 12-21	TCAM 18-22
Marge d'intérêts	216,8	272,8	290,4	324,3	344,5	6.2%	12.5%
Commissions nettes	90,7	99,0	93,6	104,2	112,8	8.3%	5.8%
Gains nets sur portefeuille-titres	148,3	121,2	122,8	141,0	165,6	17.4%	3.8%
Produit Net Bancaire	455,7	492,9	506,8	569,5	622,9	9.4%	8.2%
Frais de personnel	125,3	133,8	124,6	150,3	167,8	11.7%	8.0%
Charges générales d'exploitation	51,5	56,4	52,8	57,6	65,0	12.9%	6.2%
Résultat Brut d'exploitation	278,9	312,4	336,9	370,3	397,5	7.4%	9.3%
Dotations nettes aux provisions	76,6	80,1	178,6	122,8	179,7	46.3%	35.6%
Résultat d'exploitation	203,5	218,5	140,4	231,8	199,1	-14.1%	5.7%
Résultat Net	136,3	141,6	72,9	134,7	118,7	-11.9%	7.1%

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

Ratios de rentabilité	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
RESULTAT NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)	15.72%	14.44%	6.92%	11.60%	9.61%
RESULTAT NET / TOTAL ACTIF (ROA)	1.14%	1.16%	0.60%	1.09%	0.87%
PNB / TOTAL BILAN	3.83%	4.04%	4.14%	4.59%	4.57%
PNB / C.A	42.4%	42.0%	44.8%	53.1%	52.1%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	4.99%	5.08%	5.15%	5.80%	5.83%
RESULTAT NET / PNB	29.9%	28.7%	14.4%	23.7%	19.1%

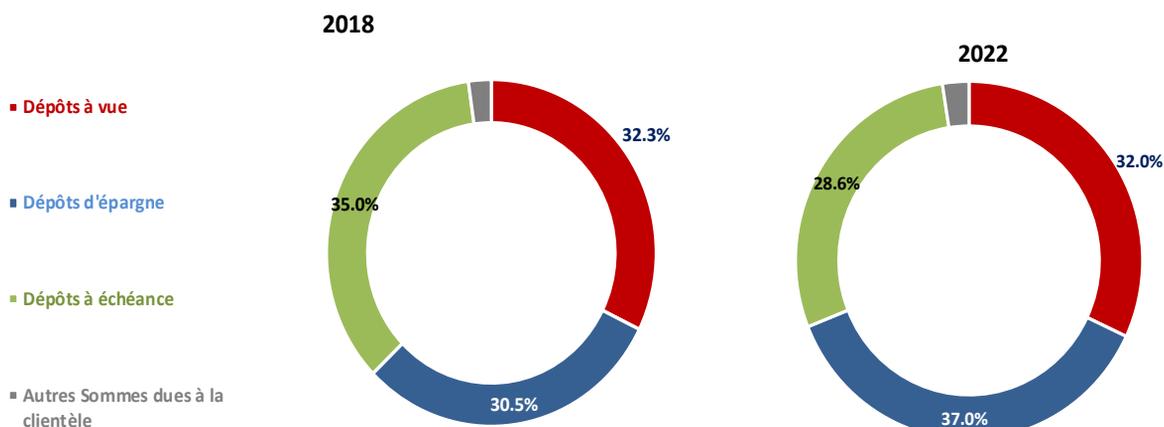
Ratios d'exploitation	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	79.9%	81.5%	81.7%	76.2%	74.2%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	41.5%	41.4%	38.5%	39.1%	40.4%
COMMISSIONS NETTES/P.N.B	19.9%	20.1%	18.5%	18.3%	18.1%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	27.5%	27.2%	24.6%	26.2%	26.9%

Ratios Prudentiels	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
NPL	11.4%	12.5%	15.3%	15.9%	15,8%
Ratio de couverture	77.8%	76.4%	70.5%	71.3%	69,4%
Ratio de solvabilité globale	10.7%	11.1%	11.8%	14.1%	14,3%
TIER 1	7.74%	8.49%	9.5%	10.8%	11,6%

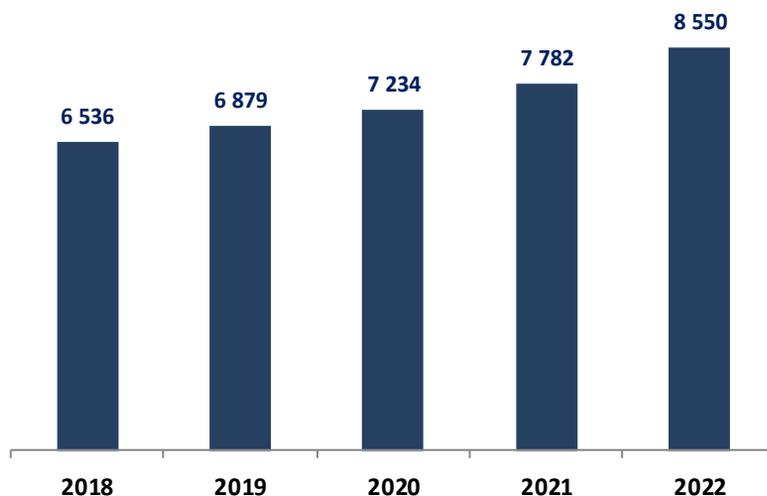
Dépôts de la clientèle

Avec un total 8 550 MD au 31.12.2022 , les ressources de la clientèle ont progressé de 9,9% (+767,5 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 7 %.

Evolution de la structure des ressources clientèle



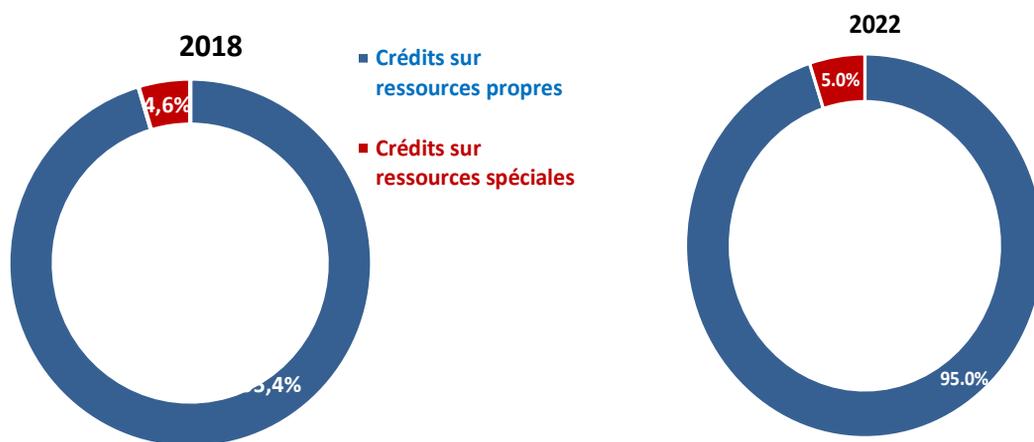
Evolution de l'encours des ressources clientèle



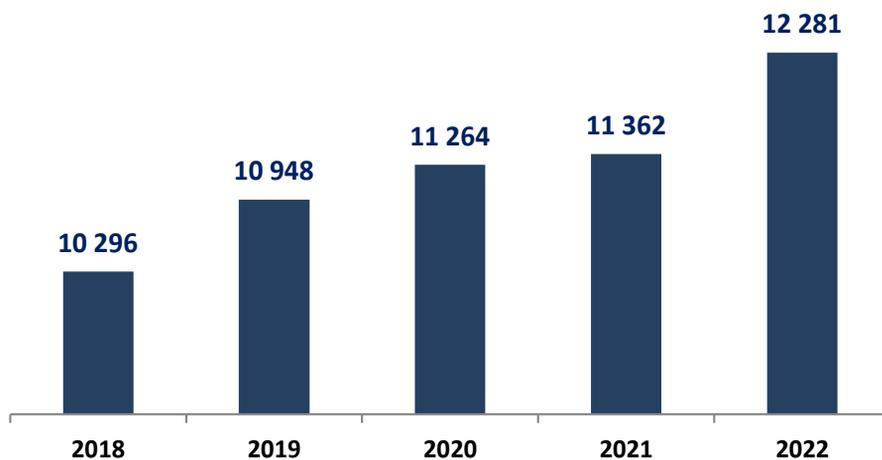
Crédits sur ressources propres

Avec un total 12 281 MD au 31.12.2022 , **les crédits bruts** ont progressé de 8,1 % (+919,1MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 4,5 %.

Evolution de la structure des crédits bruts à la clientèle



Evolution de l'encours des crédits bruts à la clientèle

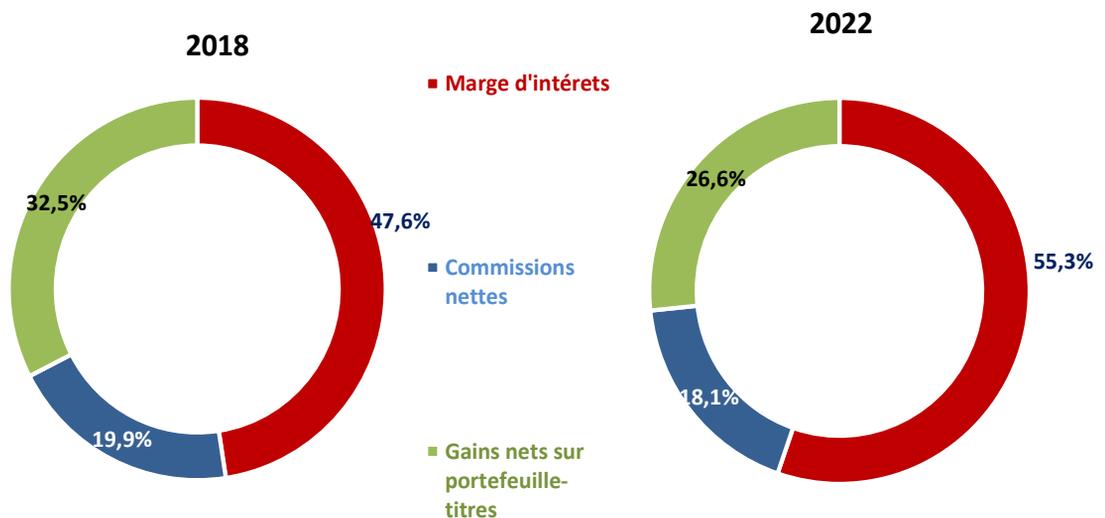


Résultats

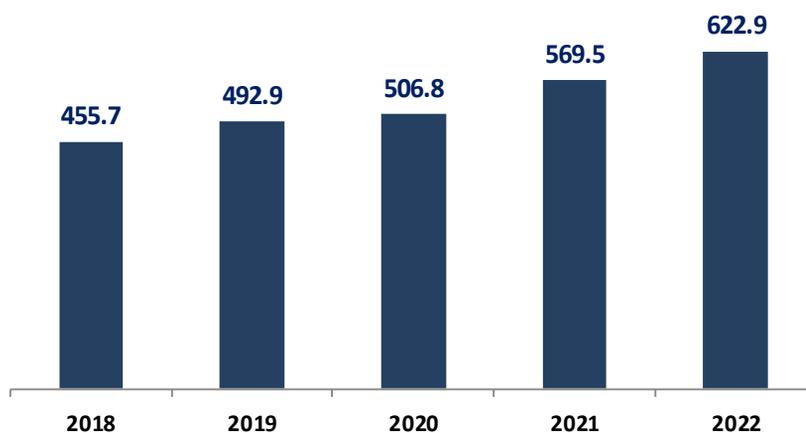
Produit Net Bancaire

Avec un total 622,9 MD au 31.12.2022 , les **produit net bancaire** a progressé de 9,4% (+53,4 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 8,2 %.

Evolution de la structure du Produit Net Bancaire



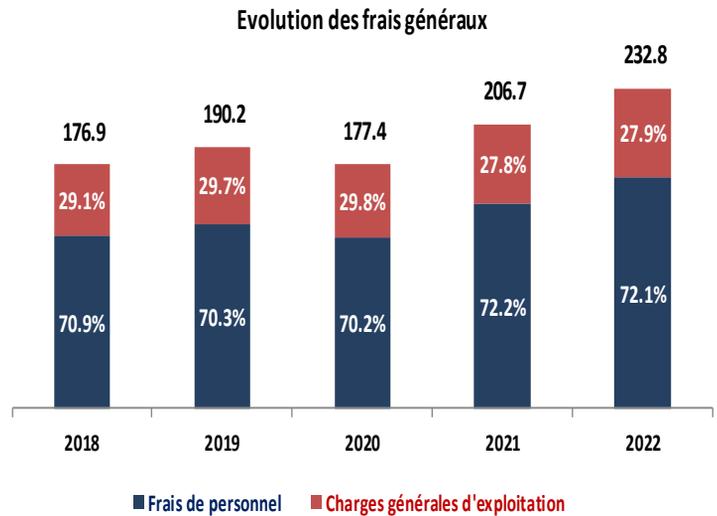
Evolution du Produit Net Bancaire



Résultats

Frais généraux

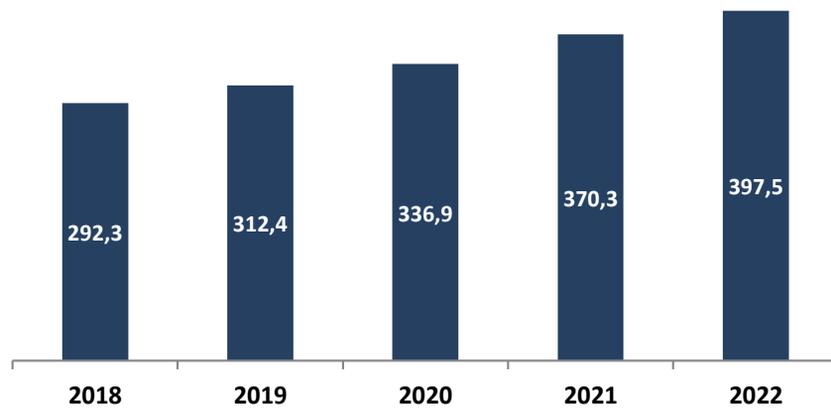
Avec un total 236,3 MD au 31.12.2022 , les **frais généraux** ont progressé de 14.3% (+29.6 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 7.9 %.



évolution du résultat brut d'exploitation

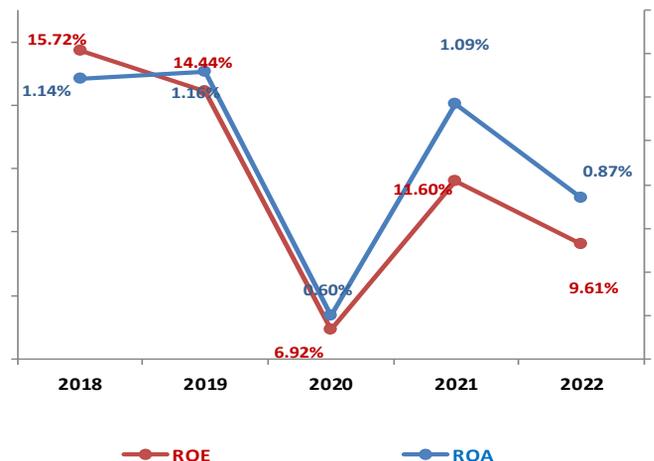
Résultat brut d'exploitation

Avec un total 397.5 MD au 31.12.2022 , le **Résultat Brut d'exploitation** a progressé de 7.4 % (+27.3MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 8%.



Ratios de rentabilité

Pour les ratios de rentabilité, le rythme de croissance du résultat est moins important que celui des actifs ce qui a impacté le ROA qui se situe à 0,87% à fin 2022 contre 1,09% en 2021. De même, le ROE s'est situé à 9,61% en 2022 contre 11,60% à fin 2021.





Où allons-Nous ?

Perspectives en 2023

L'année 2023 sera marquée par la poursuite de la stratégie de la BH Bank qui s'oriente vers :

- la poursuite de la consolidation de la part de marché sur les segments des PME et retail (TPE, professionnel et particuliers) ;
- le maintien de son rôle en tant qu'acteur majeur sur le marché corporate (Groupes et grandes entreprises).

Ce développement de l'activité se fera dans le respect des différentes politiques de crédits, d'appétence aux risques et de gestion des risques (y compris la gestion du risque environnemental et social) et en s'appuyant sur les marges de croissance qu'offrent les niveaux des ratios prudentiels de solvabilité (ratio de solvabilité global et de base) et de liquidité (LCR et LTD).

Il se fera également tenant compte des orientations générales suivantes:

- la poursuite de la politique sélective principalement vis-à-vis des secteurs des BTP, du tourisme et de la promotion immobilière.
- la consolidation du dispositif de recouvrement à travers la création d'un responsable « Watch List » pour suivre de près la situation des clients dans la phase commerciale et anticiper les difficultés.
- le développement de produits à forte valeur et non consommateurs de fonds propres (activité de la salle, le trade, la monétique, le Mobile Payment,...)
- la relance du produit PEL (Plan d'épargne logement) dans un contexte marqué par une tendance haussière du taux directeur de la BCT.
- la poursuite des efforts pour une meilleure maîtrise du coût des ressources (consolider la part des dépôts à vue et des dépôts d'épargne).
- la poursuite des efforts pour l'optimisation des charges de fonctionnement.
- la mise en œuvre du plan arrêté pour consolider la synergie entre les différentes sociétés du groupe BH et principalement La BH Assurance, la BH Leasing, la BH Equity et la BH Invest.

- la capitalisation sur les travaux d'élaboration de la cartographie des risques pour poursuivre la constitution de la base des incidents et l'optimisation du dispositif de contrôle interne.
- la poursuite du processus de transformation digitale de la banque à travers des victoires rapides (e-trade, Mobile payment, workflow pour gérer les décisions ponctuelles, ...) et en s'appuyant éventuellement sur notre laboratoire d'innovation « BH INNOV » et ce, en attendant la finalisation de la mise en place de l'ERP Bancaire.

L'année 2023 sera également marquée par la finalisation des travaux d'implémentation des projets structurants déjà engagés à savoir :

- L'implémentation du nouveau ERP Bancaire accompagnée par la refonte du système comptable et l'optimisation des processus de la banque qui en découle.
- L'adoption des normes IFRS.

Développement commercial

SATISFACTION CLIENTELE ET QUALITE DE SERVICE

- Assurer une meilleure qualité de service à travers une meilleure prise en charge de la clientèle,
- Améliorer davantage l'image de la banque à travers la Satisfaction et fidélisation de la clientèle;
- Le raccourcissement des délais de traitement et une meilleure prise en charge des réclamations,

EXTENSION ET ORGANISATION DU DISPOSITIF COMMERCIAL

- Intégrer des centres d'affaires au niveau des régions, dans la flotte BH Bank afin de:
 - ✓ Assurer plus de proximité avec la Clientèle Entreprises notamment celle à forte valeur ajoutée,
 - ✓ Permettre un meilleur développement commercial et réduire le taux d'attrition,
 - ✓ Optimiser les services rendus à la clientèle existante pour mieux les fidéliser;
- Aussi, il est projeté d'étendre le réseau de GAB hors sites au niveau des régions et zones à haut potentiel,

PRODUITS, SERVICES ET POLITIQUE DE TARIFICATION

- Préparer un benchmark des offres du secteur et assurer une veille concurrentielle permanente;
- Assurer l'ancrage des services digitaux déjà existants, auprès des utilisateurs finaux (E-Trade, M Pay, ...)
- Mise en place de nouveaux services digitaux dont BH Voice (serveur vocal interactif) et le E-Documents, E-Relevé...
- Développer de nouvelles offres à l'adresse du marché des entreprises,
- La multiplication des partenariats avec des marchés cibles,
 - Injection de nouveaux produits en faveur de la clientèle privilégiée de la salle de marchés BH Bank,
 - Révision de la tarification bancaire, réalisée suite à un benchmark du secteur,
- Elargissement de l'offre monétique, à travers le lancement de nouvelles cartes dédiées: **carte épargne, carte Platinum et carte Business**,
- Etoffement de l'offre de packages à l'adresse du segment Haut de gamme ;
- Lancement du Projet Banking On Women, et ce, en déployant une stratégie de démarchage et de conquête des femmes entrepreneures ; Ce projet sera notamment accompagné par Le lancement de produits et services non financiers ;

ANIMATION COMMERCIALE ET PILOTAGE DE L'ACTIVITE

- Le renforcement des actions de démarchage et de prospection ;
- Mener des actions ciblées visant les segments convoités par le secteur bancaire, à savoir : les segments Haut de Gamme, Professionnels et Entreprises;

Miser sur la montée en puissance du niveau de prise en charge de la clientèle Haut de Gamme, Professionnels et Entreprises, ainsi qu'une meilleure réactivité par rapport à leurs demandes et réclamations;

- Booster les actions de développement commercial concomitamment avec les animateurs régionaux et les directeurs d'agences en misant sur les secteurs porteurs : journées portes ouvertes, meetings, ...;
- Renforcer la synergie groupe BH Bank à travers des actions communes ciblées visant à améliorer la commercialisation des produits du groupe BH Bank;
- Pilotage de l'activité Retail basée sur de nouveaux KPI principalement le PNB par agence et par marché
 - organisation de challenges par marché,
 - Challenger les commerciaux à travers un système de rémunération et de récompense et créer de la concurrence inter-agences et inter-chargés;
- Assurer une montée en compétence à travers l'organisation d'un programme de formation mensuel à l'adresse des Directeurs d'agences et des Chargés de clientèle et chargés d'affaires, tout au long de l'année, touchant des thèmes divers: Les produits, le recouvrement, la réglementation, ...
- Renforcer l'assise financière de la banque à travers la collecte de ressources saines et stables;
- Le traitement de la tarification de faveur demandée par la clientèle, en fonction de la rentabilité de la relation

DÉVELOPPEMENT DIGITAL

Redimensionnement et évolution du service call center, avec l'implémentation d'une solution web banque intégrale de gestion des réclamations d'une part et la rénovation de la plateforme téléphonique call center d'autre part.

Perspectives en 2023

Mise en place du service recharge via web, un nouveau service permettant la recharge téléphonique, tout opérateur confondu, en ligne avec le compte client,

Poursuite de l'implémentation de bornes interactives internes et externes, avec des services digitaux d'accroche et d'entrée en relation, permettant d'optimiser le temps commercial de la force de vente et de permettre au client, plus de proximité, d'accessibilité et de gain de temps.

Mise en production du service SMS international, au profit de la diaspora tunisienne cliente de la banque.

Mise en place du nouveau BH VOICE de la Banque, un serveur vocal interactif à la fois informationnel que transactionnel.

Mise en place du service virement en ligne avec validation OTP-SMS et le déploiement de cette option sur les différents canaux digitaux.

Mise en place des services de Scan Chèques & Effets en Ligne, pour la Simplification de Gestion des Chèques et l'amélioration des délais et du processus.

Mise en place d'une plateforme E-KYC, d'entrée en relation et d'identification du client en ligne respectant les normes de sécurité et de conformité.

Mise en place de la nouvelle signature électronique DIGIGO, regroupant les trois dimensions: obtention de la signature, validation des virements et signature des documents

Mise en place du service E document : ce service concrétise la stratégie de la banque de dématérialiser tous les documents à la disposition de clientèle à savoir les relevés de comptes mensuels, les échelles d'intérêts trimestriels, les avis et d'autres documents.

Refonte des plateformes E.Banking et mobile Banking de la banque avec de nouvelles ergonomies plus de services à savoir la gestion des cartes.

Les projets liés à la refonte système d'information dont principalement l'ERP bancaire

- Promouvoir davantage les services digitalisés (M-Payment, Solution monétique - volet compensation)

- Mise en place d'une solution pour la gestion du parc informatique (équipements, contrats, ticketing, licences)
- Mise en exploitation de la nouvelle infrastructure matérielle et logicielle du nouveau DATACENTER de la banque
- Sécurité du système d'information de la banque (SIEM, EDR, XDR, Sauvegarde des postes de travail, gestion de vulnérabilité, PAM)
- Migration vers la MS Exchange
- L'achèvement des travaux d'implémentation du nouveau Système ERP T24.

Les projets liés à l'organisation

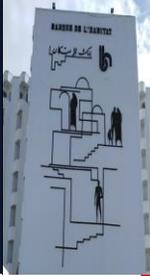
- Renforcement du dispositif de Gouvernance de l'Organe de Direction
- Optimisation et efficacité opérationnelle des processus de traitement des dossiers de financements
- Optimisation des processus liés à l'activité avec l'étranger dans un objectif de certification
- Accompagnement à la mise en place de services digitalisés (E-Echelle d'Intérêt, E-Relevé, Numérisation chèques clients etc)
- Accompagnement à la mise en place des produits de " Banking women "
- Renforcement des contrôles permanents par l'ancrage de la surveillance managériale de deuxième niveau
- Achèvement des fiabilisation des données à migrer sous T24

Les projets liés au capital humain

- Accompagnement de l'équipe ERP dans la conduite du changement;
- Dimensionnement du personnel des services centraux;
- Mise en place du nouveau système d'évaluation;
- Développement des compétences des collaborateurs en mettant à leur disposition les formations nécessaires et enrichissement de la plateforme BH Academy.

Les projets liés à la conformité

- Assurer le pilotage et la coordination des travaux de la mission d'audit de suivi dans **le cadre de la certification de la Banque au standard « AML 3000 »**. La réunion d'ouverture (kick off) a eu lieu le 12 décembre 2022 avec l'organisme de certification
- Piloter les opérations d'amélioration continue du dispositif de connaissance de la clientèle en terme de taux d'équipement par des fiches « KYC » et de qualité des données recueillies au cours de la mise à jour des dossiers.
- Identifier et analyser les risques de non-conformité de la Banque et élaborer la cartographie
 - de risque de non-conformité.
 - Poursuivre les travaux préalables afin de faire la déclaration de soupçon (DS) via l'appli
 - « GoAML » sous format « XML », et ce, suite au report par la CTAF de la date butoir (deadline) à la fin du mois de juin 2023.
- Assurer les travaux préalables pour la déclaration « CRS » (Commun Reporting Standard) aux pays de l'OCDE.
- Assurer des Vigilances renforcées à l'égard des Correspondants Bancaires Transfrontaliers et des autres relations similaires.
- Etablir le rapport d'évaluation de risque LAB/FT pour l'année 2022 à présenter au Comité
 - des risques, et ce, après avoir révisé la matrice de risque ainsi que les scénarii.
 - Veiller à la couverture des métiers du bancaire étranger par des processus formalisés, comportant les contrôles LAB/FT nécessaires.
 - Renforcer les mesures de vigilance concernant les opérations effectuées en espèces.
 - Améliorer le taux de traitement du stock générées par l'outil Siron AML et KYC.
 - Observer le degré d'avancement du projet de la fiabilisation des données,
 - Former, conseiller et sensibiliser les opérationnels de la Banque sur l'appropriation et la maîtrise des techniques et des mécanismes de contrôle de conformité.
- Sensibiliser et communiquer sur les codes, les chartes, les politiques de la Banque.
- Optimisation des outils de monitoring et de filtrage: Pour renforcer sa capacité à faire face à d'éventuels risques LAB/FT, la Direction de la Conformité va acquérir les abonnements suivants au cours de l'année 2023 :
 - ✓ Abonnement à des listes de ports sanctionnés.
 - ✓ Abonnement à la liste des sanctions UK (exigence du correspondant anglais suite au Brexit)
 - ✓ Abonnement à des listes de bénéficiaires effectifs.
 - ✓ Abonnement dans une plateforme de Bad News (exigence des correspondants).



Titre de la BH Bank en bourse

Comportement boursier de la valeur BH

Durant l'année 2022, le cours de l'action BH BANK a fluctué entre 18,36 D au plus haut (y compris la transaction de bloc) et 8,90 D au plus bas. Le cours a terminé l'année à 13,56 D contre 9,40D une année auparavant.

Malgré la conjoncture économique défavorable, l'indice boursier du secteur bancaire a gagné 1456,22 points soit une hausse de 36,83% de sa valeur par rapport au début de l'année 2022.

A décembre 2022, le volume des capitaux échangés sur le titre BH s'est établi à 87,931MD contre 14,156 MD une année auparavant. Cette hausse a touché tout le secteur : les titres des banques cotés ont accaparé 34,43% du volume global de la cote de la bourse contre 32,51% à fin 2021.

La capitalisation boursière du titre BH BANK est passée de 447,44 MD à fin 2021 à 645,46 MD à fin 2022, soit une amélioration de 44,26%.

Le plus fort volume journalier a été enregistré le 09 septembre 2022 pour un montant de 74,032 MD suite à une transaction de bloc. Cette dernière a été effectuée à un cours de 18,360 soit le plus de l'année.

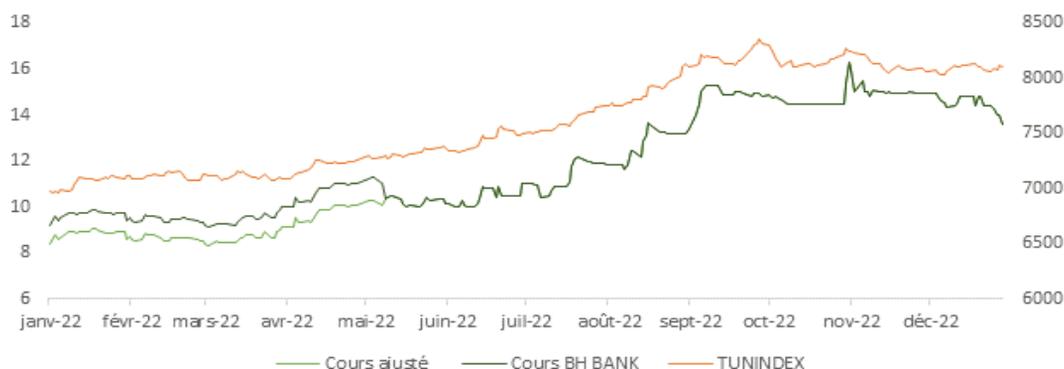
Le cours le plus bas de la période à été réalisé au cours de la séance du 07/01/2022 pour 8,900 DT.

	31.12.2021	31.12.2022		31.12.2021	31.12.2022
Cours début de période (DT)	9,190	9,400	Nombre de titre traités	1 464 761	5 138 763
Cours fin de période (DT)	9,400	13,560	Volume de capitaux échangés (MD)	14,156	87,931
Cours plus haut (DT)	10,600	18,360 (**)	Capitalisation boursière (MD)	447,44	645,46
Cours plus bas (DT)	7,700	8,900	PER	3,32 x	4,51 x (*)
Cours moyen pondéré (DT)	9,664	17,111			

(**) Y compris le cours de la transaction de bloc

(*) calculé sur la base d'un résultat net prévisionnel de 143 MD.

Evolution cours boursier BH BANK vs TUNINDEX



TUNINDEX :
+15,10%

Rendement
titre BH
BANK :
+54,36%

Secteur bancaire vs Marché

	31.12.2021	31.12.2022	variation
Indice Banques	3 953,41 pts	5 409,63 pts	+36,83%
TUNINDEX	7 046,01 pts	8 109,68pts	+15,10%

	En MD	31.12.2021	31.12.2022	variation
Volume secteur bancaire		506,059	535,598	5,84%
Volume Global du marché des actions		1 554,350	1 558,350	0,26%
	%	32,56%	34,37%	

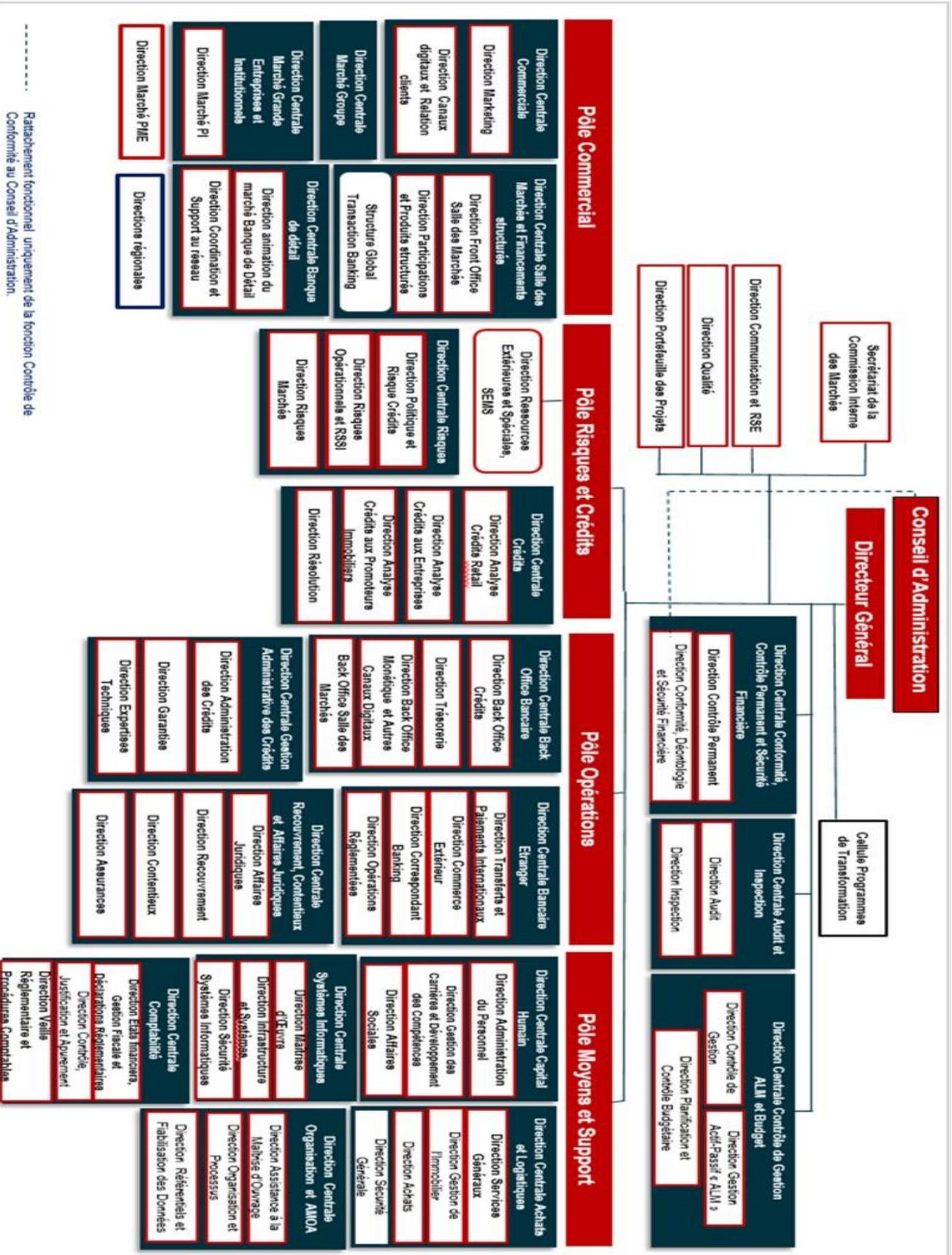
Titre BH BANK vs Secteur bancaire

	31.12.2021	31.12.2022	variation
Indice Banques	3 953,41 pts	5 409,63 pts	+36,83%
Cours BH BANK	9,400 DT	13,560 DT	+44,26%

	En MD	31.12.2021	31.12.2022	variation
Volume BH BANK		14,156	87,931	521,15%
Volume secteur bancaire		506,059	535,598	5,84%
	%	2,80%	16,42%	



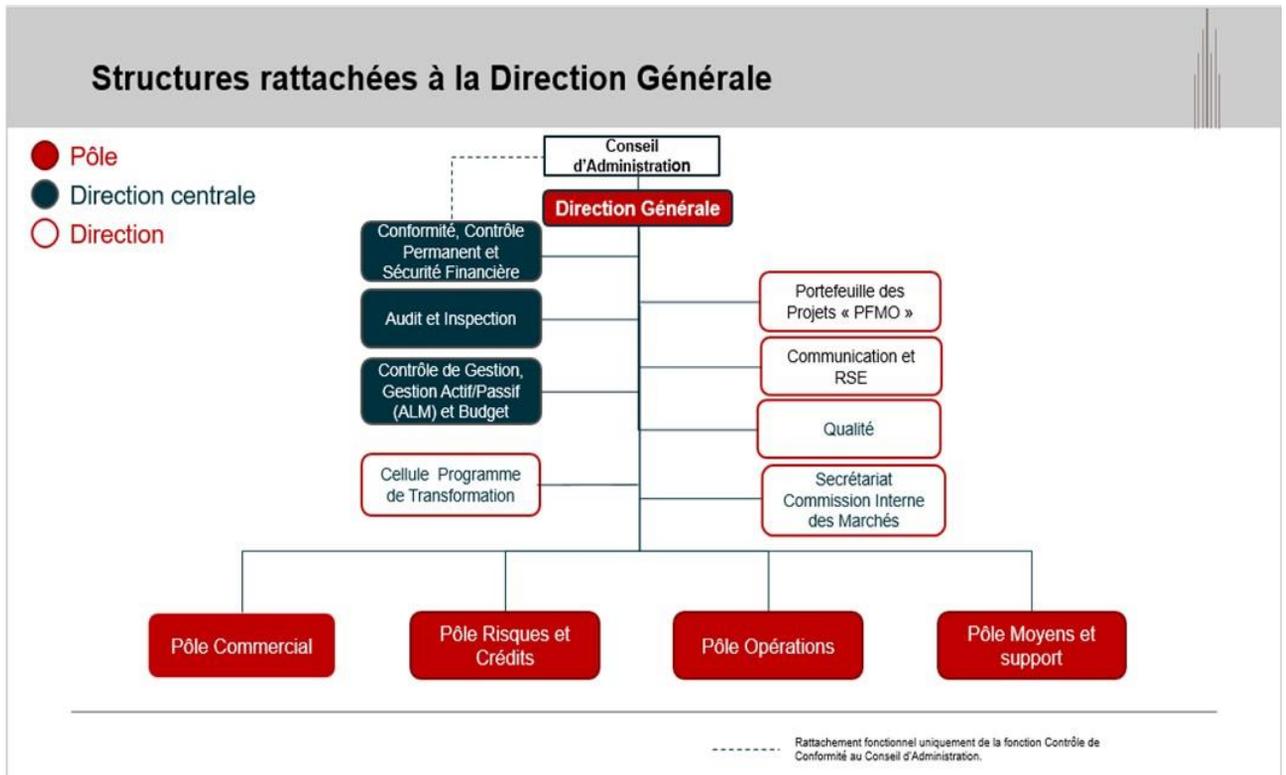
Organes de gestion



Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques encourus, de s'assurer que l'activité de la Banque est réalisée en conformité avec les règles déontologiques et dans le respect de la loi et de la réglementation en vigueur et de surveiller l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

Les structures rattachées au Directeur Général sont les suivantes :



Les Pôles

Le Pôle Commercial

Composition :

- La Direction Centrale « Marché Grandes Entreprises et Institutionnels »
- La Direction Centrale « Marché Groupes »
- La Direction « Marché PME »
- La Direction Centrale « Banque de Détail »
- La Direction Centrale Commerciale
- La Direction Centrale « Salle des marchés et financements structurés »
- Stratégie de développement digital (fonction en staff)

Attributions :

- Piloter les travaux d'élaboration de la politique commerciale de la banque et ce, conformément aux orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la Préparation des objectifs commerciaux du Pôle Commercial et suivre les réalisations.
- Veiller au suivi des engagements, à la normalisation des dossiers de crédits et à l'activation des actions de recouvrement des dossiers compromis selon le processus en vigueur.
- Superviser et contrôler les activités de la Direction Centrale Marché Grandes Entreprises et Institutionnels, Direction Centrale Marché Groupes, Direction Marché PME, Direction Centrale Banque de Détail, Direction Centrale « Salle des marchés et financements structurés » et la Direction Centrale Commerciale.
- Veiller au démarchage et prospection des promoteurs des grands projets économiques pour développer des partenariats avec eux.
- Veiller à l'accompagnement des choix stratégiques des entreprises en les conseillant et en leur proposant les meilleurs schémas de financement à toutes les étapes de leurs développements.
- Veiller à la mise en place d'une démarche de vente et de conseil accompagnée par une offre complète et évolutive de produits et services et accroître la vente croisée (Cross-Selling).
- Contrôler les activités du réseau et veiller à la mise à sa disposition des moyens nécessaires pour son bon fonctionnement.
- Suivre la performance du réseau dans la réalisation des objectifs commerciaux et s'assurer de leur réalisation.
- Suivre les activités liées aux marchés monétaires, de change et les marchés financiers.
- Contrôler les activités de front office de salle des marchés et veiller au respect des limites fixées et de la réglementation en vigueur.

- Suivre les participations de la Banque et les représentations à l'étranger et prospecte les cibles d'investissements.
- Veiller à la prise en charge de la réglementation bancaire impactant l'activité de son pôle et réguler l'activité commerciale en conséquence. • Evaluer d'un point de vue commercial les divers besoins de la clientèle avant leur transmission aux structures concernées pour suite à donner (crédit, placement, conditions préférentielles, opérations de salle des marchés, opérations de commerce extérieur, etc,...).
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque.
- Redéployer en collaboration avec la structure chargée du capital humain, le personnel du Réseau en fonction des profils et des formations acquises.
- Superviser les programmes de visites aux relations commerciales (Corporate, PME, etc,...).
- Superviser et Contrôler les études commerciales des demandes de financement selon le canevas d'étude et s'assurer du respect de la politique des crédits et des limites fixées.
- Approuver les conditions de banques générales et préférentielles et s'assurer de leur application.
- Veiller à la mise en place de la politique de la Banque en matière de développement de canaux digitaux et l'amélioration de la relation client/banque.
- Suivre les activités des filiales, analyser leur rentabilité et proposer à la Direction Générale toute action de nature à stimuler leur développement
- Veiller à la sécurité des dossiers de participation de la Banque et statuer sur les opportunités de participations.
- Veiller à la promotion et au développement de l'image de marque de la Banque envers le segment clientèle privée et des Tunisiens Résidents à l'Etranger.
- Participer aux différents Comités de la Banque.
- Veiller au respect des normes de qualité et à l'application des exigences réglementaires en la matière afin de réduire les délais de réponse et d'assurer une meilleure qualité de service.
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Assurer le reporting périodique à la Direction Générale.

Le Pôle Risque et Crédit

Composition :

- La Direction Centrale Risques
- La Direction Centrale Crédits
- La Direction Ressources Extérieures et Spéciales, Safety & Environmental Management System (SEMS)

Attributions :

- Piloter les travaux d'élaboration de la politique de la banque en matière des risques et crédits et ce, conformément aux orientations stratégiques de la Banque.
- Décliner les politiques de la banque en matière de risques et crédits en plans d'actions et mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaire à sa mise en œuvre; Assurer l'exécution des plans d'actions opérationnels.
- Prospecter les éventuelles possibilités de drainage de ressources extérieures et locales à moyen et long terme.
- Gérer les lignes de crédits extérieures et sur les ressources spéciales et faire le suivi et le contrôle de leurs utilisations en collaboration avec les structures concernées.
- Valider et échanger au besoin, avec le Pôle Commercial, sur les dossiers de crédits centralisés en vue de les présenter au Comité Central des Crédits et/ou au Comité Exécutif de Crédits.
- Veiller à la réalisation des études, des analyses et des statistiques portant sur les engagements de la Banque.
- Veiller à la déclaration réglementaire aux différents organismes (Ministères, BCT, APTBEF, etc,...).
- Définir un modèle de pilotage des risques et de la gestion des crédits de la banque et assurer la mesure et le suivi des indicateurs de performance de sa structure (tableaux de bord d'activité, rapport analytique).
- Contrôler la performance des modèles et des systèmes de notation interne (SNI) et du Scoring par le biais de back-testing et veiller à sa mise à jour.
- Participer aux travaux du Comité de Direction et du Comité des Crédits de la Banque; être force de proposition pour l'amélioration continue de la performance des entités sous sa responsabilité et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque tout en maîtrisant les risques.
- Veiller à la mise en place d'une cartographie périodique des risques de la Banque et la soumettre au Conseil d'Administration (à travers le Comité des Risques) qui décide des niveaux des risques qu'il juge tolérables et des moyens humains et matériels à mettre en place pour les maîtriser.

- Participer à la Définition de la Stratégie de gestion des risques en termes d'adéquation du profil de risques aux perspectives de développement et de rentabilité de la Banque.
- Assurer une veille réglementaire et opérationnelle en matière de financement et couverture des risques.
- Définir les normes, les méthodes et les procédures garantissant l'efficacité du dispositif de prévention des risques.
- Veiller à l'adéquation des Fonds Propres de la banque à son profil des risques et ses perspectives de développement.
- Veiller à l'élaboration et la mise en place d'un dispositif de gestion des risques dans le respect des règles prudentielles internationales (Les accords de Bâle).
- Piloter l'adoption de la norme IFRS 9 et s'assurer de sa bonne application.
- Assurer une analyse prospective des risques et anticiper les dégradations éventuelles compte tenu des analyses économiques et sectorielles.
- Piloter le dispositif de maîtrise des risques en interaction avec les structures concernées de la banque (Conformité, Contrôle, Inspection, Audit, Système Informatique, Financière, etc,...) dans le cadre du dispositif de Contrôle Interne (CI).
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage pour le développement et la maintenance des outils de prévention, de mesure et de surveillance des risques.
- Assurer les reporting périodiques qualitatifs et quantitatifs au Conseil d'Administration, au Comité de Risque et à la Direction Générale sur la nature et l'ampleur des risques.

Le Pôle opérations

Composition :

- La Direction Centrale Gestion Administrative des Crédits
- La Direction Centrale Back Office Bancaire
- La Direction Centrale Bancaire Etranger
- La Direction Centrale Recouvrement, Contentieux et Affaires Juridiques

Attributions :

- Participer à l'élaboration de la politique de la banque, impacter les orientations stratégiques sur l'exercice des opérations bancaires.
- Décliner la stratégie à tous les niveaux des Back offices bancaires.
- Valider les plans d'actions opérationnels et le budget concernant les back offices de la banque, les faire valider par le Comité de la banque ; et en assurer la supervision et la mise en œuvre.

- Quantifier et garantir la mise à disposition des ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.
- Organiser, coordonner, superviser, autoriser et contrôler le traitement de toutes les opérations bancaires domestiques et étrangères en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Superviser et contrôler les activités des Directions Centrales Gestion Administrative des Crédits, Back Office Bancaire, Bancaire Etranger ainsi que le Recouvrement et Affaires Juridiques.
- Piloter les activités de constitution des garanties et la réalisation des expertises avant tout déblocage de crédits.
- Définir un modèle de pilotage des opérations de la banque et assurer le suivi des indicateurs de performance du pôle (tableaux de bord d'activité, rapport analytique).
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque.
- Assurer la centralisation du portefeuille crédits de la Banque et veiller au recouvrement des échéances dans les délais.
- Veiller à l'accomplissement de toute sorte d'opération commerciale et financière avec l'étranger en matière de commerce extérieur et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Veiller au traitement des opérations post marché en prenant en charge les transactions après leur conclusion en front office sur les marchés.
- Veiller à la conformité des opérations réalisées par la banque par rapport à la réglementation de change et du commerce international en vigueur.
- Contrôler et valider la prise en charge des conditions de faveur sur les applications informatiques.
- Veiller au respect des normes prudentielles et à l'établissement des déclarations à la BCT.
- Veiller au bon fonctionnement du système SWIFT.
- Participer aux travaux du Comité Central de Crédit, du Comité de Recouvrement et du Comité de Résolution.
- Veiller à la mise en œuvre de la politique de recouvrement des créances douteuse et litigieuse de la banque conformément aux orientations de la Direction Générale et de la politique de gestion des risques.
- Assurer le reporting à la Direction Générale

Le Pôle Moyens et Support

Composition :

- La Direction Centrale Achats et Logistiques
- La Direction Centrale Capital Humain
- La Direction Centrale Systèmes Informatiques
- La Direction Centrale Organisation et Assistance à la Maîtrise d’Ouvrage
- La Direction Centrale Comptabilité
- Le centre de gestion des courriers (fonction en staff)
- Le Help Desk (fonction en staff)

Attributions :

- Participer à l'élaboration de la politique de la banque, impacter les orientations stratégiques sur l'exercice du support bancaire; Décliner la stratégie à tous les niveaux des directions centrales qui lui sont rattachées.
- Valider les plan d'actions opérationnel et le budget concernant le support bancaire, les faire valider par le Comité de la banque; et en assurer la supervision et la mise en œuvre.
- Arrêter en collaboration avec la Direction Générale de la Banque, la politique des achats et d’approvisionnement de la Banque et veiller à sa mise en œuvre à travers la négociation des contrats d’achats, la coordination des chaînes logistiques et les flux d’acheminement.
- Contrôler les procédures d’achats et l’exécution des marchés conformément aux budgets alloués.
- Optimiser les politiques, les programmes et les processus de gestion du capital humain de façon à ce que les objectifs de la Banque soient atteints (formation, recrutement, développement des compétences, rendement, performance, etc,...).
- Veiller à la performance et à l’optimisation du système d’information, anticiper les évolutions métiers et proposer des projets de développements en tenant compte de la stratégie de la Banque et des spécificités des processus métiers; anticiper les changements et évaluer leurs impacts.
- Veiller à l’arrêter et au contrôle des états financiers de fin de période de la Banque conformément à la réglementation en vigueur; veiller à ce que les reporting comptable, réglementaire interne et externe soient effectués dans les délais.
- Veiller à l’élaboration et l’actualisation de l’organigramme de la banque et suivre sa mise en place
- Assurer la gestion du manuel des procédures, la modélisation et la réingénierie des processus et les référentiels métiers.
- Quantifier et garantir la mise à disposition des ressources humaines et matérielles nécessaire à la mise en œuvre de ces actions.
- Suivre l'évolution des stratégies du support bancaire; Assurer la veille sur les bonnes pratiques de l'évolution du secteur.
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.

- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque.
- Participer aux travaux des différents comités de la Banque.
- Assurer le reporting à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Les Directions centrales rattachées à la direction générale

La Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection

- Donner à la Banque une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporter conseil pour les améliorer et contribuer à créer de la valeur ajoutée.
- Aider la Banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.
- Vérifier périodiquement, et au moins une fois par an, le dispositif de contrôle interne de la banque.
- Mener des enquêtes portant sur tous les incidents et défaillances signalées.
- Coordonner toutes les missions de contrôle externe.
- Coordonner avec les services gouvernementaux chargés des dossiers de corruption et de la bonne gouvernance.

La Direction Centrale de la Conformité, Contrôle Permanent et Sécurité Financière.

- Veiller à la mise en place d'un système de contrôle de conformité comportant les principes de base, les mécanismes et les procédures qui permettent d'assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Veiller à l'établissement et la mise en œuvre de la politique de la conformité et de contrôle permanent approuvée par le Conseil d'Administration et ce, en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur ainsi que les orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la mise en œuvre des politiques, des mécanismes et des dispositifs permettant à la Banque de partager les informations requises avec les filiales dont elle détient une participation majoritaire aux fins de lutter contre la blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, préserver la réputation et l'image de marque du Groupe et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Assurer le rôle de correspondant auprès de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et auprès des correspondants étrangers et tout autre organisme en matière de conformité et de sécurité financière.
- Assurer le rôle d'interlocuteur de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles (INPDP), de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT) et de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) en matière de conformité et de sécurité financière.

- Veiller à la mise en place d'une cartographie de risques de non-conformité afin d'identifier les points de contrôle permanent et les axes d'amélioration à apporter.
- Identifier, évaluer et contrôler l'ensemble des risques de manquement aux obligations législatives, réglementaires ou déontologiques susceptibles d'entraîner pour la Banque des sanctions judiciaires, administratives, financières et/ou d'atteinte à sa réputation et à son image de marque.
- Assurer un contrôle de deuxième niveau des opérations en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Veiller à la mise en place des outils et des dispositifs de contrôle permanent afin de maîtriser les risques engendrés par les activités de la Banque à tous les niveaux.
- Superviser « le réseau » des correspondants de conformité, de lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ainsi que des contrôleurs régionaux permanents.
- Veiller à la mise en place des règles de bonne gouvernance et de bonne conduite permettant la gestion des conflits d'intérêts le renforcement de l'intégrité et le déploiement des Valeurs de la Banque dans le quotidien de la vie professionnelle des collaborateurs.
- Protéger les données à caractère personnel ainsi que la vie privée et l'intégrité des clients.
- Veiller à ce que les produits et les procédures de la Banque soient en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur, les bonnes pratiques professionnelles, la déontologie et l'éthique.
- Veiller au respect des dispositions de la loi FATCA et toutes autres réglementations similaires.
- Veiller à la mise en œuvre des mesures de vigilance en matière de conformité avant de nouer ou maintenir des relations avec des correspondants bancaires étrangers ou « Money Services Business : MSB ».
- S'assurer que la décision de nouer ou de maintenir des relations avec des correspondants bancaires étrangers ou tout autre organisme financier de transferts de fonds est prise par l'organe délibérant ou toute autre personne dûment mandatée.
- Coordonner avec les autres structures de contrôle et des risques de la Banque et exploiter leurs travaux dans le cadre du système de contrôle interne (CI).
- Conduire des actions de sensibilisation et de formation en matière de conformité et de contrôle permanent, dédiées aux différentes structures de la Banque. Organiser et coordonner des relations avec les autorités de contrôle sur les sujets de conformité, de déontologie, de gestion des conflits d'intérêts, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme, de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, la lutte anti-corruption et la protection des données à caractère personnel.
- Contribuer à la promotion d'une culture de conformité basée sur les valeurs communes et assurer l'assistance et la formation en matière de conformité et déontologie.
- Assurer les reportings périodiques au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit, au Comité des Risques et à la Direction Générale en matière de conformité et de contrôle permanent, de gestion des risques de non-conformité, de lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, de gestion de conflit d'intérêts et de protection des données à caractère personnel.

La Direction Centrale de Contrôle de Gestion, Asset and Liability Management (ALM) et Budget

- Piloter l'élaboration et l'actualisation du Business Plan pluriannuel conformément aux orientations stratégiques de la Banque et assurer son suivi.
- Concevoir et animer le processus de contrôle de gestion et de pilotage (procédure, outils, tableaux de bord, etc...).
- Réaliser les études relatives au développement de la Banque et élaborer le budget correspondant.
- Suivre les indicateurs de rentabilité de toutes les unités de gestion et rendre compte de leurs résultats.
- Piloter et suivre la procédure budgétaire.
- Veiller à la préparation des rapports d'activités périodiques et du rapport annuel de la Banque.
- Veiller à l'établissement du budget annuel de la Banque, assurer le suivi de sa réalisation et préconiser des mesures correctrices en cas d'écart.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs des structures de la banque.
- Identifier, avec la collaboration des structures du Pôle commercial, les pistes d'amélioration de la performance (activité, métier, segment de client...) et proposer des plans d'actions.
- Définir les objectifs propres à la gestion Actif-Passif (ALM) et mettre en place les procédures appropriées.
- Rendre compte à la Direction générale de toute situation ou de tout événement susceptible de porter préjudice à la Banque et lui recommander les actions correctives pour une meilleure maîtrise de la gestion Actif-Passif, et une optimisation du couple risque- rentabilité.
- Mettre en place un tableau de bord ALM et planifier les actions adéquates en termes de couverture, de refinancement, de placement, et de tarification.
- Apprécier les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations.
- Assurer le reporting à la Direction Générale et aux organes délibérants.

Les Directions rattachées à la direction générale

La Direction du Pilotage du Portefeuille des Projets (PFMO)

- Supporter l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique.
- Veiller à l'alignement du portefeuille des projets aux orientations stratégiques de la banque.
- Permettre une allocation des ressources (Equivalent Temps Plein « ETP » et budget) par rapport aux axes stratégiques et de mettre en évidence cette allocation.
- Assurer le management du portefeuille de projets et veiller au respect des spécifications, des délais, du budget et des standards de qualité.
- Capitaliser sur les bonnes expériences et partager le savoir faire.
- Créer une visibilité globale de l'état d'avancement de tous les projets et remonter les alertes.
- Assurer le Support méthodologique aux chefs de projets et l'Administration fonctionnelle de la solution PPM.
- Chercher les solutions adéquates permettant de satisfaire les exigences métier (Business-Analysis).
- Assurer l'équilibre entre les changements apportés par les programmes et les projets par rapport aux activités opérationnelles.

La Direction de la Communication et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

- Promouvoir l'image de la banque au sein de son environnement.
- Définir la stratégie de communication globale et piloter sa mise en œuvre.
- Relayer la stratégie de la banque auprès de ses salariés.
- Accompagner le changement et promouvoir en interne l'image et les valeurs de la banque.
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la banque
- Décliner les objectifs stratégiques de la banque en plans d'actions communication (développement de partenariats stratégiques, promotion et campagnes publicitaires, sponsoring, mécénat, ...).

La Direction de la Qualité

- Définir et proposer à la direction générale une politique qualité
- Promouvoir une approche qualité à l'interne et à l'externe.
- Planifier et contrôler la mise en œuvre des audits Qualité internes et externes et des enquêtes (satisfaction clients, analyse de processus...).
- Veiller à la concordance de la documentation et des manuels de la banque aux objectifs et aux normes de la qualité et élaborer dans la cadre du Système de Management de la Qualité, le plan qualité, la charte de service, baromètre de satisfaction
- Instituer des outils de mesures de performance (KPI : Key Performance Indicator).

- Analyser les dysfonctionnements détectés par le personnel ou lors des audits qualité et proposer les actions d'améliorations et/ou les actions correctives.
- Suivre et évaluer les performances des processus, proposer des actions d'amélioration ou des actions correctives appropriées et coordonner la mise en œuvre de ces actions.
- Proposer des améliorations des procédures de travail afin d'assurer un processus de traitement rapide, efficace et de qualité répondant aux exigences et aux attentes de la clientèle.
- Elaborer des normes de qualité de service et suivre leur application à tous les niveaux et circuits de la Banque afin d'aboutir à la qualité requise des produits et services offerts à la clientèle.
- Assurer la relation avec les partenaires et les organismes externes en charge du suivi de la qualité, de la normalisation et de la satisfaction (Observatoire de l'Inclusion Financière, INORPI, Organisation de la Défense du Consommateur ...)
- Coordonner avec les structures de la Banque, des missions d'efficacité opérationnelle et de dimensionnement.
- Effectuer des études et des rapports d'expertise à la demande de la Direction Générale.

Cellule de transformation

- Etablir un plan d'actions avec les parties prenantes pour la réalisation du programme de transformation qui fait apparaître les actions déjà réalisées, les actions en cours et celles qui restent à réaliser. Le plan d'action doit préciser les structures concernées par chaque action ainsi que le délai de sa réalisation.
- Œuvrer à ce que les actions soient en cohérence avec le programme de transformation.
- Proposer l'actualisation du programme de transformation et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de sa réalisation.
- S'assurer, à travers le PFMO, que tous les projets sont réalisés au sein de comités techniques pluridisciplinaires.
- Alerter, pour une conduite efficace des différents projets, sur les conditions de leur réalisation, en termes de moyens matériels, humains et financiers à mobiliser.
- Suivre l'activité, les résultats, le budget en se basant sur des indicateurs de pilotage et leur validation avec les responsables des projets.
- Réviser les objectifs et/ou définir les actions correctives et ce, en concertation avec la Direction Générale et les instances de gouvernance du programme de transformation (Comité de Direction et Comité de suivi du programme de restructuration issu du Conseil d'Administration).
- Suivre et actualiser le plan d'actions.
- Contenir les dérapages des programmes et des "modes incendies" dans une relation multi-parties
- Faciliter la prise de décision et soutenir les processus des décisions complexes.
- Gérer les délais resserrés et réaliser les résultats attendus en temps voulu.
- Fournir un compte rendu mensuel, et à la demande, portant sur l'avancement des travaux à présenter au Comité de Direction et à toutes les instances de gouvernance et de contrôle

Est également rattaché à la Direction Générale, le **secrétariat de la commission interne des marchés**

LES COMITES :

La Direction Générale est assistée dans sa mission par les comités suivants :

- Le **Comité de Direction** : chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques et valider leur déclinaison dans les domaines de développement commercial, de politiques d'implantation, de financement, d'organisation, de gestion des ressources humaines, de mobilisation des ressources financières, de recouvrement et du système d'information.
- Le **Comité Stratégique** : chargé de mener une réflexion sur les orientations stratégiques de la Banque.
- Le **Comité Central des Crédits aux Entreprises** : chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Entreprises et de préfinancement habitat.
- Le **Comité Central des Crédits aux Particuliers** : chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Particuliers (Habitat et Consommation).
- Le **Comité d'Exploitation** : chargé du suivi mensuel des réalisations du réseau par direction régionale et l'évolution des objectifs qui leurs sont assignés.
- Le **Comité d'Escompte et de Dépassement** : chargé de statuer quotidiennement sur les demandes d'escompte commercial, d'autorisations ponctuelles ou de dépassements provisoires aux côtes autorisées, d'évaluer les risques de contrepartie et de décider des suites à y réserver.
- Le **Comité Central du Recouvrement** : chargé d'améliorer le recouvrement des crédits et de minimiser les risques liés aux engagements de la Banque.
- Le **Comité de Résolution** : chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique du Recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- Le **Comité de résolution restreint** : chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique du Recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- Le **Comité d'Assainissement du Portefeuille de la Banque** : chargé d'identifier les créances classées, conformément à la circulaire BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, pouvant faire l'objet de cession à la Société de Recouvrement.
- La **Commission des Achats** : chargée de prendre toute décision relative aux marchés à effectuer par la Banque.
- Le **Comité des Nominations des responsables aux postes fonctionnels des services centraux et du réseau**: chargé de statuer à des postes de responsabilité au sein des services centraux (Directeurs, Divisions), des Directions Régionales (Directeurs Régionaux), et des Points de Vente (Directeurs des Points de Vente et Adjoints).

- Le **Comité Asset and Liability Management (ALM)** : chargé de veiller à l'optimisation de la valeur et la rentabilité des fonds propres de la banque et de maîtriser les conséquences négatives potentielles de la matérialisation des risques financiers (risques de taux, de liquidité et de change) sur le bilan et le hors bilan de la Banque
- Le **Comité de Trésorerie** : chargé de suivre l'évolution de la situation de la Trésorerie de la Banque, suivre les prévisions de la trésorerie de la Banque et décider des actions nécessaires à entreprendre, suivre la base des collatéraux (Titres d'Etat et créances refinançables), suivre les indicateurs de déviation par rapport au plan d'action de la banque et veiller au respect du ratio de liquidité LCR et du minimum de ration Crédits/Dépôts à instaurer par la BCT
- Le **comité de Pilotage du PCA** : chargé du pilotage, la revue périodique de la politique PCA et le maintien de continuité opérationnelle du PCA de la Banque.
- Le **Comité de Produits et Services de la Banque et le Comité des Produits des filiales** : ont pour principale mission de répondre à la stratégie de la Banque pour le développement de nouveaux produits et services afin de créer une offre complète de produits hiérarchisés par type de besoin et par clientèle cible et s'assurer sa mise en place
- Le **Comité Pédagogique**, chargé de transformer la politique de la Banque en action de formation à réaliser dans BH Academy, de conseiller et valider les besoins en formation en intra-entreprises arrêtés par la Direction Gestion des Carrières et Développement des compétences, de réfléchir et proposer des cycles de formation en intra-entreprises pour le personnel de la banque, tout en assurant la promotion de bonnes pratiques pédagogiques.



Conformité

Les références légales:

- Loi organique n°2015-26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent.
- Arrêté du Ministre des Finances du 1er mars 2016 .
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n° 2017-03 du 2 mars 2017 relative aux bénéficiaires effectifs.
- Note Organique N°06/2014 : les missions et les attributions de l'Organe de Contrôle de la Conformité.
- Note de Procédure 630010 : Prévention du Blanchiment d'Argent et du Financement du Terrorisme (10/05/16).
- Note de Service n°40/2017 : Utilisation des formulaires de connaissance du client « KYC ».
- Circulaire BCT n°2006-06 : mise en place d'un système de contrôle de la conformité au sein des établissements de crédit.
- Circulaire BCT n°2017-08 : Règles de Contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Loi organique n°2004-63 portant sur la protection des données à caractère personnel.

Mission de l'organe :

- Veiller à la mise en place d'un système de contrôle de conformité comportant les principes de base, les mécanismes et les procédures qui permettent d'assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Veiller à l'établissement et la mise en œuvre de la politique de la conformité et de contrôle permanent approuvée par le Conseil d'Administration et ce, en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur ainsi que les orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la mise en œuvre des politiques, les mécanismes et des dispositifs permettant à la Banque de partager les informations requises avec les filiales dont elle détient une participation majoritaire aux fins de lutter contre la blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive,
- préserver la réputation et l'image de marque du Groupe et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Assurer le rôle de correspondant auprès de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et auprès des correspondants étrangers et tout autre organisme en matière de conformité et de sécurité financière.
- Assurer le rôle d'interlocuteur de l'Instance Nationale de Protection des Données personnelles (INPDP), de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT)
- Assurer un contrôle de deuxième niveau des opérations en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

- Veiller à la mise en place des outils et des dispositifs de contrôle permanent afin de maîtriser les risques engendrés par les activités de la Banque à tous les niveaux.
 - Veiller à la mise en place des règles de bonne gouvernance et de bonne conduite permettant la gestion des conflits d'intérêts le renforcement de l'intégrité et le déploiement des Valeurs de la Banque dans le quotidien de la vie professionnelle des collaborateurs,
- Veiller à la mise en place d'une cartographie de risques de non-conformité afin d'identifier les points de contrôle permanent et les axes d'amélioration à apporter. Identifier, évaluer et contrôler l'ensemble des risques de manquement aux obligations législatives, réglementaires ou déontologiques susceptibles d'entraîner pour la Banque des sanctions judiciaires, administratives, financières et/ou d'atteinte à sa réputation et à son image de marque
- Coordonner et échanger avec les autres structures de contrôle et de risques et exploiter mutuellement les informations et les incidents afin d'en atténuer les risques ,
- Conduire des actions de sensibilisation et de formation en matière de conformité , Lab – FT ,Déontologie et Contrôle permanent, structures de la Banque afin d'ancrer la Culture Ethique et les bonnes règles et pratiques professionnelles et déontologiques,

L'activité en 2022 a porté principalement sur:

La Réorganisation et le renforcement de la Structure chargée du Contrôle de la Conformité :

Suite à l'approbation de l'organigramme de la Banque par le Conseil d'Administration en date du 06 juillet 2017 et conformément aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016

ayant pour objectif d'organiser les conditions d'exercice des opérations bancaires et les modalités de supervision des banques et des établissements financiers et à la circulaire BCT n°2013-15 relative à la mise en place de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, la Structure de Conformité préalablement dénommée Organe de Contrôle de Conformité a été érigée en Direction Centrale de la Conformité, du Contrôle Permanent et de la Sécurité Financière fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration de la Banque et hiérarchiquement rattachée à la Direction Générale. Les structures rattachées ont été renforcées avec des responsables et des collaborateurs.

Les Actions liées à l'activité de Contrôle de Conformité

- En matière de conformité, les travaux de la Direction ont été axés sur les volets suivants :
- Elaboration et mise à jour du cadre procédural de la Banque, Le Conseil d'Administration a approuvé le manuel de procédure interne LAB/FT (Livre blanc) lors de sa réunion du 30 mai 2022. Ce manuel décrit les procédures de détection et de déclaration des opérations suspectes ou inhabituelles dans le cadre de l'application de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme,
- La participation à la validation des notes d'organisation afin d'intégrer des règles de contrôle de conformité (40 notes d'organisation dont 8 notes organiques, 14 notes de procédure, et 18 notes de service).
- L'élaboration et l'actualisation des codes et des chartes et des politiques se rapportant à l'éthique et à la déontologie.
- L'élaboration de la charte et de la politique de protection des données à caractère Personnel.
- La révision des contrats avec les correspondants et les MSB pour inclure des clauses de conformité.

Les Actions liées au dispositif LAB/FT

Au cours de l'année 2022, la Direction de la Conformité, Déontologie et Sécurité Financière a procédé à l'élaboration de la cartographie des Risques LAB/FT, et ce, en application des dispositions de la Circulaire BCT n°2017-08, telle que modifiée par la circulaire BCT 2018-09. La réalisation du rapport d'évaluation des s'est basée sur :

Les Recommandations du GAFI,
Les Circulaires BCT,

Le Rapport d'Evaluation Nationale de la CTAF 2020,
Les Rapports d'activité de la structure chargée du contrôle de la conformité,
Les données de l'activité de la BH (Statistiques Internes, Matrice Risques KYC, etc.).

Conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2017-08, telle que modifiée par la circulaire BCT 2018-09, le rapport d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (LAB/FT), pour l'année 2021, a été validé par le Comité des Risques lors de sa réunion du 23 août 2022 et l'approbation du Conseil d'Administration au cours de la réunion du 29 août 2022.

Il ressort des conclusions du rapport de l'évaluation des risques LAB/FT que le risque intrinsèque (brut) global de la Banque est modéré.

Pour atténuer le risque intrinsèque, une évaluation quantitative et qualitative du dispositif de risque (DMR) a été effectuée en se basant sur les critères suivants :

- ✓ Le processus d'identification des clients « KYC » et la fiabilisation de ses données.
- ✓ L'efficacité et l'effectivité des outils de filtrage, de profilage et de monitoring des clients, de leurs comptes et de leurs transactions.
- ✓ La périodicité de balayage de la base des données afin de détecter les « PPE » et les personnes sanctionnées.
- ✓ Le filtrage automatique des virements internationaux et des opérations de transferts (Embargo).
- ✓ La pertinence des déclarations de soupçon.
- ✓ L'existence, l'efficacité et l'effectivité des procédures de contrôle interne.

- ✓ La pertinence des mesures de vigilance à observer en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT).
- ✓ L'effectivité de gel des avoirs et de la conservation des documents.
- ✓ L'existence des programmes de formation et de sensibilisation en matière LAB/FT.

Malgré le dispositif mis en place par notre Banque afin de maîtriser le risque intrinsèque de LAB/FT, le risque résiduel demeure toujours modéré. D'où des mesures d'atténuation et un plan d'action ont été élaborés et communiqués au Comité des Risques après validation de la Direction Générale.

Le rapport d'évaluation de risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme a été communiqué à la BCT en date du 22 décembre 2022.

Les Actions liées à l'activité de lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme

Faisant suite à la demande des autorités compétentes, la Direction de la Conformité, Déontologie et Sécurité Financière procède au gel des avoirs des personnes ayant des liens avec le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT). En effet, 61 comptes ont fait l'objet des décisions de gel au cours de l'année 2022 :

- ✓ Des décisions de gel émanant de la CTAF portant sur 05 comptes ;
- ✓ Des décisions de gel émanant des autorités judiciaires (procureur, CMF, Brigade Criminelle) portant sur 56 comptes ;
- ✓ Une (01) décision de gel émanant de la CTAF qui a porté sur le gel d'un mandat et ce, suite à notre déclaration de soupçon et dont le rapport final a été transmis par la CTAF aux autorités judiciaires.

Contrôle de conformité à l'échelle de la BH Bank

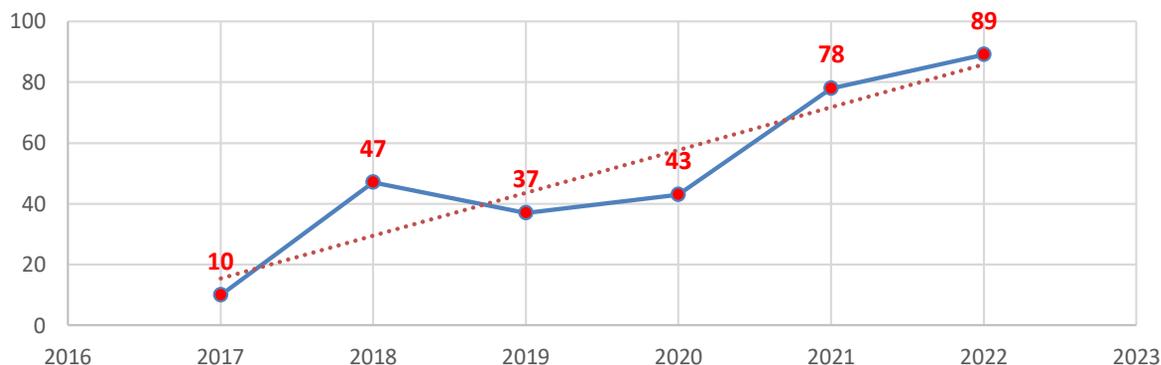
L'année 2022 a été marquée par :

1 Evolution du Taux des KYC Signés

Le taux est passé de 10% % au 31/12/2019 à 59,5% au 31/12/2022

2 Evolution de l'activité Déclarative de la Banque

Evolution de nombre de DS (2017-2022)



Nous avons dépassé les réalisations de 2021 (78 DS) pour atteindre un nombre total de 89 DS au 31/12/2022.

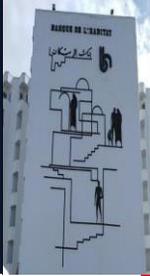
3 Formation 2022

Formation Externe

- Formation des cadres de la Direction de la Conformité sur la maîtrise d'autres fonctionnalités de l'outil Siron AML et l'implémentation des nouveaux scénarii .
- Formation des cadres la Direction de la Conformité sur la maîtrise d'autres fonctionnalités de l'outil Siron KYC et la conception de la fiche d'identification « KYC » au niveau de l'outil.
- Formation sur la maîtrise de l'outil Excel Avancé

Formation en Intra

- Formation sur la maîtrise des opérations de commerce extérieur et des opérations règlementées.
- Formation sur l'administration des opérations de contrôle LAB/FT au niveau de l'applicatif « GTI-TBML » à toutes les opérations à l'international.



Dispositif de contrôle interne

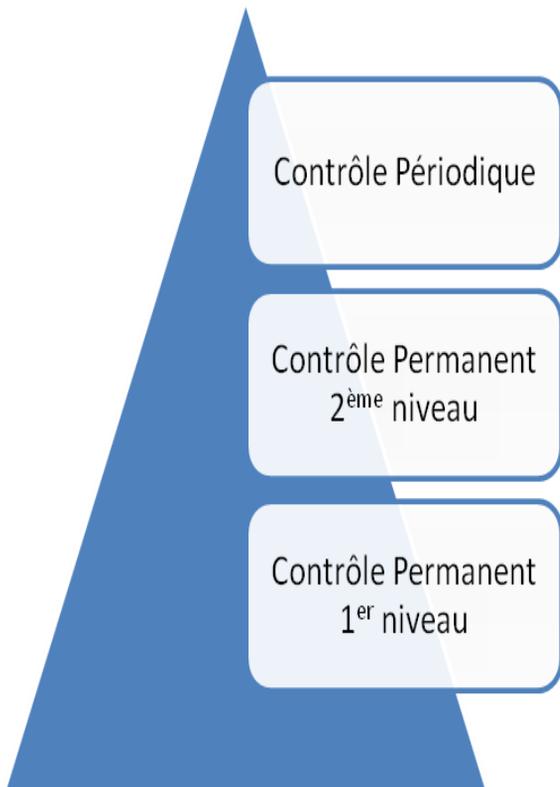
Dispositif de Contrôle Interne

Organisation des différents niveaux du dispositif de contrôle interne

Le Dispositif de Contrôle Interne est mis en œuvre à la BH Bank conformément aux textes réglementaires en vigueur, notamment, les circulaire BCT n° 2006/19 et n° 2021/05 qui arrêtent, respectivement, les conditions de mise en œuvre d'un système

de contrôle interne et le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers. Il s'articule autour de deux catégories de contrôle : le contrôle permanent et le contrôle périodique.

Dispositif de contrôle interne



Acteurs

Direction Centrale Audit et Inspection

**Direction Centrale des Risques,
Direction Centrale Conformité, Contrôle Permanent et
Sécurité Financière
Direction Contrôle de Gestion, Gestion Actif Passif et
Budget,
Direction Centrale de la Comptabilité (Contrôle associé du
Processus Comptable)**

Les opérationnels y compris le back office et la hiérarchie

Description des contrôles permanent et périodique

Le contrôle périodique est exercé par la Direction Centrale de l'Audit et l'Inspection au vu de mandats de contrôle matérialisés par des ordres de missions. Il s'agit d'un contrôle universel qui touche toutes les activités et fonctions conformément à des programmes de missions préétablis.

Dans ce cadre, la Direction de l'Audit procède périodiquement, selon des programmes pluriannuels, à la revue des processus, activités et fonctions. L'objectif étant d'apprécier le degré de maîtrise des opérations au sein de la Banque et d'apporter des recommandations d'amélioration. Elle procède, notamment, à l'évaluation des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance. En outre, il est confié à la Direction de l'Audit la revue périodique des filiales en vue d'apprécier leur gouvernance, leur organisation et tous les aspects liés à leur fonctionnement.

La Direction de l'Inspection Générale assure, régulièrement, des missions de contrôle inopiné sur place et sur pièce au niveau des Agences destinées à examiner la régularité et la conformité des opérations réalisées, le respect des habilitations et la réalisation des objectifs opérationnels.

Les résultats de contrôle périodique sont soumis à l'examen des Organes de Gouvernance (Direction Générale, Conseil d'Administration et Comités émanant).

Le contrôle permanent est scindé en deux contrôles exercés d'une manière continue. Il s'agit du contrôle de 1er niveau et du contrôle de 2ème niveau.

Le contrôle de premier niveau ou contrôle opérationnel est assuré, d'une manière continue et exhaustive, par les préposés aux postes et fonctions affectés aux points de

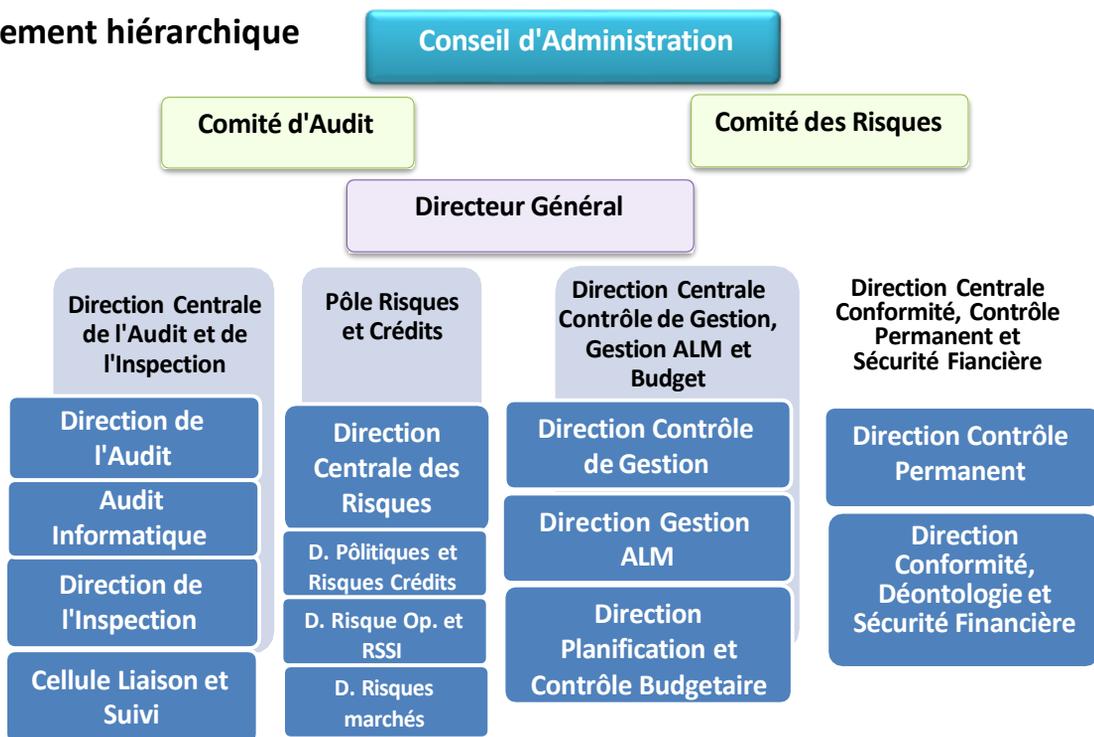
vente et aux services centraux et leur hiérarchie. Il intègre les contrôles régionaux, réciproques et/ou ex-poste. Il s'effectue par référence aux notes d'organisation qui arrêtent les principes et règles régissant les différents processus, activités et produits dans un cadre organisationnel garantissant la séparation des tâches incompatibles.

Le contrôle de deuxième niveau ou contrôle de direction est assuré, d'une manière continue, par des unités indépendantes des unités opérationnelles, qui sont :

- La Direction Centrale Risques chargée du suivi des risques de crédit, opérationnel, financiers, du respect des normes prudentielles.
- La Direction Centrale Conformité, Contrôle Permanent et Sécurité Financière chargé de veiller au respect des dispositions réglementaires, des normes professionnelles d'éthique et de prévenir les opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. En outre, elle assure le pilotage du dispositif contrôle permanent.
- La Direction Centrale Contrôle de Gestion, Gestion Actif-Passif (ALM) et Budget chargée d'élaborer, suivre ajuster le business plan de la banque, d'élaborer et suivre le budget annuel de la banque, d'analyser la performance des activités et d'assurer la gestion Actif-passif.
- La Direction Centrale de la Comptabilité chargée, outre ses attributions opérationnelles de traitement de l'information comptable, de veiller à l'application de la réglementation et des procédures comptables et du contrôle de l'information comptable.

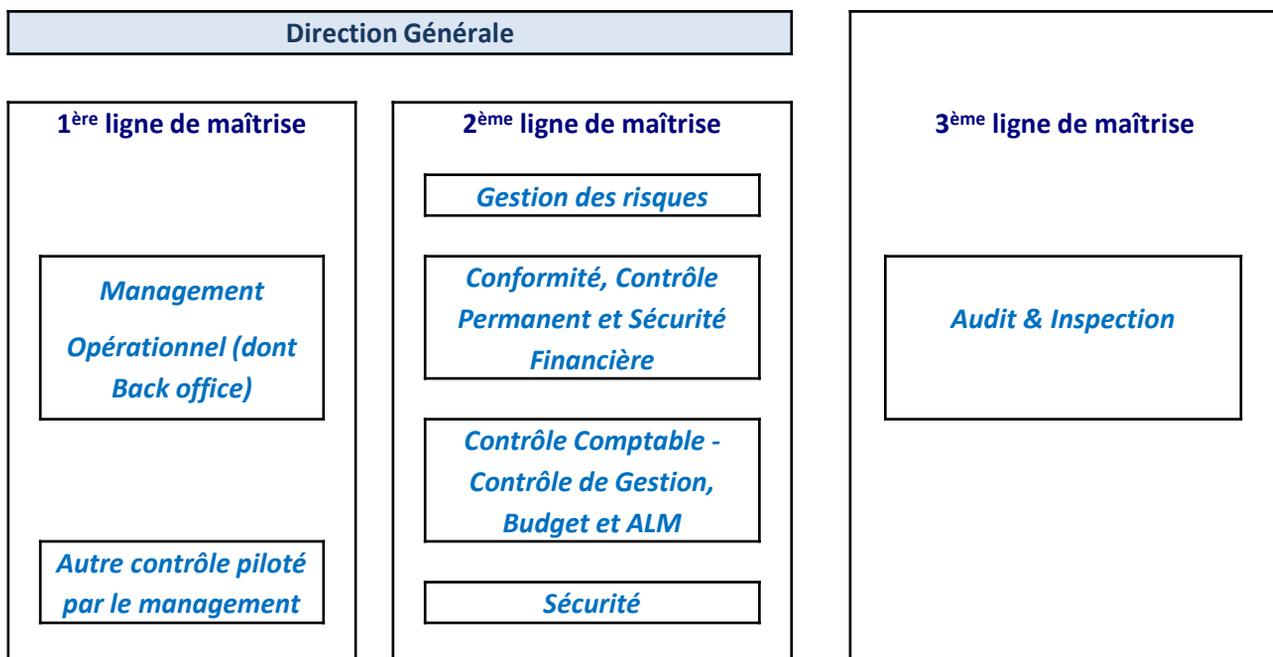
Rattachements des responsables du contrôle permanent et du contrôle périodique

Le rattachement hiérarchique



Le rattachement hiérarchique

Conseil d'administration / Comité d'Audit / Comité des risques



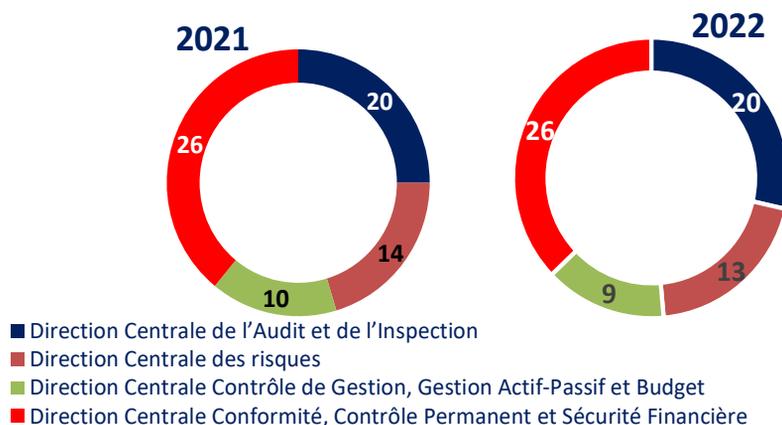
Moyens matériels et humains affectés au dispositif de contrôle interne

Les ressources humaines

L'effectif global de la BH Bank est arrêté à 1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022.

L'effectif engagé par les structures de contrôle s'élève à 68 employés contre 70 en 2021 et répartis comme suit :

Moyens humains affectés au dispositif de contrôle interne



Les moyens matériels

Outre les ordinateurs de bureaux et les accès standards, certains systèmes et accès spécifiques sont alloués aux employés affectés au contrôle interne suivant leurs fonctions, tels que :

- Le système SIRON KYC (filtrage) qui permet le filtrage en temps réel des clients lors de l'entrée en relation par rapport aux listes des sanctions. Cette solution a été déployée dans toutes les agences de la Banque leur permettant d'établir le formulaire de connaissance du client, procédé préalable à l'ouverture d'un nouveau compte pour les personnes physiques et les personnes morales.
- L'abonnement Dow Jones qui permet, à l'entrée en relation, d'effectuer une recherche en ligne des listes de sanctions, des Personnes Politiquement Exposées (PEP) nationaux et internationaux et d'avoir des informations sur l'activité criminelle des personnes et des entités.
- Le système SIRON EMBARGO, exploité par la Division Sécurité Financière, pour effectuer le filtrage des transactions réalisées à la BH Bank par rapport à des listes officielles (ONU, OFAC, UE, etc...) et aux listes des Personnes Politiquement Exposées (PEP) et listes des sanctions (blacklists). Il permet, en outre, de filtrer les transactions transitant par le SWIFT en provenance ou à destination des pays figurant sur la liste du GAFI et ceux considérés par la Tunisie comme des paradis fiscaux.
- Le système SIRON AML (profilage), exploité par la Division de la Sécurité Financière, pour assurer le monitoring des transactions et la surveillance à posteriori des opérations par l'analyse du comportement des comptes afin de détecter les activités considérées comme inhabituelles par rapport au fonctionnement normal du compte et/ou au profil de la relation. Il permet la détection des opérations suspectes provenant des différents traitements générés par les applications de la banque.
- Le système SIRON AML (profilage), exploité par la Division de la Sécurité Financière, pour assurer le monitoring des transactions et la surveillance à posteriori des opérations

Les moyens matériels

par l'analyse du comportement des comptes afin de détecter les activités considérées comme inhabituelles par rapport au fonctionnement normal du compte et/ou au profil de la relation. Il permet la détection des opérations suspectes provenant des différents traitements générés par les applications de la banque.

- Le système SIRON TCR, permet l'identification des clients ayant des indices d'américanité. La liste des relations ayant des indices d'américanité sera communiquées aux agences concernées afin d'actualiser leurs fiches d'identifications « KYC » et d'établir le formulaire FATCA adéquat (W8 ou W9). Le module assure aussi la documentation des différents cas et la génération des rapports électroniques qui doivent être communiqués à la Direction Générale des Impôts (DGI).
- L'appliquatif GTI-TBML, c'est un outil de contrôle automatisé mis à la disposition de la Direction de la conformité pour gérer les risques LAB/FT générés par les opérations à l'international. Il permet d'émettre des signaux d'alertes suite à la détection des opérations suspectes ou inhabituelles en matière LAB/FT générés par les transactions à l'international.
- L'application **Contrôle +** utilisée par la Direction du Contrôle pour optimiser le suivi du processus de contrôle de deuxième niveau des journées agences, dématérialiser le plan de contrôle et des comptes rendus, automatiser les reporting et les mailings par work flow,
- L'application « Acuity BH Controls », en phase de développement, ciblant la dématérialisation des processus workflow de déclaration des résultats du contrôle de la surveillance managériale
- L'accès à la plateforme BLOMMBERG et à l'interface MEGARA (système de gestion de la Trésorerie), fournit à la Direction Centrale des Risques, pour suivre les risques de marché.



Dispositif de gestion de risques

Politiques de gestion des risques & d'appétence aux risques

Conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2021-05, la BH BANK a défini ses politiques de gestion des risques et d'appétence aux risques, en cohérence avec ses orientations stratégiques et dans le respect des règles prudentielles et des limites internes en matière de gestion des risques.

La politique de gestion des risques de la BH BANK, telle qu'approuvée par le CA, vise principalement à :

- Définir un système de gouvernance efficace de gestion des risques ;
- Définir et expliciter un dispositif de gestion des risques conformément aux limites internes et aux exigences règlementaires ;
- Définir les niveaux de responsabilités des différents intervenants dans le dispositif de gestion des risques tenant compte de l'organisation de la banque ;
- Définir les différentes stratégies utilisées dans la gestion des risques à priori et à posteriori et leur couverture dans le respect de son appétence au risque et de la réglementation en vigueur ;
- Définir une politique de reporting et de communication.

La BH BANK a défini son cadre d'appétence aux risques, lequel cadre s'insère dans le dispositif global de gestion des risques à travers le suivi et le pilotage des niveaux de prise de risque déclinés au niveau des différents métiers.

Le cadre d'appétence aux risques, tel qu'approuvé par le CA, génère un processus itératif faisant interagir l'ensemble des parties prenantes, notamment l'organe d'administration, la Direction Générale, le comité des risques et les instances de contrôle et opérationnelles.

Ainsi, La BH Bank compte à travers sa politique d'appétence au risque :

- Définir le risque que la banque est prête à assumer pour chaque activité poursuivie ;
- Formaliser l'attitude des organes de gouvernance vis-à-vis des niveaux d'exposition aux risques ;

- Avoir un moyen de mesurer, suivre et ajuster, si nécessaire, l'exposition actuelle à un risque par rapport à une limite définie ou à une capacité maximale ;
- Favoriser la culture du risque et servir de support de communication avec les parties prenantes internes et externes.

Politique de gestion des risques Groupe BH BANK:

Dans le cadre du développement de sa synergie en matière de gestion des risques, le Groupe BH Bank veille au renforcement de son dispositif de gestion des risques conformément à sa politique générale telle qu'arrêtée par le Conseil d'Administration (CA).

Le Groupe BH accorde une grande importance à la gestion et à la maîtrise des risques dans tous ses métiers, et ce afin de mettre en œuvre une politique de gestion des risques groupe efficace et en harmonie avec les orientations stratégiques du groupe. Cette politique couvre essentiellement les principaux risques dont le groupe peut les confronter à travers ses filiales en tenant compte de la spécificité de chaque établissement.

Cette politique de gestion du risque groupe vise principalement à :

- Se doter d'un dispositif de gestion des risques groupe permettant de se prémunir contre les situations de crise, tout en optimisant le rapport rentabilité / risque du groupe ;
- Définir les stratégies utilisées dans la gestion des risques à priori et à posteriori et leur couverture tout en précisant les limites d'exposition ;
- Maîtriser l'exposition aux risques groupe ;
- Préserver les fonds propres du groupe aussi bien que sa solidité financière ;
- Définir l'appétence au risque à adopter par le groupe dans ses différentes activités ;
- Renforcer le système de Reporting et de Communication du groupe.

Risque de crédit : adoption de la norme IFRS9

L'adoption des normes IFRS au niveau du groupe BH Bank fait l'objet de deux projets interdépendants pilotés par un même comité :

- Le projet d'adoption des normes IFRS (hors IFRS9) piloté par la Direction Centrale de la Comptabilité ;
- Le projet d'adoption de la norme IFRS 9 piloté par la Direction Centrale Gestion des Risques.

En ce qui concerne l'implémentation de la norme IFRS 9 au niveau de la BH Bank et les filiales du groupe BH Bank (BH Leasing, BH Equity, BH Invest, SICAV BH-Obligataire, SICAV BH-Capitalisation, BH recouvrement et BH SICAF), la banque a lancé un appel d'offres pour la sélection d'un cabinet externe qui va l'accompagner pour la réalisation de ce projet. Le choix a été porté sur le cabinet Ernst&Young.

Les principales phases du projet

Le projet d'adoption de l'IFRS9 est scindé en cinq phases :

➤ Pilotage et cadrage de la mission et organisation du projet

Au niveau de cette phase il est question de :

- Préparer le comité de pilotage et le comité du projet ;
- Mettre en place l'organisation nécessaire pour l'implémentation de la norme IFRS9 ;
- Elaborer un rapport de recommandation sur la base d'un diagnostic intégrant également les systèmes de notation interne mis en place au niveau de la BH Bank et de la BH Leasing et proposer un plan d'action.
- Elaboration d'un plan détaillé de la mise en place la norme IFRS9

➤ Implémentation de la norme IFRS 9

Pour l'adoption de la norme IFRS9, le cabinet EY en collaboration avec les équipes du groupe BH Bank est tenu de :

- Classer et évaluer les instruments financiers (hors créances) selon la norme IFRS 9 ;
- Adapter les modèles SNI existants aux exigences de la norme IFRS9 (BH Bank et BH Leasing) et développer des modèles pour les segments non couverts (segment des professionnels et des particuliers pour le cas de la BH Bank) ;
- Classer les actifs financiers (les créances) et calculer les pertes attendues "ECL" ;
- Evaluer l'impact de l'implémentation de la norme IFRS 9 et procéder à son lissage.

➤ Elaboration d'un processus issu de l'adoption de la norme IFRS9

L'objectif de cette phase est de mettre en place un processus permettant la classification et l'évaluation des instruments financiers, l'estimation des paramètres servant au calcul de l'ECL, la détermination des exigences en fonds propres périodiquement et la formation rattachée.

➤ Insertion opérationnelle des approches développées

A ce niveau, il est question de fournir un livrable technique permettant le calcul des pertes, la formation adéquate qui en découle ainsi qu'une feuille de route pour l'insertion opérationnelle de l'approche préconisée.

➤ Formation et transfert de compétences

La banque tient et insiste sur le transfert de compétences. Pour ce le cabinet est tenu, outre les workshops, de réaliser des sessions de formation technique et générale pour des populations prédéfinies sur la norme IFRS 9 et son implémentation (méthodologie, process, outils...) pour les collaborateurs du groupe BH Bank.

Etat d'avancement des travaux

La première phase du projet est achevée. Au cours de cette phase le cabinet EY a procédé à la collecte des informations lui permettant de faire son cadrage et son diagnostic appuyée par la suite par des réunions avec les principales parties prenantes au niveau de la BH Bank et les huit filiales concernées. Le diagnostic a comporté également le volet SNI et les modèles développés au sein de la BH Bank et de la BH Leasing qui ont fait l'objet d'une revue critique. Au final, un rapport de recommandations avec les actions nécessaires a été présenté.

La deuxième phase du projet a démarré avec la classification et l'évaluation des instruments financiers (hors créances) au niveau de la banque et les filiales où plusieurs workshops ont été organisés et pilotés par la Direction Centrale Gestion des Risques.

En ce qui concerne le portefeuille créances de la banque, la première étape a consisté à :

- Tester et valider la performance des modèles de notation interne existants au niveau de la banque notamment pour les segments « Corporate » et « PME » et qui constituent actuellement un outil d'aide à la décision dans le processus d'octroi de crédit;
- Développer des modèles de notation interne pour les segments « Retail » et « professionnel ».

Par la suite, l'output de ces travaux a servi à classer les créances, à calculer les pertes attendues "ECL" et à chiffrer le premier impact de l'adoption de la norme IFRS9.

Politique de crédit et financement vert

L'élaboration de la politique de crédit intervient dans le cadre d'une révision de la politique développée en 2017. Elle est conçue à la lumière des nouvelles orientations stratégiques de la banque pour la période 2020-2022.

Elle se propose d'arrêter les objectifs en matière de financement conformément aux orientations stratégiques dans le respect des règles prudentielles et des limites internes d'intervention avec précision des collatéraux acceptés en vue d'atténuer les risques sur les crédits accordés.

Cette politique vise principalement à :

- Définir un système de gouvernance efficace de l'activité de crédit.
- Mettre en exergue l'ensemble des produits que la banque offre et les conditions qui y sont rattachées.
- Définir les niveaux de responsabilités des différents intervenants dans le processus d'octroi des différents types de crédits tenant compte de l'organisation en vigueur.
- Définir les axes stratégiques en matière de financement en tenant compte de la structure actuelle du portefeuille et du positionnement de la banque au niveau du système bancaire ;
- Appuyer l'engagement de la banque vis-à-vis du développement durable ;

Cette politique de crédits intègre une composante Financement Vert et évaluation des risques techniques, financiers et juridiques. Parmi les secteurs que la banque compte développer dans son portefeuille figure le développement durable (efficacité énergétique, énergie renouvelable et la dépollution et le traitement des déchets).

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique de crédit de la banque et de sa stratégie de promouvoir les financements verts mais également dans le cadre de la transition énergétique en Tunisie et de la concrétisation des priorités de l'Etat visant à développer les énergies renouvelables et réduire le déficit de la balance énergétique essentiellement à travers les appels d'offres (pour le régime des concessions) et les appels à projets (pour le régime des autorisations).

Ceci s'est matérialisé par des demandes de financements déposés auprès de la BH Bank de la part des promoteurs retenus ; des financements qui sont et seront essentiellement affectés à des ressources extérieures.

Actuellement deux lignes de crédits extérieures sont disponibles pour ce type de financement à savoir la ligne BAD et la ligne SUNREF-AFD. Cette dernière est totalement dédiée au financement vert et elle offre également une assistance technique et une prime d'investissement.

S'agissant d'un nouveau segment nécessitant une expertise technique, financière et juridique et dans le but d'une évaluation des risques qui en découlent, la banque veille à recueillir les avis des experts avant tout accord des financements verts. Durant l'année 2021, la BH Bank a bénéficié de l'assistance technique de l'AFD en accompagnement de la ligne SUNREF en matière d'évaluation de ces risques.

Cette assistance a permis d'évaluer et de minimiser l'exposition de la banque au risque de crédit associé aux projets présentés pour financement mais aussi de monter en compétence en termes d'évaluation de ces projets aussi bien à l'occasion des échanges sur les financements sollicités qu'à travers les cycles de formation planifiés. En effet, la Direction Centrale Gestion des Risques a organisé en collaboration avec la BH Academy, une formation de huit jours sur les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique pour un groupe de douze collaborateurs répartis entre analystes risque crédit et chargés commerciaux et ce outre les workshops tenus avec une population plus large sur le concept du « Project Finance ».

La politique de gestion des risques environnementaux et sociaux

Avec l'assistance technique de l'AFD, la BH Bank a procédé à la révision et l'enrichissement de sa politique de gestion des risques E&S développée en 2019. A travers cette politique la banque s'est engagée à promouvoir « un développement sain et durable du point de vue de l'environnement » dans le cadre de l'ensemble de ses activités d'investissement et de financement.

La banque est d'avis que le développement durable sur le plan environnemental et social constitue un aspect indispensable pour parvenir à des résultats positifs dans la promotion de la transition vers un développement durable et reconnaît que les projets qui encouragent un développement environnemental et social durable font partie des priorités de ses activités.

L'engagement sociétal de la BH Bank et plus précisément sa démarche de gestion environnementale et sociale, s'appuie sur les principes directeurs suivants :

- Respect des réglementations et des pratiques et normes qui seraient reconnues au niveau national ;
- Respect des réglementations et des pratiques et normes qui seraient reconnues au niveau international notamment le Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD), la politique environnementale et sociale de la BERD, les normes et standard de la SFI, les exigences de l'Agence Française de Développement (AFD) et les Principes d'Equateur ;
- Gestion responsable des produits et services environnementaux et sociaux à travers l'achat et l'investissement responsables ;
- Mise en place d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux "SGES" susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances de la Banque ;

- Diffusion de la politique environnementale et sociale auprès des employés et personnes travaillant pour la Banque par le biais d'activités de formation et de sensibilisation afin de les rendre conscients de leurs obligations, ainsi que du grand public et des personnes intéressées qui en feraient la demande.

La politique environnementale et sociale de la BH Bank se base sur les valeurs suivantes :

- L'engagement fort dans le développement économique et social de la Tunisie ;
- La forte incidence sociale des activités ;
- L'engagement éthique et la transparence auprès de sa clientèle, ses sociétaires, ses fournisseurs, son capital humain et ses autres partenaires ;
- Le respect de l'environnement et du développement durable ;
- La bonne gouvernance.

Outre la politique E&S, un document décrivant le SGES à mettre en place ainsi qu'un exemple de questionnaire ont été élaborés en collaboration avec l'expert RSE de l'assistance technique associée à la ligne SUNREF .

En 2022, une action de sensibilisation aux questions E&S et de mobilisation des parties prenantes a été engagée avec l'assistance d'un expert environnemental externe. L'insertion opérationnellement du SGES a été lancée dans une phase pilote avec l'organisation de workshops au cours desquels il y a eu la finalisation du questionnaire et une évaluation des risques E&S d'un échantillon de projets jugés à haut risques.

Risque de liquidité

La BH BANK a défini sa politique de gestion du risque de liquidité en cohérence avec son plan d'affaire et ses orientations stratégiques. Cette politique d'insère dans le cadre du renforcement du dispositif de gestion des risques, et plus précisément dans le cadre d'une meilleure gestion du risque de liquidité au sein de la banque.

La politique de gestion du risque de liquidité, telle qu'approuvée par le CA a pour principaux objectifs de :

- Préserver la banque contre les crises de liquidité à court terme et à moyen et long terme ;
- Disposer d'une stratégie de gestion des sources de financement et des coûts de ressources ;
- Adopter une approche proactive pour la gestion du risque de liquidité, via la mise en place d'un système d'alerte précoce et l'application des stress tests ;
- Respecter les normes réglementaires en matière de gestion du risque de liquidité.

Le processus d'évaluation et de suivi du risque de liquidité s'articule essentiellement autour des éléments suivants:

- L'analyse, l'évaluation et le suivi du risque de liquidité à travers les gaps de liquidité 'Approche ALM' ;
- Le pilotage et le suivi réguliers des ratios réglementaires, notamment le ratio de liquidité à court terme LCR et le ratio de transformation LTD ;
- La mise en place des stress tests de liquidité et des plans d'action en cas de décalages par rapports aux objectifs fixés en matière de gestion de risque de liquidité.

Risques de marchés

La BH BANK a défini sa politique de gestion des risques de marchés en cohérence avec son plan d'affaire et ses orientations stratégiques. Cette politique d'insère dans le cadre du renforcement du dispositif de gestion des risques, et plus précisément dans le cadre d'une meilleure gestion des risques de marchés au sein de la banque.

La politique Risques Marchés a pour objectifs de :

- Se doter d'un système d'évaluation, complet et cohérent, permettant une mesure fiable et prudente des risques de marchés ;
- Assurer un suivi régulier des limites internes d'exposition aux risques de marchés ;
- Réagir de façon proactive, en orientant la stratégie de la banque, si les niveaux de risques encourus sont jugés excessifs ;
- Préserver le résultat et les fonds propres de la banque des variations défavorables des paramètres de marchés, notamment en situations de crise ;
- Assurer une optimisation du couple Risque / Rendement pour les opérations de la salle de marché.

Dans son processus d'évaluation et de suivi des risques de marché, la BH BANK adopte deux approches :

- La première approche se base sur l'estimation des risques encourus à travers des modèles développés et back-testés en interne (méthode VaR), conformément aux normes prudentielles baloises. Ceci a pour objectif une évaluation de l'exposition aux risques de marchés parallèlement aux objectifs de rentabilité de la salle des marchés ;
- La deuxième approche consiste à estimer la charge en fonds propres pour la couverture des risques de marchés conformément à l'approche standard, tel qu'exigée par la réglementation en vigueur.

Risques Opérationnels

Dans le cadre des dispositions de la circulaire n°2006-19, la BH BANK a lancé un projet de « Mise en place d'un dispositif global de gestion des risques opérationnels » permettant l'évaluation et la gestion des risques opérationnels. Ce projet est d'envergure, il fait intervenir en même temps plusieurs équipes internes et externes à la BH BANK pour :

- Réduire l'exposition de la banque aux risques opérationnels et aux pertes opérationnelles à travers l'amélioration du dispositif de contrôle interne mis en place et à la diffusion d'une culture du risque opérationnel ;
- Se conformer aux exigences des circulaires BCT n°2006-19 et n°2011-06, aux exigences de la loi bancaire 2016-48 et aux recommandations des normes internationales (les accords de Bâle, normes ISO etc...) ;
- Mettre en place une base de collecte des pertes permettant l'historisation des pertes opérationnelles subies.

Le projet DGRO a démarré en Janvier 2020 et achevé le Juillet 2021 par un cycle de formation pour les Correspondants RO- CROC

Les travaux réalisés en 2022 :

- Elaboration de la politique RO.
- Elaboration de la cartographie des RO
- Constitution de la base d'incidents opérationnels
- Mise en place du Processus de Déclaration Des Incidents Et Pertes Opérationnelles
- Plans d'Action de Renforcement Des Contrôles
- Elaboration de La Matrice Risques/Contrôles
- Mise en place d'un cours RO au niveau de la plateforme Elearning BH Academy

Elaboration du plan de continuité d'activités

Trois volets ont été achevés à savoir :

Volet organisationnel :

- Politique de continuité d'activité
- Dispositif de gestion de crise
- Procédure de continuité d'activités

Volet Moyens Généraux : Aménagement du site de repli

Volet Informatique : Mise en place de l'infrastructure de secours (un site d'hébergement)

Ce projet est actuellement dans sa dernière phase : « tests et maintien en conditions opérationnelles »

Sécurité du Système d'Information

Le dispositif de sécurité mis en place

Sécurité Physique

Les actions prises en termes de sécurité du personnel sont les suivantes :

- Contrôle d'accès physique automatisé ;
- Vidéo surveillance (espaces communs et des locaux sensibles) ;
- Aménagement des data center conformément aux standard.

Sécurité IT (multiples couches matérielles et logicielles de sécurité)

Le plan de continuité de l'activité au sein de la BH Bank a concerné l'IT. Il s'est matérialisé par :

- Des outils de protection du réseau et des applications, de filtrage WEB, Réseau et messagerie, de prévention et de détection d'intrusion, de correctifs de sécurité, de chiffrement, d'authentification double et de traçabilité ;
- Une segmentation sécurisée du réseau local (LAN) ;
- Une gestion et un monitoring automatisé du parc informatique (un actif directory pour les mises à jour des correctifs de sécurité et le maintien des politiques de sécurité).

Application de la politique de sécurité

L'application de la politique de sécurité a consisté en :

- La sauvegarde et restauration des informations ;
- La surveillance de l'exploitation des systèmes ;
- La séparation des environnements de production, de développement et des tests ;
- La séparation des tâches incompatibles ;
- L'utilisation de l'internet et de la messagerie ;
- La gestion du réseau ;
- L'accès logique ;
- Les tests d'intrusion ;
- Le télétravail.

Pour la sensibilisation à la sécurité informatique, un cours a été mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs de la banque via la plateforme

E-learning.

Projet « Accompagnement à la certification PCI-DSS »

Ce projet, conduit en collaboration d'un cabinet spécialisé, a pour objectif d'accompagner la banque dans les actions nécessaires pour la certification PCI-DSS de son système monétique,

Mission Audit réglementaire de la sécurité du SI

L'objectif de cette mission est de se conformer aux exigences gouvernementales, notamment le dernier décret loi num 17/2023 en date du 11 mars 2023 relatif à la sécurité cybernétique

Cette mission réglementaire en cours d'exécution à la banque

Missions Audit technique intrusif des solutions et plateformes :

Une dizaines de missions d'audit technique intrusif ont été menés pour assurer la conformité technique des solutions au préalable de l'exploitation.



Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2022



**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Avril 2023

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

Tunis, le 14 Avril 2023

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL - BH BANK

Objet : Rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Monsieur,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2022, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints nos rapports général et spécial destinés aux actionnaires de la BH Bank sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

P/ FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
MF: 810663 T/A/M/000 - RC: B148992002
Tél: 71 194 344 / Fax: 71 194 320
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com

P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2022**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148962002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « BH Bank »

I. Rapport sur l'audit des états financiers annuels

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « BH Bank », qui comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres et passifs de 13 626 285 KDT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 118 711 KDT.

À notre avis, et sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BH Bank » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par les 2 points suivants :

2.1- Les insuffisances du système d'information de la banque qui ont impacté négativement les processus de justification, de contrôle et de reporting de l'information comptable et financière. Ces insuffisances entravent l'identification systématique des produits par client, sont à l'origine d'écarts entre les données de gestion et les données comptables et sont génératrices d'importants suspens non apurés à temps.

2.2- Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat Tunisien n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés par les services du ministère des Finances.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

Point clé d'audit

Dans le cadre de ses activités, la « BH Bank » est exposée au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2021-01. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre le point précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 686 945 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 238 200 KDT et à 355 975 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle interne mis en place par la Banque concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
 - La conformité des méthodes adoptées par la « BH Bank » aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
 - L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
 - L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par la Banque ;
 - La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
 - La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

3.2. Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2022 totalisent 1 023 742 KDT (soit 86% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.1.1 .En outre, comme précisé dans la section «*fondement de l'opinion avec réserves*», l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité
 - La conformité par la Banque aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires »
-

Diligences mises en œuvre (suite)

- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
 - La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
 - La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

3.3. Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables - BTA

Question clé d'audit

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2022, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 456 540 KDT. L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 240 156 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 216 384 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
 - L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
 - L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 3-2 «Calcul des Provisions collectives » et en application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle

que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment par la circulaire n° 2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire n° 2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 février 2023. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 26 341 KDT au titre de l'exercice 2022.

Ainsi, la dotation au titre de l'exercice 2022 s'établit à 24 286 KDT et l'encours de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 132 745 KDT au 31 décembre 2022 contre 108 459 KDT au 31 décembre 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. *Rapport de gestion*

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. *Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers*

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont

l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances qui sont susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Un rapport traitant des axes d'améliorations et des faiblesses identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

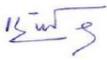
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 Avril 2023

P/ FMBZ KPMG Tunisie
Emna Rachikou

P/Consulting and Financial Firm
Walid BEN AYED



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
5, Rue de Rysal-Les Berges du Lac II-1053
MF: 810863T/AM/000 - RG: 8148821
Tél: 71 394 344 / Fax: 71 194 863
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2022**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH BANK

En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions réglementées

I.1 CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES EN 2022

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que la Banque a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2022 :

- a) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu un ensemble de contrats de prêts à court et à moyen terme.

L'encours de ces crédits s'élève au 31/12/2022 à 70 670 904 dinars.

Le montant des produits de 2022 sur ces crédits s'élève à 5 403 296 dinars.

- a) La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 650 000 DT.
- b) Une convention de prestation de service a été conclue avec « BH EQUITY » dont le capital est détenu à concurrence de 41,59% par la « BH Bank ». La convention a pour objet la gestion pour le compte de la banque des ressources sous forme de fonds à capital risque N° 23 mises à sa disposition à hauteur de 12 000 000 DT. Ces ressources seront logées dans un compte spécial qui ne génère ni agios débiteurs ni intérêts créditeurs et ne fait pas l'objet de prélèvement des frais de tenue de compte.

En rémunération de sa gestion de fonds à capital risque déposés auprès d'elle pour le compte de la banque, « BH EQUITY » perçoit :

- Pour les 5 premiers fonds : une rémunération annuelle hors taxe de 0,5% sur le montant total des fonds ;
- Pour le reste des fonds (n°6 à n°23) : une rémunération annuelle de 2% payable à terme échu prélevée sur le montant total de l'encours des utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux, conformément à la réglementation en vigueur arrêtée au 31 Décembre de chaque année, en sus d'une rémunération annuelle de 10% payable à terme échu sur le total des plus-values réalisées et encaissées par les fonds.
- Le montant global de la rémunération annuelle, à percevoir auprès de la « BH EQUITY » pour tous les fonds confondus et calculé conformément aux stipulations des différentes conventions de gestion, est plafonné à 950 000 DT.

A ce titre, ainsi qu'au titre de sa gestion pour les autres fonds précédemment mis à sa disposition, les montants des commissions au titre de l'exercice 2022 s'élève à 950 000 DT hors taxes.

- c) Une convention de cession des créances conclue avec « BH Recouvrement ». Les créances cédées totalisent un montant de 27 024 779 DT pour un prix de cession de 822 DT.

I.2 OPERATIONS REALISEES EN 2022 ET RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET QUI CONTINUENT À PRODUIRE DES EFFETS

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la banque et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2022 :

Les conventions conclues avec la « BH INVEST » dont le capital est détenu à concurrence de 30% par la « BH BANK » :

- a) Une convention d'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
 - La tenue de registre ;
 - Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
 - L'évaluation des participations de la banque ;
 - L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
 - Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
 - Le montage des dossiers d'acquisition ;
 - L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.
- b) Une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la « BH Bank » en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :
- Frais de montage : 20 000 DT ;
 - Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission ;
 - Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2022 s'élèvent à 46 000 DT hors taxes.

- c) Une convention de gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0,45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2022 s'élèvent à 16 249 DT hors taxes.

- d) Une convention pour l'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes.

En 2022, les commissions facturées par la « BH Bank » à ce titre s'élèvent à 54 830 DT.

- e) Une convention pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion.

La charge constatée à ce titre en 2022 s'élève à 50 000 dinars.

Les conventions conclues avec la « BH Assurance » dont le capital est détenu à concurrence de 23,89% par la « BH Bank » :

- a) La société BH Assurance a souscrit à un emprunt obligataire de 7 000 000 DT émis par la BH Bank pour une durée de 5 ans et à un taux de rendement de 9,35%.

Les charges supportées à ce titre au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 654 500 DT.

- b) Un avenant n°1/2020 au contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social « BH Bank », dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la « BH Bank ». Cet avenant prend effet le 1^{er} janvier 2020 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net maintenu à 3.5% par an ;
- Frais de gestions du contrat de 2,75% chaque prime annuelle au lieu de 3% ;
- Frais d'acquisition maintenu à 0% par année de contrat ;
- La participation aux bénéfices de 80% des résultats financiers des placements de la « BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation au lieu de 75%.

La prime annuelle émise par « BH Assurance » au titre de l'exercice 2022 totalise un montant de 3 000 000 DT.

- c) Un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.

La prime annuelle émise au titre de l'exercice 2022 est égale à un montant de 6 527 045 DT.

- d) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance. Les primes nettes émises par la « BH Assurance » au titre de ces polices se détaillent comme suit :

Nature de l'assurance	Montant de la Prime en DT
- Assurance groupe	13 426 396
- Assurance automobile	182 870
- Assurance Engineering	30 498
- Assurance Risques Divers	393 259
- Assurance incendie	220 698

- a) La « BH Bank » a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2022, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 10 273 022 Dinars, au titre des conventions de bancassurance. (40% des primes nettes)

- b) Une convention portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ».

Au titre de l'exercice 2022, le montant de ces commissions s'élève à 12 935 DT hors taxes.

- c) Une convention portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ».

Au titre de l'exercice 2022, le montant de la participation s'élève à 70 236 DT hors taxes.

- d) La société « BH Assurance » a souscrit à des emprunts obligataires émis par la « BH Bank » aux conditions suivantes :

- Le 20 avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 DT émis par la « BH Bank » pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchises et un taux de rendement de TMM+2,1%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 172 121 DT.

- Le 28 février 2017, un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 DT pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 113 342DT.

- Le 29 Mai 2015, un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 DT pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 40 142 DT.

- Le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 129 401 DT

- e) Une convention de location de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 453 893 DT hors taxes.

- f) Une convention de location d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010.

Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 52 256 DT hors taxes.

Les conventions conclues avec « BH Recouvrement » dont le capital est détenu à concurrence de 60% par la « BH Bank » :

- a) Un détachement du personnel auprès de la « BH Recouvrement ». Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 279 712 DT.

Les conventions conclues avec « BH IMMO » dont le capital est détenu à concurrence de 29,98% par la « BH Bank » :

- a) Un détachement du personnel auprès de la BH IMMO, les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 196 979 DT

Les conventions conclues avec « BH Capitalisation » dont le capital est détenu à concurrence de 20,25% par la « BH Bank » :

- a) Une convention de dépositaire, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 28 688 dinars hors taxes en 2022.
- b) Une convention de distribution, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 19 125 dinars hors taxes en 2022.

Les conventions conclues avec « BH Leasing » dont le capital est détenu à concurrence de 41,64% par la « BH Bank » :

- a) La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de leasing au profit de la «BH Bank ». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2022 s'élève à 49 976 dinars et les charges constatées s'élèvent à 7 727 dinars.

Les conventions conclues avec la « BH SICAF » dont le capital est détenu à concurrence de 49,65% par la « BH Bank » :

- a) Un contrat de sous-location conclu en mai 2006 portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 DT toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3 066 dinars hors taxes.

la conventions conclues avec « SICAV BH Obligataire » dont le capital est détenu à concurrence de 14,57% par la « BH Bank » :

- a) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire, les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars hors taxes en 2022.

Les conventions conclues avec la « STIMEC » dont le capital est détenu à concurrence de 30 % par la « BH Bank » :

- a) Une convention de location d'un dépôt sis à Mghira à partir du 1er Février 2014 pour un montant annuel initial de 2 400 dinars majoré annuellement de 3% à partir de la troisième année.

Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 2 874 DT hors taxes.

Les conventions conclues avec « La société immobilière HORCHANI » :

- a) Une convention de location d'un immeuble sis aux berges du lac à partir de 2019 pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4 %.

Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 257 810 DT hors taxes.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ETAT TUNISIEN AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

a) Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)

Compte tenu de la loi n°77-54 du 3 Août 1977 et le décret n°77-965 instituant le FOPROLOS, la Banque de l'Habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 2 Janvier 1990, une convention relative à la gestion de ce fonds.

A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés, ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie.

La dotation accordée à la Banque au titre de la gestion de ce fond est fixée initialement par

la convention à 2 000 KDT. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soient 1 825 116 DT en 2022.

b) Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)

Par décret n°86-438 du 12 Avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires.

En application de l'article 6 du décret précité, la « BH Bank » a signé le 16 Mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires.

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme.

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les déblocages et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2022.

c) Convention pour le 4^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt, conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n°86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 30,2 millions USD destiné au financement du 4ème projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes "Trames assainies et auto-construction" du 4ème projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les déblocages des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 19 200 DT en 2022.

d) Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 Avril 1985 et ratifié par la loi n°85-103 du 2 Décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les États Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du

Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto construction.

À cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque, un compte recevant les contributions financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 9 600 DT en 2022.

e) Convention relative au 3^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 Janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3^{ème} projet de Développement Urbain.

En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes "trames assainies et auto-construction" du 3^{ème} projet de développement Urbain.

À cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 960 DT en 2022.

f) Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial. Ce compte devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU, afin de définir les modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial.

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'Etat au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées. Aucune commission n'a été constatée à ce titre en 2022.

g) Convention relative au 2ème projet de développement urbain

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du 2ème projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier "El Mellasine". La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la « BH Bank » pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés.

L'intervention de la « BH Bank » a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés.

Dans le cadre de cette opération, la Banque assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2,5% sur les recouvrements, soit 300 DT en 2022.

h) Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 Juillet 1983 ratifié par la loi n°84-10 du 3 Avril 1984 entre l'Etat tunisien et les États-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4 Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations.

À cet effet, il est ouvert à la « BH Bank » un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque, à ce titre, au cours de l'exercice 2022.

i) Convention pour la gestion du régime d'épargne logement

La convention du 28 Avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne-logement constaté au titre de l'exercice écoulé.

j) Convention pour la gestion du FOPRODI

Par la convention entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » signée le 15 Août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. À cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts

accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2022.

k) Convention pour la gestion du FONAPRA

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 2 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. À cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la « BH Bank » suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 Janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 Août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques de l'année et un pourcentage de 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2022.

l) Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du Fonds de Dépollution (FODEP)

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque augmenté de sa marge.

Les fonds rétrocédés à la Banque s'élèvent au maximum à la contre-valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

m) Une convention tripartite entre le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, la « BH Bank » et le Ministère des Finances signée en date du 06 Mai 2010

Les dossiers relatifs aux subventions accordées par le Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH) aux personnes physiques ou aux collectivités locales sont déposés, traités et accordés par les services du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat qui se charge de communiquer la liste définitivement approuvée par le Ministre de l'Équipement et de l'Habitat à la « BH Bank » pour la mise en place.

Les subventions FNAH sont accordées aux propriétaires privés, collectivités locales, fonds de solidarité nationale, organismes ou institutions spécialisées dans le domaine de la réhabilitation et la rénovation urbaine (décret n° 2007-534).

- Le montant de la subvention est limité, actuellement, à 1 000 DT.
- Le montant de la subvention est débloqué en deux tranches.
- Rattachement : Centre d'Affaires.

Ce compte ne génère ni frais ni intérêts (agios débiteurs, agios créditeurs).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des subventions,

2% sur les débloqués des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 116 168 DT en 2022.

n) Une convention relative au programme premier logement

Dans le cadre de la convention conclue en date du 2 février 2017 et de son avenant en date du 3 avril 2017 entre l'État Tunisien représenté par les Ministères des Finances et de l'Équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et la Banque Centrale de Tunisie, une ligne de crédit destinée à la couverture de l'autofinancement des crédits destinés à l'acquisition du premier logement a été mis à la disposition des banques.

La ligne de crédit de 200 milles dinars, financée sur le budget de l'État, est destinée à couvrir l'autofinancement sous forme de prêt bonifié et est destinée aux familles à revenus moyens répondant aux critères d'éligibilité.

La « BH Bank » perçoit, annuellement, une commission de 1% sur les montants débloqués au cours de l'année au titre des crédits d'autofinancement accordé sur le compte spécial du programme Premier Logement et elle perçoit en outre des commissions de 3% sur les recouvrements effectués, soit 58 143 DT en 2022.

2. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS :

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du Conseil d'Administration. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Au titre de 2022, le montant brut des jetons de présence comptabilisé et à allouer aux administrateurs s'élève à 535 000 DT.

- Les rémunérations des membres des Comités, sont proposées par le Conseil et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Au titre de 2022, ces rémunérations brutes se détaillent comme suit :

- Le montant à allouer au Président du Comité d'Audit Permanent : 30 000 DT ;
- Le montant à allouer au Président du Comité des risques : 27 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité d'Audit Permanent : 43 750 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité des risques : 47 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité de nomination et de rémunération : 32 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité exécutif : 60 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du comité de gouvernance : 16 250 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du comité de recouvrement : 6 250 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du comité interne de marché : 22 500 DT.

- La rémunération mensuelle du Directeur Général actuel a été approuvée par le Conseil d'Administration de la banque dans sa réunion du 29 août 2019 telle qu'a été proposée par le comité de rémunération. Les éléments de rémunération du Directeur Général se

composent, en conformité avec les dispositions du décret gouvernemental n°2015-968 du 6 août 2015, fixant la rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration comme suit :

- D'un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel fixé en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la banque en matière de rentabilité et de risque.
- Et d'un autre annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base des indicateurs quantitatifs et qualitatifs arrêtés par les comités de rémunération, et ce, parmi les indicateurs inscrits dans le contrat programme.

Sur la base des réunions antérieures du comité de rémunération et de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 août 2019, la rémunération mensuelle du Directeur Général de la banque a été fixée comme suit :

- Un salaire net de 16 milles DT au titre de l'élément fixe, la Banque assume toutes contributions et retenues dues à ce titre. Le Directeur Général bénéficie également des avantages suivants :
- Deux voitures de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
- Les charges relatives au téléphone portable.
- Une prime annuelle nette variable plafonnée à 96 mille DT fixée suivant le taux de réalisation des objectifs définis par les membres du conseil d'administration de la banque.

La rémunération servie au Directeur Général durant l'exercice 2022 se détaille comme suit :

- Des avantages en nature s'élevant en brut à 10 216 DT et qui comprennent :
 - Deux voitures de fonction ;
 - Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
 - Les charges relatives au téléphone portable.

Les obligations et engagements de la « BH Bank » envers ses dirigeants et ses administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022, se présentent comme suit (en DT) :

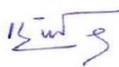
Nature de la rémunération	Président du conseil d'administration		DG		Administrateurs	
	Charges	Passif	Charges	Passif	Charges	Passif
	de l'exercice	au 31/12/2022	de l'exercice	au 31/12/2022	de l'exercice	au 31/12/2022
Avantages à court terme	85 000	25 000	407 897	72 000	450 000	122 500
Avantages postérieurs à l'emploi			-	-	-	-
Autres avantages à long terme			-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail			-	-	-	-
Paiements en actions			-	-	-	-
TOTAL	85 000	25 000	407 897	72 000	450 000	122 500

Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 14 Avril 2023

P/ FM.B.Z -KPMG Tunisie

Emna Rachikou


 FMBZ KPMG TUNISIE
 IMMEUBLE KPMG
 5, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1052-01
 MF: 810663T/A/M/000 - RC: B448932
 Tél: 71.184.344 / Fax: 71.184.343
 E-mail: tn.fmbz@kpmg.com

P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED




ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2022

BH BANK
BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2022
 (Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2022	31/12/2021
Actifs				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	184 903	232 307
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	198 081	268 234
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 686 945	9 817 889
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	547 232	115 588
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 688 607	1 689 435
AC6	Valeurs immobilisées	6	137 677	131 742
AC7	Autres actifs	7	182 840	149 989
Total des actifs			13 626 285	12 405 184
Passifs				
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	2 121 947	1 512 344
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	8 549 749	7 782 226
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 447 526	1 723 555
PA5	Autres passifs	11	271 540	225 651
Total des passifs			12 390 762	11 243 776
Capitaux propres				
CP1	Capital		238 000	238 000
CP2	Réserves		878 398	788 259
	Réserves pour réinvestissements exonérés		194 453	193 453
	Autres réserves		683 945	594 806
CP3	Actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		414	414
CP5	Résultats reportés		-	1
CP6	Résultat de l'exercice		118 711	134 734
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-
Total des Capitaux propres			1 235 523	1 161 408
Total des capitaux propres et passifs			13 626 285	12 405 184

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2022
(Unité en mille dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Publié	
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	802 399	785 117	665 117
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		136 363	142 884	22 884
	B- En faveur de la clientèle		666 036	642 233	642 233
HB2	Crédits documentaires		396 511	603 381	603 381
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 198 511	1 198 511
Total des passifs éventuels			2 397 421	2 587 009	2 467 009
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	13	176 534	240 749	240 749
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-	-
	B- En faveur de la clientèle		176 534	240 749	240 749
HB5	Engagements sur titres		1 500	1 500	1 500
	A- Participations non libérées		1 500	1 500	1 500
	B- Titres à recevoir		-	-	-
Total des engagements donnés			178 034	242 249	242 249
Engagements reçus					
HB6	Engagements de financement reçus	14	60 086	216 319	216 319
HB7	Garanties reçues	15	3 674 506	3 637 154	3 517 154
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		308 832	273 344	153 344
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 365 674	3 363 810	3 363 810
Total des engagements reçus			3 734 592	3 853 473	3 733 473

BH BANK
ETAT DE RESULTAT
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022
(Unité en mille dinars)

	Notes	2022	2021 retraité	2021 publié	
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	899 144	809 750	809 750
PR2	Commissions (en produits)		124 598	113 727	113 727
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	60 938	42 171	42 171
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	104 654	98 866	98 866
Total produits bancaires			1 189 334	1 064 514	1 064 514
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(554 674)	(485 463)	(485 463)
CH2	Commissions encourues		(11 767)	(9 537)	(9 537)
Total charges d'exploitation bancaire			(566 441)	(495 000)	(495 000)
Total Produit net bancaire			622 893	569 514	569 514
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(177 850)	(126 214)	(126 214)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(1 854)	3 379	3 379
PR7	Autres produits d'exploitation	23	7 451	7 489	8 614
CH6	Frais de personnel	24	(167 835)	(149 177)	(150 302)
CH7	Charges générales d'exploitation	25	(64 993)	(57 558)	(57 558)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(18 685)	(15 645)	(15 645)
Résultat d'exploitation			199 127	231 788	231 788
PR8- CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	26	(1 034)	(826)	(826)
CH11	Impôt sur les bénéfices	27	(71 242)	(69 385)	(69 385)
Résultat des activités ordinaires			126 851	161 577	161 577
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	28	(8 140)	(26 843)	(26 843)
Résultat net de l'exercice			118 711	134 734	134 734
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
Résultat après modification comptable			118 711	134 734	134 734

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022
(Unité en mille dinars)

Notes	2022	2021
Activité d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	1 048 684	921 138
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(571 193)	(530 444)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	(1 309)	(15 457)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers	49 977	(408 424)
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	(1 091 628)	(156 171)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	773 506	581 246
Titres de placement	(221 719)	(40 658)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(209 724)	(256 040)
Sommes reçues des débiteurs divers	32 243	51 650
Impôt sur les bénéfices	(92 968)	(46 388)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(284 131)	100 452
Activité d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	104 654	98 866
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(150)	(86 805)
Autres flux d'investissements	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(24 427)	(35 270)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	80 077	(23 209)
Activité de financement		
Emission d'actions	-	-
Emission d'emprunts	(301 511)	(59 006)
Augmentation / diminution des ressources spéciales	31 204	46 987
Dividendes versés	(45 220)	(28 560)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(315 527)	(40 579)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	40 081	32 765
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(479 500)	69 429
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(46 660)	(116 089)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	29 (526 160)	(46 660)

BH BANK
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 Décembre 2022
(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

Présentation de la

1- banque

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5 DT chacune et ayant son siège social sis à 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

Créée en 1974 sous la dénomination de la « Caisse nationale d'épargne logement » conformément à la loi n°24-1973 du 07/05/1973, puis convertie en banque conformément à la loi n° 18-1989 du 22/02/1989 sous la dénomination sociale de la « Banque de l'habitat » régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'a été abrogée par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissement financiers.

En date du 30/04/2019, la dénomination sociale a été encore une fois changée en « BH BANK » en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2019.

La BH BANK dispose d'un réseau se composant de 7 directions régionales principales, 2 représentations régionales, 148 points de vente, une succursale (S.K. P) et un centre d'affaires (H.NOUIRA).

2- Référenciel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BH BANK sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

3- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

3.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

3.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2022, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 KDT) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2023-02 du 24 février 2023, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24.

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 24 286 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 90 569 KDT et une reprise de 45 847 KDT (Dont 33 381 KDT provient de la cession et la radiation des créances) au titre de l'exercice 2022.

3.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat. Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

3.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - Leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - La liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêt est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

- *il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

- *il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

3.5. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6. Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêt, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

3.7. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêt comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

3.8. Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

4- Les retraitements comptables sur l'exercice 2021

	31/12/2021 publié	(1)	(2)	(3)	31/12/2021 retraité
PR07	8 614	-1 125			7 489
CH06	-150 302	1 125			-149 177
HB01	665 117		120 000		785 117
HB07	3 517 154			120 000	3 637 154

- (1) Reclassement des avances sur TFP en charges de personnel
- (2) Garantie donnée à un établissement financier
- (3) Garantie reçue d'un établissement financier

5- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

5.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

Au 31/12/2022, la caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie totalisent 184 903 mille dinars contre 232 307 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Caisse en dinars	36 918	36 248
Caisse en devises	2 896	3 144
Change manuel	4 545	2 815
Avoirs chez la BCT en dinars	32 832	39 014
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
Prêts à la BCT	53 328	80 460
Créances rattachées	11	-
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675
Provisions pour dépréciation	(1 731)	(709)
Total	184 903	232 307

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour dépréciation	(709)	(1 022)	-	(1 731)
Total des provisions	(709)	(1 022)	-	(1 731)

« Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2022, les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 198 081 mille dinars contre 268 234 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Prêts interbancaires	44 077	105 805
Organismes financiers spécialisés	154 487	162 912
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	(483)
Total	198 081	268 234

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	31/12/2022	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en devises	43 925	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	152			
Prêts aux établissements financiers	153 969	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	518			
Provisions	(483)			
Total	198 081			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire & financiers	60 274	42 491	91 666	4 133	198 564	(483)	198 081
Dont parties liées	5 756	14 341	39 218	3 371	62 686	-	62 686

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotations	Reprise	31/12/2022
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	-	-	(483)
Total des provisions	(483)	-	-	(483)

Note 3- Créances sur la clientèle

	31/12/2022	31/12/2021
Encours à la clientèle	10 348 768	9 581 709
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	312 620	315 934
Créances contentieuses	866 620	789 464
Échéances à recouvrer en principal	747 786	657 155

Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	-
Créances rattachés	70 713	65 045
Intérêts perçus d'avance	(65 383)	(47 262)
Créances à la clientèle brutes	12 281 119	11 362 045
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(802 288)	(841 006)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(292 029)	(247 307)
Provisions collectives sur créances courantes	(132 746)	(108 459)
Intérêts et autres produits réservés	(355 974)	(336 247)
Total Net	10 686 945	9 817 889

Au 31/12/2022, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 281 119 mille dinars contre 11 362 045 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	981 195	814 689	166 506
Autres concours à la clientèle	9 821 554	9 169 624	651 930
Crédits commerciaux et industriels	7 343 793	6 431 040	912 753
Immobilier promoteur	953 555	1 230 814	(277 259)
Immobilier acquéreur contractuel	328 255	300 107	28 148
Immobilier acquéreur ressources propres	1 060 943	1 087 372	(26 429)
Autres concours à la clientèle	135 008	120 291	14 717
Créances contentieuses	866 617	789 464	77 153
Crédits sur ressources spéciales	611 753	588 268	23 485
Total des créances brutes	12 281 119	11 362 045	919 074

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances nettes sur la clientèle	3 267 878	1 864 924	3 110 290	1 397 290	9 640 382	1 046 563	10 686 945
les créances sur les parties liées	513 441	208 636	275 918	24 233	1 022 228	-	1 022 228

A la date du 31/12/2022, la ventilation par secteur d'activité de la totalité des engagements brut de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Créances à la clientèle		Engagements par signature		Actifs Normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Immobilier	1 540 176	1 663 503	38,31	2 092	1 043 973	1 232 111	496 241	433 484	1 540 214	1 665 594
Services	3 997 323	3 461 844	820 993,58	982 815	4 146 852	3 802 348	671 464	642 311	4 818 317	4 444 659
Industrie	2 781 381	2 275 488	219 575,12	242 688	2 576 569	2 148 874	424 387	369 302	3 000 956	2 518 176
Tourisme	348 764	410 651	7 952,26	4 834	149 412	151 946	207 304	263 539	356 716	415 485
Agriculture	99 855	102 416	935,25	5 523	86 017	93 844	14 773	14 096	100 790	107 940
Particuliers	3 451 977	3 424 117	6 051,15	6 051	3 181 334	3 154 012	276 694	276 157	3 458 029	3 430 168
Autres	61 643	24 025	1 519 909	1 465 255	1 581 552	1 489 280			1 581 552	1 489 280
Total Brut	12 281 119	11 362 045	2 575 455	2 709 258	12 765 710	12 072 414	2 090 863	1 998 888	14 856 574	14 071 303

(*) Actifs classés 0 & 1

(**) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2022	Agios Réserves 31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	(117 041)	(109 925)	(7 116)
Crédits commerciaux et industriels	(145 478)	(144 188)	(1 290)
Immobilier promoteur	(73 818)	(60 620)	(13 198)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 041)	(2 053)	12
Immobilier acquéreur ressources propres	(17 596)	(19 461)	1 865
Total General	(355 974)	(336 247)	(19 727)

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	Cession/ Radiation	Reclas s	Autre s	31/12/2022
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(841 006)	(70 891)	36 101	73 508	-	-	(802 288)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(247 307)	(90 569)	12 466	33 381	-	-	(292 029)
Provisions collectives sur créances courantes à la clientèle	(108 459)	(24 286)	-	-	-	-	(132 745)
Intérêts et autres produits réservés	(336 247)	(76 578)	56 850	-	-	-	(355 975)
Total	(1 544 156)	(262 324)	105 417	106 889	-	-	(1 594 174)

Les créances brutes à la clientèle, y compris engagements par signatures, par classe de risque se présentent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Classe 0 et 1	12 765 711	12 072 414	693 297
Classe 2	170 974	130 393	40 581
Classe 3	138 700	103 021	35 679
Classe 4	862 194	912 222	(50 028)
Classe 5	918 996	853 253	65 743
Total des créances brutes	14 856 574	14 071 302	785 272

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
FONAPRA	12	44
FOPRODI	26	26
FOPROLOS	462 548	440 684
PNRLR	105 805	105 811
FNAH	104	136
2EME PDU	1 896	1 898
3 EME P.D. U	5 463	5 490
4 EME P.D. U	7 188	7 234
EL HAFSIA	406	406
HG 00 4B	10 523	10 581
PRLSI INONDATION	2 041	2 041
AFD	2 733	3 345
1er logement	13 008	10 572
Total des créances brutes	611 753	588 268

Note 4- Portefeuille titres commerciales

Au 31/12/2022, le portefeuille titre commercial totalise 547 232 mille dinars contre 115 588 mille dinars au 31/12/2021 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2022	31/12/2021
Bons de Trésor Assimilables - BTCT	Coté	196 000	-
Emprunt national	Non coté	305 000	70 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	20 384	33 664
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	18 019	6 605
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000
Total 1		540 403	111 269
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		(8 624)	-
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		3 498	-
Créances rattachées aux titres de placement		11 955	4 319
Total 2		6 829	4 319
Total Net (1+2)		547 232	115 588

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Bons de trésor Assimilables-BTA (Titres de placement)	-	20 384	-	-	20 384	-	20 384
Dont parties liées	-	20 384	-	-	20 384	-	20 384

Le tableau suivant présente les plus-values latentes sur titres de participation :

	VB	(+V) Latente
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	196 000	-
Emprunts nationaux	305 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	20 384	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	18 019	-
Autres titres de placement	1 000	-
Total	540 403	-

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2021	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2022	Emetteur	Fixe	Variable
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	-	196 000	-	-	196 000	Trésor		196 000
Emprunts nationaux	70 000	235 000	-	-	305 000	Trésor	305 000	
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	33 664	-	(13 280)	-	20 384	Trésor	20 384	
Titres de placement émis par des établissements de crédit	6 605	11 414	-	-	18 019	Banque		18 019
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société		1 000
Total	111 269	442 414	(13 280)	-	540 403		325 384	215 019

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 688 607 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 1 689 435 mille dinars au 31 décembre 2021.

Libellés	Titres D'investissement BTA	Titres D'investissement SICAR	Filiales	Entr. Associée (TFB)	Autres Titres de Participation	Total
Solde au 31/12/2021	1 248 553	278 702	59 994	41 000	80 631	1 708 880
Acquisitions 2022	-	6 552	-	-	1 996	8 548
Remboursements	(8 397)	-	-	-		(8 397)
Total brut au 31/12/2022	1 240 156	285 254	59 994	41 000	82 627	1 709 031
Créances rattachées au 31/12/2022	93 924	-	-	-	-	93 924
Provision au 31/12/2021	-	(55 836)	(1 449)	(30 409)	(24 801)	(112 495)
Dotations 2022	-	(2 140)	-	-	(810)	(2 950)
Reprise 2022	-	409	215	-	473	1 097
Provision au 31/12/2022	-	(57 567)	(1 234)	(30 409)	(25 138)	(114 348)
Total net au 31/12/2022	1 334 080	227 687	58 760	10 591	57 489	1 688 607

Note 6 - Valeurs Immobilisées

Désignation	Tableau de variation des immobilisations arrêté au 31/12/2022					Valeur fin de période	Amortissement et provision			VCN fin de période
	Valeur début de période	Mouvements de la période			Cumul début de période		Dotations/Reprise	Amortissements sortis	Cumul fin de période	
		Acquisitions	Sortie	Reclassement						
Immeubles d'exploitation	53 142	-	-	-	53 142	(30 833)	(2 236)	-	(33 069)	20 073
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	70 770	5 394	-	-	76 164	(53 989)	(5 343)	-	(59 332)	16 832
Matériel et mobiliers de bureau	53 501	3 661	-	-	57 161	(38 403)	(6 557)	-	(44 960)	12 201
Matériel de transport	4 991	83	(270)	-	4 804	(3 066)	(551)	270	(3 347)	1 457
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	19 943	5 792	-	-	25 735	-	-	-	-	25 735
Immobilisations incorporelles en cours	45 185	7 242	-	-	52 427	-	-	-	-	52 427
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 135)	(18)	-	(1 153)	99
Logiciels informatiques	21 051	1 451	-	-	22 502	(15 411)	(2 977)	-	(18 388)	4 114
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 779)	(5)	-	(2 784)	18
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(500)	-	-	(500)	(500)
Total	277 858	23 623	(270)	-	301 210	(146 116)	(17 687)	270	(163 533)	137 677

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 182 840 mille dinars contre 149 989 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
a - Comptes d'attente et de régularisation	61 209	62 337
b - Autres	121 631	87 652
Avances au personnel	15 849	13 495
Prêts au personnel	33 900	25 728
Etat et collectivités locales	62 446	40 720
Débiteurs divers	22 281	19 176
Valeurs d'encaissements	-	-
Charges reportées	6 398	7 276
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(19 243)	(18 743)
Total Net	182 840	149 989

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2021	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	31/12/2022
Frais d'émission d'emprunts	6 790	(989)	487	-	-	6 288
Frais préliminaires	486	(375)	-	-	-	110
Total des charges reportées	7 276	(1 364)	487	-	-	6 398

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(18 743)	(500)	-	(19 243)
Total des provisions	(18 743)	(500)	-	(19 243)

5.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 2 121 947 mille dinars contre 1 512 344 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	1 013 000	906 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	909 800	352 000
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	127 388	227 864
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	4 027	2 198
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	-	4
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	67 732	24 278
Total	2 121 947	1 512 344

	31/12/2022	Refin BCT	Mat par titres
Emprunts en dinars auprès des banques	1 922 800	Non	Non
Emprunts en devises auprès des banques	127 388	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	4 027		
Dépôts à vue des établissements financiers	67 732	Non	Non
Total	2 121 947		

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2 117 920				2 117 920	2 202	2 121 947
dont dépôt des parties liées	-	-	-	-	-	-	-

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 8 549 749 mille dinars contre 7 782 226 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	2 733 602	2 695 520
Comptes d'épargne	3 162 845	2 838 976
Dettes rattachées	-	-
Comptes à échéance	1 333 130	1 220 158
Bons à échéance et valeurs assimilées	1 110 976	844 166
Dettes rattachées	35 640	33 049
Charges constatées d'avance	(37 263)	(28 218)
Autres sommes dues	210 819	178 575
Valeurs non imputées	-	-
Total	8 549 749	7 782 226

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts a vue	2 733 602	2 695 520
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 840 768	1 944 127
Comptes ordinaires en dinars convertibles	50 463	45 669
Comptes ordinaires en devises	832 207	696 031
Dettes rattachées	10 164	9 693
Dépôts d'épargne	3 162 845	2 838 976
Comptes d'épargne logement	698 525	671 817
Comptes d'épargne logement EL JADID	321 922	315 147
Comptes spéciaux d'épargne	1 952 439	1 685 671
Comptes d'épargne études	40 174	35 946
Comptes d'épargne Capital +	149 712	130 337
Comptes d'épargne investissement	73	58
Total Net	5 896 447	5 534 496

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à terme	1 142 786	1 006 265
Placements en devises	190 344	213 893
Certificat de dépôt	960 500	734 500
Bons de caisse	150 476	109 666
Dettes rattachées	35 640	33 049
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(37 263)	(28 218)
Total Net	2 442 483	2 069 155

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 180 005	1 297 788	616 931	5 235 666	8 330 389	219 360	8 549 749
dont dépôt des parties liées	144 859	364 786	27 830	527 738	1 065 214		1 065 214

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 1 447 526 mille dinars contre 1 723 555 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	15 300	23 000
Ressources extérieures	497 891	565 669
Fonds budgétaires	683 188	651 984
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	5 311	4 922
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	13
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	4 868	7 331
Autres emprunts matérialisés	-	-
Emprunts subordonnés	179 580	229 098
Autres fonds empruntés	59 671	236 186
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	1 704	5 352
Total	1 447 526	1 723 555

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
-FONDS FOPROLOS	432 874	421 710
-FONDS PNRLR	107 349	107 348
-FONDS 2EME PDU	2 931	2 928
-FONDS 3EME P.D.U	8 876	8 847
-FONDS 4EME P.D.U	21 075	21 024
-FONDS EI HAFSIA	2 787	2 787
-FONDS FNAH	24 222	21 356
-1ER LOGEMENT	24 801	19 077
- AUTRES FONDS	28 003	16 689
-FONDS FONAPRA	1 451	1 481
-FONDS FOPRODI	654	654
-FONDS HG004B	25 894	25 812
-FONDS PRLSI INONDATION	2 271	2 271
DETTES RATTACHEES	13	13
TOTAL	683 201	651 997

Les emprunts se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts matérialisés	702 950	830 019
Emprunts obligataires	15 300	23 000
Emprunts subordonnés	179 580	229 098
Dettes rattachées	4 867	7 330
Autres emprunts	503 203	570 591
Emprunts Banque Mondiale	12 026	12 701
Emprunts B A D	164 179	164 934
Emprunts B E I	273 412	330 168
Emprunt BIRD	2 500	3 214
Emprunt FADES	12 900	15 797
Autres emprunts	162	-
AFD	32 713	38 855
Dettes rattachées	5 311	4 922
Autres fonds empruntés	61 375	241 539
Total	764 325	1 071 558

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	68 471	149 653	603 269	365 628	1 187 021	260 505	1 447 526
dont dépôt des parties liées	7 000	21 000	112 000	292 874	432 874	250 327	683 201

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 271 540 mille dinars contre 225 651 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Organismes sociaux	3 941	4 035
Personnel	(70)	(484)
Etat et collectivités locales	34 173	25 769
Fournisseurs	10 694	10 159
Commissions de garantie et de change	5 389	4 148
Exigibles après encaissement	61 218	29 869
Provisions pour passifs et charges	25 632	15 766
Impôts sur les sociétés	71 242	69 385
Comptes de régularisation passifs	58 465	62 927
Divers	856	4 077
Total	271 540	225 651

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour passifs et charges	15 766	18 460	(8 594)	25 632
Total des provisions pour passifs et charges	15 766	18 459	(8 594)	25 632

5.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital souscrit	238 000	238 000
Primes liées au capital	128 000	128 000
Réserves légales	23 800	23 800
Autres réserves	726 598	636 459
Ecart de réévaluation	414	414
Report à nouveau	-	1
Résultat de l'exercice	118 711	134 734
Total	1 235 523	1 161 408

A la date du 31-12-2022, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions totalement libérées, de valeur nominale égale à 5 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élève au 31 Décembre 2022 à 1 235 523 mille dinars contre 1 161 408 mille dinars au 31 décembre 2021.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2022 la somme de 30 204 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	4 323
Réserves pour Réinvestissement exonéré	25 454
Résultat reporter	13
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
Total	30 204

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'exercice (1)	118 710 653	134 734 312
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital		-
Actions gratuite		-
Actions en numéraire		-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1) /(2)	2,494	2,831

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Reserves pour Reinv exonéré	Reserves pour risques Generaux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2020	238 000	128 000	23 800	338 773	188 253	23 073	-	41 296	414	-	72 943	1 054 552
Affectation du résultat 2020	-	-	-	38 332	12 000	-	-	850	-	1	(51 183)	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(6 800)	-	-	-	-	6 800	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 800)	(21 760)	(28 560)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	682	-	-	-	682
Résultat au 31/12/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	134 734	134 734
Solde au 31/12/2021	238 000	128 000	23 800	377 105	193 453	23 073	-	42 828	414	1	134 734	1 161 408
Affectation du résultat 2021	-	-	-	87 665	12 000	-	-	850	-	(1)	(100 514)	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(11 000)	-	-	-	-	11 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 000)	(34 220)	(45 220)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	624	-	-	-	624
Résultat au 31/12/2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118 711	118 711
Solde au 31/12/2022	238 000	128 000	23 800	464 770	194 453	23 073	-	44 302	414	-	118 711	1 235 523

(*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	136 363	2 261 058	-
Caution et aval	136 363	666 036	-
Crédit documentaire	-	396 511	-
Actifs donnés en garantie	-	1 198 511	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	340 000
Garanties données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510
Garanties données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	196 002
TOTAL	1 198 511	1 198 511

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	176 534	1 500
de financement	-	176 534	-
sur titres (*)	-	-	1 500

(*) La banque ne dispose pas de titres à livrer au 31/12/2022

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Avals aux banques	-	-
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	74 631	144 429
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	97 529	89 320
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 104	3 184
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	813	2 360
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457
Crédits à accorder sur comptes d'épargne	-	-
Total	176 534	240 750

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	60 086	-	-
de financement	60 086	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	308 832	3 365 674	-
de garantie de la clientèle	308 832	3 365 674	-

Note sur les engagements en devises

	31/12/2022	31/12/2021
Opérations de change au comptant non dénouées au 31.12.2022		
Devises vendues à livrer	71 434	85 953
Dinars achetés à recevoir	54 363	198 232
Devises achetées à recevoir	(33 325)	103 340
Dinars vendus à livrer	31 300	65 187
Opérations de change à terme à des fins de couverture non dénouées au 31.12.2022		
Devises vendues à livrer	348 118	103 168
Dinars achetés à recevoir	192 552	73 408
Devises achetées à recevoir	64 947	37 055
Dinars vendus à livrer	12 691	29 929

5.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 899 144 mille dinars au 31/12/2022 contre 809 750 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	4 693	5 925
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	9 301	7 246
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	695 655	638 158
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	86 407	74 558
Intérêts de retard sur crédits	19 273	20 656
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	57 386	34 865
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 485	4 222
Commissions sur engagements de garantie	11 753	10 858
Commissions sur lettres de garantie	344	400
Commissions de compte sur opérations de crédit	5 826	6 720
Commissions de découvert sur opérations de crédit	4 006	6 092
Commissions sur billets de trésorerie	15	50
Total	899 144	809 750

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Crédits commerciaux et industriels	527 681	461 618
Immobilier promoteur	57 383	68 563
Immobilier acquéreur contractuel	37 922	35 821
Immobilier acquéreur ressources propres	63 820	63 762
Autres concours à la clientèle	8 676	8 187
Crédits sur ressources spéciales	173	207
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	695 655	638 158

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 124 598 mille dinars au 31/12/2022 contre 113 727 mille dinars au 31/12/2021. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	57 827	53 639
Commissions sur effets à l'encaissement	95	94
Commissions sur effets à l'escompte	396	350
Commissions sur opérations diverses sur effets	3 747	1 990
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	13 066	12 227
Commissions sur opérations de virements	21 802	20 849
Commissions sur opérations sur titres	3	3
Frais de tenue des comptes	18 718	18 126
Commissions sur commerce extérieur et change	7 193	4 689
Commissions sur domiciliation et modification de titres	221	228
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	6 798	4 211
Commissions sur virements et chèques en devises	174	250
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 029	2 202
FOPROLOS	1 825	2 068
FNAH	95	81
4 EME P.D.U	19	20
HG 00 4B	10	10
Autre	80	23
Autres commissions	57 549	53 197
Commissions sur opérations monétiques	11 505	11 148
Commissions d'étude	24 178	24 062
Commission de gestion	5 880	5 166
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	15 986	12 821
Total	124 598	113 727

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 60 938 mille dinars contre 42 171 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Gains nets sur titres de transaction	7 533	20
Gains nets sur titres de placement	13 324	9 385
Gains nets sur opérations de change	40 081	32 766
Total	60 938	42 171

	31/12/2022	31/12/2021
Produits sur BTCT	7 533	20
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	13 324	9 385
Gains sur opérations de change	73 418	49 116
Total des produits	94 275	58 521
Pertes sur opérations de change	(33 337)	(16 350)
Total des charges	(33 337)	(16 350)
Total	60 938	42 171

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille d'investissement est de 104 654 mille dinars contre 98 866 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 657	1 672
Intérêts et revenus des titres d'investissements	101 994	97 194
Jetons de présence perçus	3	-
Total	104 654	98 866

Les dividendes reçus se présentent comme suit :

	Dividendes 2022	Dividendes 2021
Sociétés		
SICAV BH-Obligataire	764	801
BH ASSURANCES	699	636
BH EQUITY	255	-
Autres	939	235
Total	2 657	1 672

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2022, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 554 674 mille dinars contre 485 463 mille dinars au 31/12/2021 détaillés comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(43 459)	(44 813)
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(43 459)	(44 813)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(400 716)	(302 357)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle en TND	(54 759)	(51 377)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle en TNC	(1 201)	(887)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(154 315)	(121 090)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(186 116)	(126 850)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(4 325)	(2 153)
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(38 965)	(53 057)
Intérêts sur ressources spéciales	(19 177)	(35 612)
Emprunts obligataires	(19 788)	(17 445)
AUTRES INTERETS ET CHARGES	(71 534)	(85 235)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(3 937)	(3 253)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(62 910)	(66 478)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 503)	(1 916)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(3 184)	(13 588)
Total	(554 674)	(485 463)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 177 850 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 126 214 mille dinars au 31 décembre 2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(334 434)	(258 695)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(70 891)	(149 389)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(90 569)	(36 521)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(24 286)	(9 971)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(7 192)	(12 915)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(139 416)	(46 390)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(2 080)	(3 509)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	156 584	132 481
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	109 610	95 574
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	45 847	14 546
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	9 925
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 127	12 436
Total	(177 850)	(126 214)

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

Libellés	Provisions 2021	Dotations	Reprises	Cession/Radiation	Autres	Provisions 2022
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(841 006)	(70 891)	36 101	73 508		(802 288)
Provisions Additionnelle (91-24)	(247 307)	(90 569)	12 466	33 381		(292 029)
Provisions collectives	(108 459)	(24 286)	-	-		(132 745)
Ecart de rapprochement	(11 137)	-	-	-		(11 137)
Total	(1 207 909)	(185 746)	48 567	106 889	-	(1 238 199)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de - 1 854 dinars au 31 décembre 2022 contre 3 379 dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(2 951)	(2 621)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(2 141)	(472)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(810)	(2 149)
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	1 097	6 000
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	409	4 996
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	688	1 004
Total	(1 854)	3 379

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2022, les autres produits d'exploitation totalisent 7 451 mille dinars contre 7 489 mille dinars au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021 retraité	31/12/2021 publié
Autres produits accessoires	3 003	3 105	4 230
Produits sur opérations d'assurance	4 147	4 057	4 057
Récupération de frais postaux	211	215	215
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	90	112	112
Total	7 451	7 489	8 614

Notes 24 – Frais de personnel

Au 31/12/2022, les frais de personnel totalisent 167 835 mille dinars contre 149 177 mille dinars au 31/12/2021. Cette variation de 19 162 mille dinars provient essentiellement de l'augmentation salariale décidée au titre de 2022 au taux de 6,9%

	31/12/2022	31/12/2021 retraité	31/12/2021 publié
Salaires	(106 471)	(90 453)	(90 453)
Charges sociales et fiscales	(33 837)	(28 126)	(29 251)
Autres charges du personnel	(18 051)	(20 608)	(20 608)
Charges sur assurance collectives et IDR	(6 527)	(6 605)	(6 605)
Charges sur congés à payer	(2 949)	(3 385)	(3 385)
Total	(167 835)	(149 177)	(150 302)

Notes 25 – Charge générale d'exploitation

Au 31/12/2022, les charges générales d'exploitation totalisent 64 993 mille dinars contre 57 558 mille dinars au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Frais d'exploitations non bancaire	(2 669)	(2 073)
Dons et cotisations	(2 669)	(2 073)
Autres charges générales d'exploitation	(62 324)	(55 485)
Loyers et charges locatives	(6 496)	(6 409)
Fournitures et autres matières consommables	(1 683)	(1 596)
Autres services extérieurs	(20 028)	(16 885)
Autres charges diverses d'exploitation	(30 170)	(27 090)
Impôts et taxes	(3 947)	(3 505)
Total	(64 993)	(57 558)

Au 31/12/2022, les autres charges diverses d'exploitation comprennent 20 097 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires contre 18 892 mille dinars au 31/12/2021.

Notes 26 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -1 034 mille dinars au 31 décembre 2022 contre -826 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Pertes provenant des activités ordinaires	(1 267)	(919)
Pertes exceptionnelles	(1 267)	(919)
Gains provenant des activités ordinaires	233	93
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	194	-
Profits exceptionnels	39	93
Solde net (PR8/CH9)	(1 034)	(826)

Notes 27 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2022 totalise 71 242 mille dinars contre 69 385 au 31/12/2021.

Notes 28 – Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

Ce poste totalise un montant net de - 8 142 mille dinars au 31 décembre 2022 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Contribution conjoncturelle	(8 142)	(5 948)
Don national 2021		(17 929)
Autres éléments extraordinaires		(2 966)
Total	(8 142)	(26 843)

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 29 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2022 ont atteint un montant de 526 160 mille dinars contre 46 660 mille dinars en fin de période 2021, soit une variation de - 479 500 mille dinars.

	2022	2021	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(284 131)	100 452	(392 731)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	80 077	(23 209)	103 735
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(315 527)	(40 579)	(267 248)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	40 081	32 765	7 315
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(479 500)	69 429	(548 929)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(46 660)	(116 089)	69 429
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(526 160)	(46 660)	(479 500)

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2022	2021
Caisse en dinars	36 918	36 247
Caisse en devises	2 896	3 144
Change manuel	4 545	2 815
Avoirs chez la BCT en dinars	(7 597)	16 312
Comptes IBS	40 429	22 702
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
Prêts à la BCT en devises < 90 j	53 327	80 460
Comptes de chèques postaux-CCP	287	287
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en dinars < 90J	-	70 000
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 017	2 324
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	196 000	-
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(909 800)	(352 000)
Total	(526 160)	(46 660)

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

(1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 773 506 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution de 1 091 628 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2022 et le 31/12/2021 à 209 724 mille dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 477 491 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

(2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie positif de 80077 mille dinars.

(3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de -315 527 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2022 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 40 081 mille dinars.

4.7- CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

1) La Banque a conclu avec la société « BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, un contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social BH Bank, qui permet la couverture des prestations prises en charge par la BH Bank dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la BH Bank. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2017 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net est de : 3.5% par an
- Frais de gestions du contrat : 3% chaque prime annuelle
- Frais d'acquisition : 0% par année de contrat
- La participation aux bénéfiques : égale à 75% des résultats financiers des placements de «BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation.

La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2022 totalise un montant de 3 000 000 dinars.

2) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 29 Mai 2015 à un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 7.5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 40 142 dinars.

3) Un détachement du personnel auprès de la «BH Recouvrement », dont la BH Bank détient 60 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 279 712 dinars.

4) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0.8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 129 401 dinars.

5) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance auprès de la société «BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, détaillées comme suit :

- Assurance groupe pour un montant de	13 426 396 dinars
- Assurance automobile pour un montant de	182 870 dinars
- Engineering pour un montant de	30 498 dinars
- Assurance Risques Divers pour un montant de	393 259 dinars
- Assurance Incendie	220 698 dinars
- Assurance vie IDR	6 527 045 dinars

6) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour l'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;
- L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
- Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

7) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 dinars ;
- Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission
- Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2022 s'élèvent à 46 000 dinars hors taxes.

8) La société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital a conclu en date du 16/06/2016 avec la «BH Bank » une convention d'hébergement, de maintenance et d'assistance en vertu de laquelle « BH BANK » s'engage à assurer :

- L'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données
- La mise à disposition d'une plateforme à même de supporter l'hébergement et l'exploitation de ces ressources en toute sécurité
- L'assurance de certains services (Adhésion aux serveurs, sauvegarde des données, etc)

Le produit constaté en 2022 s'est élevé à 54 830 dinars.

9) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 20,25 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 28 688 dinars HTVA en 2022.

10) La «BH Bank » a conclu une convention de distribution avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 20,25 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 19 125 dinars HTVA en 2022.

11) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », dont la Banque détient 14,57 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2022.

12) Plusieurs conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, des fonds à capital risque. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une rémunération de 1,5 % du montant des fonds gérés au profit de la BH Equity. Le montant de la commission payée, au cours de l'exercice 2022, s'élève à 950 000 dinars hors taxes.

13) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès de la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Juillet 2005. Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 453 893 dinars hors taxes.

14) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 52 256 dinars hors taxes.

15) La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2022, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 10 273 022 dinars au titre des conventions de bancassurance conclues avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital.

16) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2022, à 12 935 dinars.

17) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation bénéficiaire s'élève, au titre de l'exercice 2022, à 70 236 dinars hors taxes.

18) La «BH Bank » a conclu en mai 2006 un contrat de sous-location avec la « BH SICAF », dont la Banque détient 49,65 % de son capital, portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.
Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3 648 dinars.

19) La «BH Bank » a conclu en date du 16 Juin 2016 Une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30 % de son capital, pour l'hébergement, la maintenance et l'assistance de la banque des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes contre une redevance annuelle de 54 830 dinars toutes taxes comprises payable trimestriellement.

20) La société « BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 28 février 2017 à un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7.5%.

• Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 113 342 dinars.

21) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 20 Avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 172 121 dinars.

22) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0.45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

La charge constatée à ce titre en 2022 s'élève à 16 249 dinars HTVA.

23) Un détachement du personnel auprès de la « BH Immo », dont la Banque de l'Habitat détient 29,98 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 196 979 dinars.

25) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la «BH Bank ». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars. Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2022 s'élève à 49 976 dinars et les charges constatées s'élèvent à 7 727 dinars.

26) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu un ensemble d'emprunts à court et à moyen terme.

L'encours de ces emprunts s'élève au 31/12/2022 à 70 670 604 dinars.
Le montant des produits de 2022 sur ces crédits s'élève à 5 403 296 dinars.

25) Une convention de cession des créances conclue avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 27 024 779.878 dinars pour un prix de cession de 822 dinars.

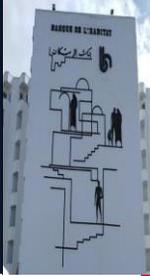
26) Une convention de location d'un immeuble auprès de « la société immobilière HORCHANI » sis aux berges du lac à partir de 2019 pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4 % à partir de la deuxième année.
Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 257 810 DT hors taxes.

27) La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 650 000 DT.

28) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 23 Avril 2021 à un emprunt obligataire subordonné de 7 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 5ans et un taux de rendement égal à 9.35%.
Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 654 500 dinars.

29) La «BH Bank » a conclu en 2014 un contrat de location avec la société « STIMEC », dont la Banque détient 30,00 % de son capital au titre duquel la «BH Bank » loue à la « STIMEC » un dépôt à Mghira.
Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 2 874 DT hors taxes.

30) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion. La charge constatée à ce titre en 2022 s'élève à 50 000 dinars.



Activités des filiales

RAPPORT D'ACTIVITE DES FILIALES POUR L'EXERCICE 2022

1. PRESENTATION DES FILIALES DE LA BH BANK :

Dénomination	Activité	Année de Création
BH INVEST	Intermédiation financière	1995
BH SICAF	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV CAPITALISATION	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV OBLIGATAIRE	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1997
BH IMMO	Promotion immobilière	1997
BH ASSURANCE	Assurances	1995
BH LEASING	Leasing	1997
BH EQUITY	Investissement à capital risque	1997
STIMEC (Société de technologie d'impression et d'édition de chèquiers)	Confection de chèquiers et édition de matières consommables	1999
BH RECOUVREMENT	Recouvrement de créances	2002
SMT(Société Moderne de Titrisation)	Titrisation	2002
TF Bank (TUNISIAN FOREIGN BANK)	Banque	1977

2- INDICATEURS FINANCIERS DES FILIALES.

Les principaux indicateurs des sociétés du groupe au 31/12/2022 sont présentés dans le tableau suivant :

(Chiffres en mD)

DENOMINATION	TOTAL BILAN		CAPITAUX PROPRES		CHIFFRE D'AFFAIRES		RESULTAT NET	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Sociétés consolidées *	1 169 426	1 086 976	179 372	166 168	218 820	199 794	16 779	12 263
BH IMMO	45 379	44 345	7 752	8 524	8 950	7 512	-782	- 3 618
BH SICAF	16 105	15 793	15 902	15 607	641	565	302	221
BH INVEST	10 279	9 508	6 946	5 998	3 327	3 055	918	727
BH EQUITY	344 783	339 821	23 004	22 932	3 524	3 518	757	1 143
BH ASSURANCE	443 488	382 504	91 102	80 717	161 650	147 500	13 306	13 148
BH LEASING	296 213	284 498	32 265	30 315	34 336	32 841	1 962	1 140
BH RECOUVREMENT	6 945	5 771	5 991	5 198	2 841	1 896	784	320
STIMEC	5 479	3 981	- 3 197	-2 759	3 551	2 907	-439	-792
S.M. TITRISATION	755	755	-393	-364	0	0	-29	-26
TF BANK**	N.D	564 095	N.D	41 886	N.D	10 245	N.D	-12 085
OPCVM	126 630	120 481	125 723	119 503	7 657	7 208	6 986	6 396
BH SICAV OBLIGATAIRE	106 307	102 014	105 700	101 426	6 400	6 295	5 942	5 525
BH SICAV CAPITALISATION	20 323	18 467	20 023	18 077	1 257	913	1 044	871
TOTAL GENERAL	1 296 056	1 207 457	305 095	285 671	226 477	207 002	23 765	18 59

* Du fait de l'indisponibilité des états financiers de la société TFB arrêtés 31-12-2022 et pour des raisons de comparabilité, les totaux des indicateurs des sociétés consolidées ont été établis déduction faite des chiffres de la TFB.

2-1. Pour les filiales consolidées :

L'activité des filiales de la BH BANK au titre de l'exercice 2022 s'est caractérisée par les faits suivants :

- Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales hormis les OPCVM a évolué pour passer de 199 794 mD en 2021 à 218 820 mD à la fin de l'exercice 2022, soit une évolution de 9,52%
- Les capitaux propres ont connu une amélioration de l'ordre de 8% pour atteindre le niveau de 179 372 mD au 31-12-2022 contre 166 168 mD en 2021.
- Les résultats nets ont enregistré une hausse de l'ordre de 37% passant de 12 263 mD au 31-12-2021 à 16 779 mD au 31-12-2022 grâce à l'amélioration des résultats de la quasi-totalité des sociétés du groupe BH BANK.

2-2. Pour les OPCVM :

En dépit de la hausse des taux des placements monétaires, conjuguée avec la régression des émissions obligataires faisant appel public à l'épargne, les Sociétés d'Investissement à Capital

Variable du groupe BH BANK (BH SICAV Obligataire et BH SICAV Capitalisation) ont pu réaliser au cours de l'exercice 2022 les performances suivantes :

- Un actif net global géré de 125 723 mD en 2022 contre 119 503 mD en 2021, soit une hausse de 5,2%,
- Un chiffre d'affaires global de 7 657 mD en 2022 contre 7 208 mD en 2021, soit une amélioration de plus de 6%.

3- PRINCIPAUX CONSTATS PAR FILIALE :

3-1 Sociétés consolidées :



Président du Conseil d'Administration : Mr Ahmed TRABELSI.

Directeur Général : Madame Dalila Bader.

Objet social : BH Assurance est une compagnie d'assurances multi-branches.

Siège social : Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.

Tél. : (216) 71 184 200 **Fax :** (216) 71 948 457

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions : 2 660 000 actions
Valeur nominale : 5 DT
Capital : 13 300 000DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions : 635 596 actions
Montant : 3 177 980 DT
Pourcentage : 23,89%

Faits saillants de l'exercice 2022 :

Malgré les circonstances difficiles et la conjoncture économique fragilisée, BH Assurance a continué son développement rentable et affiche un taux de croissance global de 9,5%, le chiffre d'affaires de l'année s'est établi à 161,6MD contre 147,5MD en 2021.

Ces réalisations, presque conformes aux objectifs escomptés, témoignent de la capacité de BH Assurance à remporter les défis malgré les retombées assez lourdes de la crise économique et sociale.

Etant leader en assurance numérique, BH Assurance a continué son développement dans une stratégie de transformation digitale et a créé un dynamisme digital aussi bien au niveau du secteur qu'au niveau interne.

En parallèle, et pour maintenir son rythme de croissance et remédier à la perte d'une relation d'affaire assez importante, BH Assurance a misé sur des créneaux porteurs à savoir l'assurance Vie, la bancassurance et la micro-assurance.

Une performance qui lui a permis de rétablir sa structure cible et de confirmer l'assurance vie comme son cœur de métier avec une part de 42% contre 37% en 2021. L'assurance non-vie, quant à elle, affiche une stagnation de son chiffre d'affaires, au même niveau que l'année 2021.

En termes de charge totale des sinistres, elle s'est établie au 31.12.2022 à 89,3MD contre 86,7MD en 2021, soit une évolution de 3%.

Au 31.12.2022 le ratio combiné s'est établi à 81% contre 86% en 2021. Cette amélioration témoigne d'une performance technique et trouve son origine dans l'évolution plus importante du chiffre d'affaires par rapport à la sinistralité et la maîtrise des charges d'acquisition.

Sous l'effet de l'évolution de son activité, les engagements techniques de BH Assurance ont totalisé, au terme de l'année 2022, 266,6MD contre 227,7MD en 2021 soit une évolution de 17%.

Résultats :

Au 31.12.2022, le résultat technique Non-vie s'est établi à 5,5MD contre 8,5MD en 2021, soit une baisse de 35%. Cette régression est liée à l'évolution de la sinistralité en assurances risques divers. De même que le résultat technique non-vie a été impacté par la nouvelle disposition réglementaire en matière de réassurance pour un montant total de 1,2MD.

Le résultat technique VIE s'est établi de sa part à 8,4MD contre 5,3MD en 2021, soit une évolution de 59%. Il y a lieu de signaler que cette performance est liée au développement du chiffre d'affaires conjugué à une maîtrise de la sinistralité.

En conséquence de tout ce qui a été avancé, le résultat Brut s'est établi à 18,3MD contre 17,1MD en 2021, soit une évolution de 7%.

Le résultat net, pénalisé par l'augmentation de 1 à 4% de la contribution sociale de solidarité d'une part, et par l'application de mesures d'imposition des placements différentes par rapport à 2021, d'autre part, affiche une évolution de 1% pour s'établir à 13,3MD contre 13,1MD en, 2021.



Président du Conseil d'Administration : M. Haykel KHADHRAOUI

Directrice Générale : Mme.Najet CHABCHOUB

Objet social : Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

Siège social : Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Téléphone : 71 189 700 **Fax** : 71 949 335

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions : 7 000 000 actions

Valeur nominale : 5 DT

Capital : 35 000 000DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions : 2 915 014 actions

Montant : 14 575 070 DT

Pourcentage : 41,64%

A la fin de l'exercice 2022, la BH Leasing a approuvé **1758** demandes de financement portant sur une enveloppe de **150 MD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **1866** demandes en 2021, soit **154 MD** d'approbations et accusant une légère baisse de **3%** par rapport à fin 2021 .

En 2022, BH Leasing a mis en force **1474** affaires portant sur une enveloppe de **121 MD** contre des prévisions de 118 MD et contre 114 MD en 2021. La croissance s'est établie à 6% par rapport à l'année 2021 avec un taux de réalisation des objectifs prévisionnels de 103%,

Le taux moyen des mises en forces en 2022 a été de 14,65% contre un taux moyen de 14,49% en 2021, soit une augmentation de 0,16 point de pourcentage, sachant que le taux moyen des MEF du secteur en 2022 a été de 14,79%, contre un taux de 14,83% en 2021.

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2022 est de **50,2MD** contre **58,1MD** en 2021, soit une baisse de **13,7%**.

Le taux de retour des effets impayés en 2022 est de 33,6%, soit une baisse de **4 points** de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière.

Faits Saillants de l'exercice 2022 :

L'activité de BH Leasing durant 2022 a été marquée par :

- Une augmentation des mises en forces : En effet le volume des MEF a augmenté de 6% pour atteindre un total de 120,7MD contre 113,5MD en 2021.
- Une augmentation des intérêts crédit-bail : Le montant total des intérêts crédit-bail a augmenté de 4% pour atteindre un total de 31,6MD contre 30,4MD en 2021.
- Une augmentation des autres produits d'exploitation : Le montant total des autres produits d'exploitation a augmenté de 13% pour atteindre 2,7MD contre 2,4MD à fin 2021.
- Une diminution des charges financières : Le montant total des charges financières a diminué de 4% pour atteindre un total de 19,7MD contre 20,6MD en 2021.
- Une augmentation de PNL : Le produit net de leasing a augmenté de 14% pour atteindre un total de 15,6MD contre 13,7MD en 2021.
- Une augmentation des charges de personnel : Le montant total des charges de personnel a augmenté de 9% pour atteindre un total de 5,7MD contre 5,2MD en 2021.
- Une stagnation des engagements clients : En effet, le volume total des engagements clients est resté stable par rapport à fin 2021, soit un montant de 307,1MD.
- Une diminution des impayés : En effet, le montant total des impayés a diminué de 5% pour atteindre un total de 30,5MD contre 32,1MD en 2021.
- Radiations : Le montant des créances radiées en 2022 s'élève à 4,7MD.
- Une régression des créances classées : En effet, le volume total des créances classées a diminué de 5% pour atteindre un total de 42,2MD contre 44,3MD en 2021.
- Une légère augmentation des provisions et agios : En effet, le volume total des provisions et agios a augmenté de 0,3% pour atteindre un total de 30,3MD contre 30,2MD en 2021.
- Une diminution des autres charges d'exploitation : Le montant total des charges d'exploitation a diminué de 9% pour atteindre un total de 2,6MD contre 2,9MD en 2021.
- Une amélioration de résultat net : L'exercice 2022 a été clôturé avec un bénéfice de 1,962MD contre 1,140MD en 2021.

Présidente du Conseil d'Administration : Mme Sonia BEN FREJ

Directeur Général : Monsieur Mohamed MABROUK

Objet social : la société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

Contexte de Création, initiateur du projet :

La création de la BH SICAF en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la BH BANK a créé une première filiale, la BH SICAF.

Elle a contribué à la création de toutes les autres filiales de la BH BANK et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital risque et l'impression et la confection des chèques.

Siège social: Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage 1073- Mont Plaisir - Tunis

Tel : 71 126 000 **Fax** : 71.903 160

E-mail sicaf.bh@planet.tn

Cadre Juridique : Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Capital social actuel de la société : (Totalement libéré)

Nombre d'actions	: 1 500 000 actions
Valeur nominale	: 10 DT
Capital	: 15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK

Nombre d'actions	: 744 799 actions
Montant	: 7 447 990 DT
Pourcentage	: 49,653%

Les faits saillants de l'exercice 2022 :

L'exercice clos le 31 décembre 2022, a été marqué par les faits saillants suivants :

- Les produits d'exploitation de la société en 2022 ont atteint un montant de 641 352 D contre 565 195D au 31/12/2021, soit une progression de 13,5 %.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 546 864 D au 31/12/2022 contre 414 843 D au 31/12/2021 soit une augmentation de 32%.
- La constatation d'une reprise sur les provisions BH Leasing pour un montant de 114 932 D
- La constatation d'une provision complémentaire d'un montant de 4 365 D sur les titres SOTACIB.
- Les charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2022 à 334 619 D contre 337 699 D au 31/12/2021.

Le résultat :

En conséquence de ce qui précède, le résultat net de l'exercice 2022 est de 301 799 D contre un résultat 221 091 D au 31/12/2021 soit une augmentation de 36,5%.



Président du conseil d'administration : Monsieur Wajdi Koubaa

Directeur Général : Monsieur Fadhel Guizani

Directeur Général Adjoint : Mme Ferida Ben Salem Afif.

Objet social : le renforcement de la structure financière des entreprises et la gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de BH BANK et ses filiales conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Contexte de création et initiateur du projet : BH Bank a créé en 1997 BH EQUITY dans un contexte d'expansion du Groupe BH BANK et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH BANK dans l'investissement à capital risque.

Siège social : 67, avenue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3^e étage 1002 Tunis

Téléphone : 71 78 01 40 – 71 78 04 22 **Fax :** 71 84 66 75

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Capital	: 18 000 000 DT
Nombre d'actions	: 3 600 000 actions
Valeur nominale	: 5 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Montant	: 7 485 460 DT
Nombre d'actions	: 1 497 092 actions
Pourcentage	: 41,586%

Participation actuelle des filiales du groupe BH BANK :

Montant	: 4 470 635 DT
Nombre d'actions	: 894 127 actions
Pourcentage	: 24,837%

Les faits marquants de l'exercice 2022 par rapport à 2021 :

Face à une conjoncture économique qui demeure difficile et un climat d'investissement qui reste marqué par l'incertitude et l'attentisme des investisseurs, BH Equity a pu améliorer la majorité de ses indicateurs par rapport à 2021 à savoir les approbations, les libérations et les revenus.

- ✓ L'exercice 2022 a été caractérisé par la consolidation des ressources de BH EQUITY par le placement de deux nouveaux fonds à capital risque pour un montant total de 15 000 mD
- ✓ Le niveau des approbations a atteint 26 040 mD contre 25 220 mD en 2021 soit une augmentation de 3,3%, sachant que BH Equity a été amenée à réviser ses prévisions en terme d'approbations de 35 000 mD à 25 000 mD et ce suite au placement d'un nouveau fonds BH Bank pour 12 000 mD contre des estimations initiales de 20 000 mD.
- ✓ Le niveau des libérations a atteint en 2022 une enveloppe de 21 060 mD contre 19 938 mD en 2021, soit une évolution de 5,6% malgré les difficultés rencontrées au niveau de la levée des réserves pour certains projets dont essentiellement le bouclage du schéma de financement.
- ✓ Le niveau du désinvestissement (tous fonds confondus) a atteint 7 745 mD soit une régression de 14,8% par rapport à 2021 (expliquée essentiellement par la baisse de 67% du montant de recouvrement effectué pour le compte du FOPRODI). Le niveau de désinvestissement a globalement enregistré une amélioration pour les fonds gérés filiales et une légère hausse pour les fonds gérés BH BANK.
- ✓ Les produits d'exploitation ont enregistré une légère évolution par rapport à 2021, quant aux charges elles ont augmenté de 8,9%.
- ✓ Ainsi l'exercice s'est soldé par une baisse du résultat d'exploitation et du résultat des activités ordinaires avant impôt par rapport à 2021.
- ✓ Le résultat net au 31/12/2022 a atteint 757 mD, soit une baisse de 33,7% par rapport à 2021.
- ✓ Les encours des participations sur le capital et sur les fonds gérés s'élèvent au 31/12/2022 à 300 325 mD contre 284 320 mD au 31/12/2021 soit une évolution de 5,6%. Le secteur industriel accapare 82 % du total de l'encours.

Sur le plan organisationnel, plusieurs axes ont pu être développés à l'instar de la veille fiscale, la solution de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ainsi que la charte y relative, l'évaluation et la classification du portefeuille par stade et par classe de risque ; le guide d'élaboration des plans d'actions du portefeuille, la stratégie de provisionnement...etc.

BH EQUITY compte continuer à déployer les efforts nécessaires devant permettre à relever le défi de l'amélioration continue qui permet d'optimiser les indicateurs clés de performance tout en accentuant la synergie avec les sociétés du groupe BH BANK en vue d'un surcroît d'efficacité.



Président du Conseil d'Administration : Mr Anouar GALLAS

Directrice Générale : Madame Sonia Ben Frej.

Directeur Général Adjoint : Mr Chiheb CHAKER

Objet social : L'Intermédiation en Bourse.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord – 1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions : 30 000
Valeur nominale : 100 DT
Capital : 3 000 000 DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions : 9 000
Montant : 900 000 DT
Pourcentage : 30%

Au cours de l'année 2022, BH INVEST a pu réaliser de bonnes performances dont notamment :

- Au 31/12/2022, BH INVEST a réalisé un volume de transactions toutes cotes confondues de 48,664MD contre 46,631MD durant l'exercice 2021 soit une progression de 4,36%.
- Concernant la gestion de portefeuilles, et à fin 2022, le montant des actifs d'OPCVM_(s) gérés par BH INVEST a été de 348,270MD contre 286,801MD en 2021 soit une augmentation de

+20%. L'amélioration des actifs nets des OPCVM(s) gérés par la société a permis l'amélioration du classement de BH INVEST en terme de taille de l'encours géré ; BH INVEST passe ainsi de la 7^{ème} (fin 2021) à la 6^{ème} position à fin 2022.

- Coté montage, la société a procédé au placement d'un Emprunt Obligataire Subordonné sans appel public à l'épargne pour le compte de la BH LEASING d'un montant global de 12MD. Parallèlement, BH INVEST a contribué au placement de l'emprunt national 2023 pour ses quatre tranches, à hauteur de 11,03% soit l'équivalent de 328,229MD.

En termes financiers, le total bilan s'établit à 10,279MD, les capitaux propres avant affectation à 6,945MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 3,327MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 2,419MD.

Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST a réalisé un résultat net de +918 mD.



Présidente du Conseil d'Administration : Mme Dalila BADR

Directeur Général : Monsieur Habib BEN YOUSSEF

Objet social : La société a pour objet le lotissement et l'aménagement de terrains destinés à la construction immobilière et leurs ventes, L'aménagement de zones pour les activités agricoles, de tourisme et d'industrie, la construction et la rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, administratif ou industriel pour la vente ou la location. Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

Siège social : 67 Avenue Alain Savary – Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6^{ème} étage 1002 Tunis

Tél : 71 847 031 / 71 845 561 / Fax : 71 840 912

Site Web : www.bh-immo.tn

Capital social actuel de la société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions :	150 000 actions
Valeur nominale :	100 DT
Capital :	15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK:

Nombre d'actions :	44 975 actions
Montant :	4 497 500 DT
Pourcentage :	29,984%

Au 31.12.2022, les revenus de la société ont atteint un montant de 7 971 762 DT HTVA contre 7 512 416 DT HTVA au 31.12.2021. Malgré la vente du lot du terrain du Lac, la BH IMMO n'a constaté qu'une augmentation de 6 % du chiffre d'affaires total au 31.12 2022 par rapport à l'année précédente. Ceci est dû principalement à l'achèvement de la commercialisation du projet Soukra.

Les achats consommés au 31.12.2022 s'élèvent à un montant de 1 447 736 DT, contre 87 732 DT au 31.12.2021, soit une augmentation de 1 360 004 DT. Cette dernière est due principalement à l'avancement des travaux du projet Sousse Sahloul, aux études des futurs projets.

Les charges financières ont atteint 2 953 887 DT au 31.12.2022 contre 3 207 887 DT au 31.12.2021, soit une diminution de 254 000 DT. Cette dernière est due au remboursement intégral de l'encours du crédit du projet Soukra, et à la diminution des intérêts du découvert mobilisé et ceux du projet Manouba.

Les remboursements en principal et intérêts des crédits ont atteint 2 150 057 DT au 31.12.2022. Le détail y afférent se présente comme suit :

- Projet Manouba : 1 341 662 DT
- Découvert Mobilisé : 323 956 DT
- Crédit Consolidation : 484 440 DT

Les produits d'exploitation au 31.12.2022 s'élèvent à 8 949 812 DT, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 6 777 886 DT, ce qui fait ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 2 171 926 DT.

Le résultat après impôt de la société est déficitaire de 782 231 DT au 31.12.2022 contre un déficit de 3 617 644 DT au 31.12. 2021. Cette amélioration est due à la vente du lot du terrain du lac.

BH | RECOUVREMENT 

 | **استصلاح** | **BH**

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Moncef TLILI

Directeur Général : Monsieur Nadhir Rebai

Siège social : 67 Avenue Alain Savary, Imm B, 2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis.

Tél : 71 791 191 **Fax** : 71 782 575

Objet : Achat et recouvrement des créances pour son propre compte et le recouvrement pour le compte des tiers.

Cadre juridique : Loi N° 98-4 du 02 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances.

Capital social actuel de société : (Totalemtent libéré)

Nombre d'actions : 200 000 actions

Valeur nominale : 10 DT

Capital : 2 000 000 DT

Participation de la BH

Nombre d'actions : 120 000

Montant : 1 200 000 DT

Pourcentage : 60%

Activité de la Société au 31-12-2022 :

1-Cession des créances : Au cours de l'exercice 2022, la société a acquis en date du 28/12/2022 auprès de la BH Bank un lot de créances de 27.024.780 DT.

Parmi ce lot, figurent 5 créances d'un montant de 17.470.553 DT qui représentent 65% de la cession. La répartition des créances acquises par secteur d'activité à la clôture de l'exercice 2022, se présente comme suit :

Secteur d'activité	%
Promotion Immobilière	27,21 %
Industrie	18,54 %
Commerce	17,77 %
Bâtiment & T. Publics	12,14 %
Autres activités	9,38 %
Tourisme	7,07 %
Services	5,47 %
Carrières	1,62 %
Agriculture	0,67 %
Associations Sportives	0,12 %
Total	100 %

2- Diagnostic du portefeuille des créances acquises : Le diagnostic du portefeuille des créances se présente comme suit à la clôture de l'exercice 2022 :

Portefeuille	%
En procédure judiciaire (Contentieux)	50 %
Faillite, Liquidation et Cession	41 %
Sociétés en difficultés économique	5,2 %
Carence	3,4 %
Sociétés inexistantes	0,4 %
Total	100%

Parmi ces dossiers figurent 25 créances représentant 54% du total portefeuille.

3- Recouvrement des créances : L'année 2022 a été caractérisée par l'amélioration de l'activité de la « BH RECOUVREMENT » par rapport à 2021 ainsi que ses principaux indicateurs et résultats, ce qui a permis à la société de sauvegarder ses équilibres financiers.

Le recouvrement brut relatif à la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élève à **3.015.457** DT, contre 2.002.718 DT l'exercice précédent, il est ventilé comme suit :

Libellés	2022	2021	Cumul au 31/12/2022	Cumul au 31/12/2021	Var Cumul 2022 / 2021
Recouvrement principal	2.810.447	1.755.871	24.800.161	21.989.714	13 %
Intérêts /Recouvrement	17.905	124.813	2.408.403	2.390.498	0,7 %
S/ Total : Rec. Net	2.828.352	1.880.684	27.208.564	24.380.212	11,5 %
Récupération Frais	187.105	122.034	1.254.924	1.067.819	17,5 %
Total Recouvrement	3.015.457	2.002.718	28.463.489	25.448.031	12 %

Malgré les difficultés rencontrées dans plusieurs secteurs d'activité notamment le secteur touristique et ses annexes, le recouvrement réalisé a enregistré une progression de l'ordre de 50%.

Ainsi, le recouvrement cumulé brut est passé de 25.448.031 DT à **28.463.489** DT au 31/12/2022, soit une évolution de l'ordre de **12 %**.

3) Résultats de la société :

Le résultat d'exploitation est de **1.249.615** DT au 31/12/2022 contre 506.727 DT à la clôture de l'exercice 2021.

Quant au résultat net, il a connu une hausse par rapport à l'exercice 2021, en passant de 319.995 à **784.142** DT.



Président du Conseil d'Administration : Mr Mohamed Ali LAJDEL

Directeur Général : Monsieur Faouzi ZOUARI

Objet social: Les opérations de confection de chèques, d'impression et d'édition.

Siège social : 17 Rue des entrepreneurs, 2035 Charguia II.

Tél : 70 83 66 72 / 70 83 66 73 **Fax :** 71 94 25 32

Capital social actuel de la société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions : 140 000 actions

Valeur nominale : 10 DT

Capital : 1 400 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions	: 42 000 actions
Montant	: 420 000 DT
Pourcentage	: 30%

L'année 2022 s'est caractérisée par :

- Des perturbations de l'activité dues aux problèmes de trésorerie conjuguées avec des charges financières en perpétuelle croissance résultant des pertes consécutives enregistrées dans les bilans de la STIMEC depuis sa création.

- Les demandes de révision des prix adressées aux banques suite à la flambée des prix de 2021 à 2022 se concrétisent avec beaucoup de lenteur à titre d'illustration une demande présentée à la BH BANK au mois de Mai 2022 n'a été conclue qu'au mois de Février 2023.

- La saisie arrêt de l'ONP qui a coûté en termes de trésorerie négative plus de 500mD (travaux facturés et non encaissés).

La situation financière de l'exercice 2022 fait ressortir les observations suivantes :

- Le total des actifs est passé de 3 980mD en 2021 à 5 488mD en 2022 enregistrant une hausse de 1 508mD, soit +37,9%.
- Les actifs immobilisés sont passés de 634mD en 2021 à 537mD en 2022 enregistrant une diminution de 97mD, soit -15,3%.
- Les actifs courants sont passés de 3 345mD en 2021 à 4 951mD en 2022 enregistrant une hausse de 1 606mD, soit +48%.
- Le chiffre d'affaires est passé de 2 907mD en 2021 à 3 594mD en 2022 enregistrant une hausse de 687mD, soit +23,6%.
- Les charges d'exploitation sont passées de 3 519mD en 2021 à 3 585mD en 2022 enregistrant une hausse de 66mD, soit +1,8%.
- Le résultat d'exploitation est passé de -611mD en 2021 à +8mD en 2022 soit une hausse de 619mD.
- Le résultat de l'exercice est passé de -792mD en 2021 à -422mD soit une amélioration de 370mD

Pour l'année 2023, la STIMEC compte réaliser les actions suivantes :

- Un projet de restructuration axé sur une augmentation de capital pour le ramener à 6.400mD.
- La clôture du contentieux avec l'ONP et ainsi la reprise de l'activité d'affranchissement
- L'acquisition de nouveaux équipements permettant à la STIMEC de prendre une bonne partie du marché des imprimés Bancaires.

TUNISIAN FOREIGN BANK :

Président du Conseil d'Administration : Mr Lassaad JOUINI
Directeur Général Délégué : M. Mourad Baccar

Date de participation de la BH BANK : 31 décembre 2009

Objet social : Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

Contexte de Création, Initiateurs du projet : L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de Tunisie.

Siège Social : 9 Rue des Pyramides 75001 PARIS
Tel : 01 42 86 97 52
Fax : 01 42 60 90 13
Email : admin@tfbank.fr

Capital social actuel de la société :

Nombre d'actions : 2 618 915 actions
Valeur nominale : 15,24 €
Capital : 39 912 264.600 €

Participation actuelle de la BH-BANK :

Nombre d'actions : 603 507 actions
Montant : 9 197 446.68 €
Pourcentage : 23,044%

Après un exercice 2020 marqué par la pandémie COVID-19, l'exercice 2021 s'est caractérisé essentiellement par les éléments suivants:

- La poursuite de la progression de la collecte des ressources clientèle qui tournent autour de la barre de 87 000 K€ fin 2021 contre 81 000 K€ fin 2020.
- Un **PNB** en baisse, affecté par les aléas du portefeuille obligataire.
- L'infléchissement du **coût du risque** qui devient positif alors qu'il était historiquement négatif
- Un **résultat net** certes négatif, mais nettement inférieur à ses niveaux historiques: le déficit est le plus réduit depuis 8 ans au moins.

Les dépôts de la clientèle : La collecte de ressources clientèle poursuit sa progression favorable. Elle s'inscrit en progression positive de 7,5%:

- Les dépôts à vue créditeurs s'accroissent de 14,0%

- Les dépôts à terme s'accroissent de 3,9%
- L'épargne baisse de 6,4%

L'encours de créances, (incluant les créances saines, et douteuses nettes des provisions), s'établit à 112 600 K€ contre 111 400 K€ en 2020, quasiment stable:

- Les encours de créances sur établissements de crédit passent de à 13 900 K€ en 2020, à 29 300K€ en 2021
- Les encours de créances sur la clientèle passent de 97 500 K€ en 2020, à 83 300K€ en 2021,

En 2021, l'encours de créances est composé à hauteur de:

- 26% d'engagements en faveur des établissements de crédit.
- 54% de crédits à la clientèle
- 9% de découverts
- 8% de créances douteuses nettes des provisions
- 2% de créances commerciales
- 1% d'impayés

Le taux de couverture des créances douteuses par des provisions s'établit à 79,3%

Produit Net Bancaire (PNB) : A 3 129K€, contre 4 036K€ en 2020, le PNB s'inscrit en baisse.

Les charges de gestion s'établissent à 9 811K€, contre 9 444K€ en 2019:

- Les charges du personnel atteignent 5 810K€,
- Les frais de fonctionnement atteignent 4 000K€,

La Société Moderne de Titrisation (en cours de liquidation).



La Société Moderne de Titrisation (en cours de liquidation).

Responsable (liquidateur) : Monsieur Samir MESSALI,

Objet social: La gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

Siège Social : Espace Tunis Bloc H - Montplaisir Tunis

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions : 5 000 actions
Valeur nominale : 100 DT
Capital : 500 000 DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions : 4 994 actions
Montant : 499 400 DT
Pourcentage : 99,88%

Le résultat net de la société était négatif en 2022 de 28,3m D et les pertes cumulées de la SMT ont atteint la somme de 863m D au 31/12/2022.

La société est mise en procédure de dissolution et de liquidation à partir du mois de novembre 2017. La société n'arrive pas à liquider les trois appartements qu'elle détient à un prix raisonnable qui pourrait recouvrir une grande partie ses pertes cumulées et les dettes. Les efforts de leur vente se poursuivent en dépit de leur situation foncière (Absence de titre individuel) qui constitue un obstacle à leur liquidation.

3-2 les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières :

A/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire distribution :



Président du Conseil d'Administration : Mr Mohamed MABROUK

Directeur Général : Lotfi BEN HAMMOUDA

Objet social : La société a pour unique objet la gestion d'un portefeuille de valeurs obligataires par l'utilisation de ses fonds propres.

Contexte de création, initiateur du projet :

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier, le groupe BH a connu, en juin 1997, la création d'une nouvelle filiale dénommée société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire dénommé SICAV BHO.

Les missions de Dépositaire et du Gestionnaire, ont été assurées par la Banque de l'Habitat, jusqu'à la fin de 2001.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHO a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHO a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis

Tél. : (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Tél : 31 389 800

Fax : 71 948 512

E-mail : bhinvest@bhinvest.com.tn

Cadre Juridique : loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Directeur Général : Monsieur Lotfi Ben Hamouda.

Objet social : La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord – 1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2022 :

Nombre de parts : 1 008 920
Valeur liquidative : 104,766DT
Capital : 100 033 061 DT

Participation actuelle de la BH Bank :

Nombre de part : 146 972
Montant : 15 392 671 DT
Pourcentage : 14,56%

L'actif net de la SICAV BH Obligataire a atteint fin 2022 un montant de 105,700MD soit une augmentation de 4,21% par rapport à 2021 avec un rendement de 5,67%.

Au 31/12/2022, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 106,307MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 6,400MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,749 MD.

Au 31/12/2022, le bénéfice net a atteint 5,941MD.

B/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire- Capitalisation :



Président du Conseil d'Administration : Mme Lamia TLILI

Directeur Général : Monsieur Lotfi Ben Hamouda.

Objet social : La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Contexte de création, initiateur du projet :

Le savoir-faire, les moyens financiers et le réseau d'agence dont dispose la Banque de l'Habitat d'une part et le cadre juridique qui limite l'exercice de certaines activités d'autre part, ont incité la Banque de l'Habitat à créer des filiales, visant le développement de nouveaux produits. De ce fait, elle a procédé à la constitution en 1994 d'une société d'investissement à capital variable dénommé SICAV BH PLACEMENT.

La Banque de l'Habitat, dépositaire et gestionnaire de la SICAV BHC, a procédé à la commercialisation de ce nouveau produit sur l'ensemble de son réseau.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHC a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHC a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord – 1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2022

Nombre de parts : 543 795
Valeur liquidative : 36,822 DT
Capital : 18 961 790 DT

Participation actuelle de la BH Bank :

Nombre de part : 110 110
Montant : 4 053 149DT
Pourcentage : 20,24%

L'actif net de la SICAV BHC a évolué de 10,76% passant de 18 076 648 D au 31/12/2021 à 20 023 387 D au 31/12/2022.

En termes de rendement, la SICAV BH Capitalisation a réalisé un taux de 5,60% en 2022 contre 5,26% en 2021.

Au 31/12/2022, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 20,322 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 1,256 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,213 MD.

Au 31/12/2022, le bénéfice net a atteint 1,044 MD.



Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2022



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Avril 2023

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

29, Avenue de l'indépendance

Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie

Tel. : +216 71 711 793



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel.: +216 71 711 793

Tunis, le 17 avril 2023

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA BH BANK

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2022, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe BH Bank arrêtés au 31 décembre 2022.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

P/ FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou



P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED



SOMMAIRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BH BANK ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK RELATIFS
A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH Bank

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe BH BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total de bilan consolidé de 14 261 783 KDT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 125 148 KDT.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe BH BANK au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par les points suivants :

2.1- Les insuffisances du système d'information de la banque qui ont impacté négativement les process de justification, de contrôle et de reporting de l'information comptable et financière. Ces insuffisances entravent l'identification systématique des produits par client, sont à l'origine

d'écarts entre les données de gestion et les données comptables et sont génératrices d'importants suspens non apurés à temps.

2.2- Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat Tunisien n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés par les services du ministère des Finances.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

2.3- Par ailleurs, nos travaux d'audit des états financiers consolidés ont été limités par ce qui suit :

- La mise en équivalence de la TFBank s'est basée sur les états financiers audités arrêtés au 31 décembre 2021.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK de la mise en équivalence de cette société sur la base de sa situation financière auditée relative à l'exercice 2022.

3. *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1.Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

Question clé d'audit

Dans le cadre de ses activités, la « BH Bank » est exposée au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2023-02. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre le point précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 907 418 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 581 569 KDT et à 359 941 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
- La conformité des méthodes adoptées par le Groupe BH BANK aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
- L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par le Groupe BH BANK ;
- La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
- La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

3.2. *Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat*

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2022 totalisent 1 219 518 (soit 86% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.3. En outre, comme précisé dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité.
- La conformité par le Groupe BH BANK aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.3. *Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA*

Question clé d'audit

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2022, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 539 434 KDT.

Question clé d'audit (suite)

L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 240 156 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 299 278 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relatives au « portefeuille titre dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 2-2 « Calcul des Provisions collectives » et en application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment par la circulaire n° 2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire n° 2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 février 2023. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles, au niveau de la mère de 26 341 KDT au titre de l'exercice 2022.

Ainsi, la dotation au titre de l'exercice 2022, au titre du groupe, s'établit à 24 320 KDT et l'encours de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 135 816 KDT au 31 décembre 2022 contre 111 142 KDT au 31 décembre 2021.

- Certains états financiers et liasses de consolidation des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. *Rapport de gestion*

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe BH BANK dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. *Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés*

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de cesser l'activité du Groupe ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe BH BANK.

7. *Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre

à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe BH BANK.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe BH BANK à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée :

ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de nos travaux, et en dehors des questions traitées ci-dessus, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures du système de contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion avec réserves sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Tunis, le 17 avril 2023

P/ FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou



P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BH
BANK ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

BH BANK
BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2022
(Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2022	31/12/2021
Actifs				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	184 908	232 511
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	113 815	183 581
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 907 418	10 037 911
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	805 084	306 910
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 649 806	1 636 874
AC5B	Titres mis en équivalence	5	11 696	13 278
AC6	Valeurs immobilisées	6	174 757	166 528
AC7	Autres actifs	7	383 980	337 368
AC7C	Ecart d'acquisition net (Goodwill)		(59)	325
AC9	Impôt différé Actif		30 378	26 336
Total des actifs			14 261 783	12 941 622
Passifs				
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	2 123 110	1 512 841
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	8 397 412	7 615 065
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 593 711	1 859 441
PA5	Autres passifs	11	669 967	571 246
PA6	Impôt différé Passif		20 067	19 593
Total des passifs			12 804 267	11 578 186
Intérêts Minoritaires			196 358	179 261
Capitaux propres				
CP1	Capital		238 000	238 000
CP2	Réserves		898 010	808 365
CP3	Actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		-	-
CP5	Résultats reportés		-	-
CP6	Résultat de l'exercice		125 148	137 810
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-
Total des Capitaux propres			1 261 158	1 184 175
Total des capitaux propres et passifs			14 261 783	12 941 622

BH BANK

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité en mille dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2022 Retraité	31/12/2021 Publié	
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	802 399	785 501	665 501
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		136 363	142 884	22 884
	B- En faveur de la clientèle		666 036	642 617	642 617
HB2	Crédits documentaires		396 511	603 381	603 381
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 198 512	1 198 512
Total des passifs éventuels			2 397 421	2 587 394	2 467 394
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	13	176 534	240 749	240 749
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-	-
	B- En faveur de la clientèle		176 534	240 749	240 749
HB5	Engagements sur titres		14 901	11 705	11 705
	A- Participations non libérées		14 901	11 705	11 705
	B- Titres à recevoir		-	-	-
Total des engagements donnés			191 435	252 454	252 454
Engagements reçus					
HB6	Engagements de financement reçus	14	60 086	216 319	216 319
HB7	Garanties reçues	15	3 674 506	3 637 154	3 517 154
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		308 832	273 344	153 344
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 365 674	3 363 810	3 363 810
Total des engagements reçus			3 734 592	3 853 473	3 733 473

BH BANK
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022
(Unité en mille dinars)

		Notes	2022	2021 Retraité	2021 Publié
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	941 520	843 186	843 186
PR2	Commissions (en produits)	17	277 998	251 975	251 975
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	70 317	51 932	51 932
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	110 071	100 787	100 787
Total produits bancaires			1 399 906	1 247 880	1 247 880
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(568 436)	(500 334)	(500 334)
CH1A	Sinistres payés sur opérations d'assurances		(107 860)	(116 754)	(116 754)
CH2	Commissions encourues		(12 177)	(9 950)	(9 950)
Total charges d'exploitation bancaire			(688 473)	(627 038)	(627 038)
Total Produit net bancaire			711 433	620 842	620 842
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(215 135)	(147 741)	(147 741)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(1 940)	6 595	6 595
PR7	Autres produits d'exploitation	23	9 479	2 908	4 033
CH6	Frais de personnel		(177 347)	(146 879)	(148 004)
CH7	Charges générales d'exploitation		(78 909)	(63 471)	(63 471)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(21 783)	(19 069)	(19 069)
Résultat d'exploitation			225 798	253 185	253 185
PR11	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(3 523)	(1 806)	(1 806)
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	24	(839)	(779)	(779)
CH11	Impôt sur les bénéfices	25	(73 413)	(72 324)	(72 324)
Résultat des activités ordinaires			148 023	178 276	178 276
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(8 658)	(27 021)	(27 021)
	Part de résultat revenant aux minoritaires		(14 217)	(13 445)	(13 445)
Résultat net consolidé de l'exercice			125 148	137 810	137 810
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
Résultat après modifications comptables du groupe			125 148	137 810	137 810

BH BANK

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Période allant de 1er Janvier au 31 Décembre 2022

(Unité en mille dinars)

	Notes	2022	2021
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 254 891	1 102 551
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(693 225)	(662 482)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers		(7 245)	512
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		49 977	(408 424)
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 141 769)	(57 405)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle		788 329	556 433
Titres de placement		(249 200)	(57 076)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(231 091)	(272 194)
Sommes reçues des débiteurs divers		39 138	(232 688)
Impôt sur les bénéfices		(96 780)	(51 834)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(286 975)	(82 607)
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		110 071	100 787
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(15 531)	198 308
Autres flux d'investissements		-	-
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(29 403)	(36 146)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		65 137	262 949
Activité de financement			
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		(293 897)	(120 296)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		31 204	46 987
Dividendes versés		(47 102)	(34 184)
Autres flux de financement		6 188	(2 984)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		(303 607)	(110 477)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		40 079	32 763
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(485 366)	102 628
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 312	(101 316)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	26	(484 054)	1 312

BH BANK

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos au 31 Décembre 2022

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe de la BH BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

2- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers du groupe de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

2.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2022, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2023-02 du 24 février 2023, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la circulaire n°2021-20 du 06 Décembre 2021,

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 24 320 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 90 549 KDT et une reprise de 45 847 KDT (Dont 33 381 KDT provient de la cession et la radiation des créances) au titre de l'exercice 2022.

2.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat. Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.5. Impôts sur le résultat

• Impôts courants

Les sociétés du groupe BH BANK sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

• Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

• Fiscalité différée

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la Banque de l'Habitat est désormais consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité.

L'entreprise associée sous l'influence notable de la Banque de l'Habitat est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH.

2.6. Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

2.7 Périmètre, méthodes et règles de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la BH BANK, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère consolidante, 11 entités au 31/12/2022 :

- 10 filiales traitées par intégration globale ;
- Une entreprise associée traitée par mise en équivalence.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt ainsi que les méthodes de leur consolidation, se présentent comme suit :

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Pays
	2022	2021		
BH BANK	100,00	100,00	Intégration Globale	Tunisie
BH SICAF	53,18	53,18	Intégration Globale	Tunisie
TFB	18,79	27,86	Mise en équivalence	France
STIMEC (BH PRINT)	43,11	43,11	Intégration Globale	Tunisie
BH INVEST	62,31	62,31	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Obligataire	9,66	10,00	Intégration Globale	Tunisie
BH ASSURANCES	34,13	34,13	Intégration Globale	Tunisie
BH EQUITY	53,08	53,08	Intégration Globale	Tunisie
BH IMMO	58,52	58,52	Intégration Globale	Tunisie
BH RECOUVREMENT	77,84	77,84	Intégration Globale	Tunisie
BH LEASING	57,05	57,05	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Capitalisation	20,25	21,24	Intégration Globale	Tunisie

• Méthodes de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- La valeur comptable de la participation du Groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Le traitement des créances vendues par la « BH BANK » à sa filiale la « BH RECOUVREMENT » se traduit uniquement par l'élimination des créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la « BH RECOUVREMENT ».

Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ;
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence"

- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagée par quelque moyen que ce soit.

Règles de consolidation :

- Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart ation

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée ré estimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

-Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition

-Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

3-Les retraitements comptables sur l'exercice 2021

	31/12/2021 publié	(1)	(2)	(3)	31/12/2021 retraité
PR07	4 033	-1 125			2 908
CH06	-148 004	1 125			-146 879
HB01	665 501		120 000		785 501
HB07	3 517 154			120 000	3 637 154

(1) Reclassement des avances sur TFP en charges de personnel

(2) Garantie donnée à un établissement financier

(3) Garantie reçue d'un établissement financier

4- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

4.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	31/12/2022	31/12/2021
Caisse en dinars	36 923	36 257
Caisse en devises	2 896	3 144
Change manuel	4 545	2 815
Avoirs chez la BCT en dinars	32 832	39 014
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
Prêts à la BCT	53 328	80 459
Créances rattachées	11	1
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	870
Provisions pour dépréciation	(1 731)	(709)
Total	184 908	232 511

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour dépréciation	(709)	(1 022)	-	(1 731)
Total des provisions	(709)	(1 022)	-	(1 731)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2022	31/12/2021
Prêts interbancaires	44 077	105 805
Organismes financiers spécialisés	66 239	68 728
Comptes ordinaires banques	4 131	9 563
Valeurs non imputées at autres sommes dues	(138)	(21)

Provisions sur Provisions sur comptes ordinaires banques	(494)	(494)
Total	113 815	183 581

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions sur comptes Nostri en devises	(494)	-	-	(494)
Total des provisions	(494)	-	-	(494)

Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2022, les créances sur la clientèle totalisent 10 907 418 mille dinars contre 10 037 911 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Encours à la clientèle	10 599 592	9 831 655
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	312 620	315 934
Créances contentieuses	1 183 601	1 082 585
Échéances à recouvrer en principal	747 786	657 155
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	-
Créances rattachés	70 713	65 045
Intérêts perçus d'avance	(65 379)	(47 262)
Créances à la clientèle brutes	12 848 928	11 905 112
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(1 153 402)	(1 168 160)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(292 351)	(247 644)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(135 816)	(111 142)
Intérêts et autres produits réservés	(359 941)	(340 255)
Total Net	10 907 418	10 037 911

Au 31/12/2022, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 848 928 mille dinars contre 11 905 112 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	981 195	814 689	166 506
Crédits commerciaux et industriels	7 343 793	6 431 040	912 753
Immobilier promoteur	953 555	1 230 814	(277 259)
Immobilier acquéreur contractuel	328 255	300 107	28 148
Immobilier acquéreur ressources propres	1 060 943	1 087 372	(26 429)
Autres concours à la clientèle	135 008	120 292	14 716
Crédits sur ressources spéciales	611 753	588 268	23 485
Autres	1 434 426	1 332 530	101 896
Total des créances brutes	12 848 928	11 905 112	943 816

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire

Désignation	Agios Réserves 31/12/2022	Agios Réserves 31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	(117 041)	(109 925)	(7 116)
Crédits commerciaux et industriels	(145 478)	(144 188)	(1 290)
Immobilier promoteur	(73 818)	(60 620)	(13 198)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 042)	(2 053)	11
Immobilier acquéreur ressources propres	(17 596)	(19 461)	1 865
Autres	(3 966)	(4 008)	42
Total General	(359 941)	(340 255)	(19 686)

Note 4- Portefeuille titres commercial

Au 31/12/2022, le portefeuille titre commercial totalise 805 084 mille dinars contre 306 910 mille dinars au 31/12/2021 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2022	31/12/2021
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	235 273	38 724
Emprunts nationaux	Non coté	305 000	70 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	64 005	49 928
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	46 540	26 633
Autres titres de placement	Coté	147 544	118 018
Total 1		798 362	303 303
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		881	336
Créances rattachées aux titres de placement		11 956	4 384
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		(5 126)	-
Provisions sur titres de placements		(989)	(1 113)
Total 2		6 722	3 607
Total Net (1+2)		805 084	306 910

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2021	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2022
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	38 724	196 549	-	-	235 273
Emprunts nationaux	70 000	235 000	-	-	305 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	49 928	27 358	(13 281)	-	64 005

Titres de placement émis par des établissements de crédit	26 633	22 931	(3 024)	-	46 540
Autres titres de placement	118 018	76 576	(47 050)	-	147 544
Total	303 303	558 414	(63 355)	-	798 362

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 649 806 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 1 636 874 mille dinars au 31 décembre 2021.

	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participations	124 802	120 122
Autres créances rattachées	1	1 536
Fonds à capital risque	291 921	272 545
Bons de trésor	1 240 156	1 248 554
Créances rattachées sur BTA	93 925	93 050
Provisions pour dépréciation des participations	(43 432)	(43 097)
Provisions pour dépréciation des titres SICAR	(57 567)	(55 836)
Total Net	1 649 806	1 636 874

Note 6 - Valeurs Immobilisées

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	36 371	31 743
Immobilisations corporelles d'exploitation	223 195	212 490
Immobilisations corporelles hors exploitation	28 119	29 452
Immobilisations corporelles en cours	78 826	65 791
Amortissements des immobilisations incorporelles	(28 334)	(24 228)
Amortissements des immobilisations corporelles	(162 920)	(148 220)
Provisions pour dépréciation des participations	(500)	(500)
Total Net	174 757	166 528

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 383 980 mille dinars contre 337 368 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Avances au personnel	16 727	13 986
Prêts au personnel	33 977	25 834
Etat et collectivités locales	66 013	44 699
Débiteurs divers	260 502	245 199
Charges reportées	6 761	7 650
Total Net	383 980	337 368

4.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 2 123 110 mille dinars contre 1 512 841 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	1 013 000	906 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	909 800	352 000
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	127 388	227 864
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	1 164	497
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	4 027	2 198
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	-	4
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	67 731	24 278
Total	2 123 110	1 512 841

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 8 397 412 mille dinars contre 7 615 065 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	2 645 408	2 593 283
Dettes rattachées	10 164	9 693
Comptes d'épargne	3 162 845	2 838 976
Comptes à échéance	1 256 887	1 143 525
Bons à échéance et valeurs assimilées	1 110 976	844 166
Dettes rattachées	35 640	33 049
Charges constatées d'avance	(37 263)	(28 218)
Autres sommes dues	212 755	180 591
Total	8 397 412	7 615 065

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts a vue	2 655 572	2 602 976
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 762 738	1 851 583
Comptes ordinaires en dinars convertibles	50 463	45 669
Comptes ordinaires en devises	832 207	696 031
Dettes rattachées	10 164	9 693

Dépôts d'épargne	3 162 845	2 838 976
Comptes d'épargne logement	698 525	671 817
Comptes d'épargne logement EL JADID	321 922	315 147
Comptes spéciaux d'épargne	1 952 439	1 685 671
Comptes d'épargne études	40 174	35 946
Comptes d'épargne Capital +	149 712	130 337
Comptes d'épargne investissement	73	58
Total	5 818 417	5 441 952

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à terme	1 066 543	929 632
Placements en devises	190 344	213 893
Certificat de dépôt	960 500	734 500
Bons de caisse	150 476	109 666
Dettes rattachées	35 640	33 049
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(37 263)	(28 218)
Total Net	2 366 240	1 992 522

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 1 593 711 mille dinars contre 1 859 441 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Fonds budgétaires	683 188	651 984
Ressources extérieures	497 891	565 669
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	13
Emprunts obligataires	28 347	29 023
Autres emprunts matérialisés	133 137	129 863
Emprunts subordonnés	179 580	229 098
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	5 311	4 922
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	4 867	7 330
Autres fonds empruntés	59 673	236 187
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	1 705	5 352
Total	1 593 711	1 859 441

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 669 967 mille dinars contre 571 246 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Organismes sociaux	5 468	5 330
Personnel	72	(454)
Etat et collectivités locales	32 114	23 408
Fournisseurs	56 307	56 091
Commissions de garantie et de change	5 389	4 148
Exigibles après encaissement	61 218	29 869
Provisions pour risques et charges	288 549	231 848
Impôts sur les sociétés	76 685	73 814
Comptes de régularisation passifs	56 856	64 176

Divers	87 308	83 016
Total	669 967	571 246

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	238 000	238 000
Réserves	898 010	808 365
Résultat de l'exercice	125 148	137 810
Total	1 261 158	1 184 175

A la date du 31-12-2022, le capital social de la banque s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

Le total des capitaux propres consolidés de la banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élève au 31 Décembre 2022 à 1 261 158 mille dinars contre 1 184 175 mille dinars au 31 décembre 2021.

Les capitaux propres consolidés se détaillent par société comme suit :

	31/12/2022			31/12/2021		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	913 851	120 961	1 034 812	822 412	135 081	957 493
BH SICAF	758	(76)	682	709	(126)	583
TFB	(30 916)	(2 375)	(33 291)	(26 093)	(1 806)	(27 899)
STIMEC	(1 806)	(189)	(1 995)	(1 456)	(300)	(1 756)
BH INVEST	2 115	571	2 686	1 444	640	2 084
SICAV BH-Obligataire	(5 253)	547	(4 706)	(5 271)	507	(4 764)
BH ASSURANCES	16 248	4 139	20 387	13 088	4 136	17 224
BH EQUITY	2 649	309	2 958	2 676	243	2 919
BH IMMO	(3 208)	(500)	(3 708)	(1 561)	(1 678)	(3 239)
BH RECOUVREMENT	2 485	610	3 095	2 234	244	2 478
BH LEASING	1 791	936	2 727	1 073	682	1 755
SICAV BH-Capitalisation	(704)	215	(489)	(890)	187	(703)
Total	898 010	125 148	1 023 158	808 365	137 810	946 175

Les intérêts minoritaires pour l'exercice clos le 31/12/2022 se détaillent par société comme suit :

	31/12/2022			31/12/2021		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH SICAF	7 242	(67)	7 175	7 200	(111)	7 089
TFB	4 690	(1 148)	3 542	(267)	-	(267)
STIMEC	(1 797)	(250)	(2 047)	(1 346)	(392)	(1 738)
BH INVEST	1 477	345	1 822	1 072	387	1 459
SICAV BH-Obligataire	90 280	5 120	95 400	86 725	4 559	91 284
BH ASSURANCES	48 642	8 470	57 112	41 720	8 805	50 525
BH EQUITY	8 395	273	8 668	8 419	215	8 634
BH IMMO	(1 846)	(354)	(2 200)	(679)	(1 189)	(1 868)

BH RECOUVREMENT	701	174	875	629	69	698
BH LEASING	9 235	807	10 042	8 797	410	9 207
SICAV BH-Capitalisation	15 122	847	15 969	13 546	692	14 238
Total	182 141	14 217	196 358	165 816	13 445	179 261

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'exercice en dinars (1)	125 147 958	137 810 013
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	2,629	2,895

Libellés	Capital Social	Réserves consolidés	Réserve s de conversion	Résultat de l'exercice	Total	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2021	238 000	801 489	6 876	137 810	1 184 175	165 816	13 445	179 261
Affectation résultat	-	137 810	-	(137 810)	-	13 445	(13 445)	-
Distribution de dividendes par la mère	-	(45 220)	-	-	(45 220)	-	-	-
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	(1 882)	-	(1 882)
Variation capital SICAV intégrés	-	(316)	-	-	(316)	1 345	-	1 345
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation fonds social	-	611	-	-	611	(18)	-	(18)
Résultat de l'exercice	-	-	-	125 148	125 148	-	14 217	14 217
Variation écart de conversion	-	-	(2 190)	-	(2 190)	2 385	-	2 385
Variation du périmètre de consolidation	-	(1 050)	-	-	(1 050)	1 050	-	1 050
Solde au 31/12/2022	238 000	893 324	4 686	125 148	1 261 158	182 141	14 217	196 358

4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	136 363	2 261 059	-
Caution et aval	136 363	666 036	-
Crédit documentaire	-	396 511	-
Actifs donnés en garantie	-	1 198 511	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	340 000
Garantie données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510
Garantie données sur refinancement crédit moyen terme	196 001	196 002
TOTAL	1 198 511	1 198 512

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	176 534	14 901
de financement	-	176 534	-
sur titres	-	-	14 901

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	74 631	144 428
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	97 529	89 320
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 104	3 184
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	813	2 360
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457
Total	176 534	240 749

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	60 086	-	-
de financement	60 086	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	308 832	3 365 674	-
de garantie de la clientèle	308 832	3 365 674	-

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 941 520 mille dinars au 31/12/2022 contre 843 186 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	38 323	37 119
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	336	108
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	9 301	7 246
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle (*)	704 031	640 230
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	86 440	74 620
Intérêts de retard sur crédits	19 275	20 655
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	57 386	34 865
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 485	4 222
Commissions sur engagements de garantie	11 753	10 858
Commissions sur lettres de garantie	344	400
Commissions de compte sur opérations de crédit	5 826	6 721
Commissions de découvert sur opérations de crédit	4 006	6 092
Commissions sur billets de trésorerie	14	50
Total	941 520	843 186

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 277 998 mille dinars au 31/12/2022 contre 251 975 mille dinars au 31/12/2021. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	57 827	53 639
Commissions sur effets à l'encaissement	95	94
Commissions sur effets à l'escompte	396	350
Commissions sur opérations diverses sur effets	3 747	1 990
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	13 066	12 227
Commissions sur opérations de virements	21 802	20 849
Commissions sur opérations sur titres	3	3

Frais de tenue des comptes	18 718	18 126
Commissions sur commerce extérieur et change	7 193	4 689
Commissions sur domiciliation et modification de titres	221	228
Commissions sur remises et accréditifs documentaires	6 798	4 211
Commissions sur virements et chèques en devises	174	250
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 029	2 202
Autres commissions	58 875	54 325
Commissions sur opérations monétiques	11 505	11 148
Commissions d'étude	25 137	24 898
Commission de gestion	5 891	5 175
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	16 342	13 104
Frais additionnels des prêts	-	-
Primes émises nettes	152 074	137 120
Total	277 998	251 975

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 70 317 mille dinars contre 51 932 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Gains nets sur titres de transaction	9 540	5 024
Gains nets sur titres de placement	20 698	14 144
Gains nets sur opérations de change	40 079	32 764
Total	70 317	51 932

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 70 317 mille dinars contre 51 932 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Produits sur BTA	1 815	4 620
Produits sur BTCT	7 725	404
Produits sur emprunts nationaux	-	62
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	20 700	14 417
Gains sur opérations de change	73 416	49 114
Total des produits	103 656	68 617
Pertes sur titres de placement	(2)	(335)
Pertes sur opérations de change	(33 337)	(16 350)
Total des charges	(33 339)	(16 685)
Total	70 317	51 932

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille d'investissement est de 110 071 mille dinars contre 100 787 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	3 226	1 031
Intérêts et revenus des titres d'investissements	106 566	99 427
Jetons de présence perçus	279	329
Total	110 071	100 787

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2022, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 568 436 mille dinars contre 500 334 mille dinars au 31/12/2021 détaillés comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(48 992)	(44 814)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	(6 514)	(13 922)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(54 986)	(51 553)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(1 201)	(887)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(154 315)	(121 090)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(186 116)	(126 850)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(4 325)	(2 153)
Intérêts sur ressources spéciales	(19 177)	(35 612)
Emprunts obligataires	(21 277)	(18 217)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(3 937)	(3 253)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(62 910)	(66 478)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 502)	(1 916)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(3 184)	(13 589)
Total	(568 436)	(500 334)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 215 135 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 147 741 mille dinars au 31 décembre 2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(377 690)	(291 549)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(82 348)	(164 717)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(90 549)	(36 724)
Variation de la provision pour sinistres	(8 674)	(5 732)
Variation des autres provisions techniques	(22 670)	(10 568)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(24 320)	(9 973)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(139 563)	(46 390)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(2 080)	(3 509)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(7 486)	(13 936)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	162 555	143 808
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	116 013	106 900
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	45 847	14 546

Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	9 925
Reprises sur provisions pour risques et charges	695	12 437
Total	(215 135)	(147 741)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de -1 940 dinars au 31 décembre 2022 contre 6 595 dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(2 666)	(1 046)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(2 963)	(2 634)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	297	1 588
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	726	7 641
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	23	150
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	703	7 491
Total	(1 940)	6 595

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2022, les autres produits d'exploitation totalisent 9 479 dinars contre 4 033 dinars au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits accessoires	3 435	73
Produits sur opérations d'assurance	5 061	1 220
Autres charges non imputables	203	1 958
Récupération de frais postaux	212	214
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	568	568
Total	9 479	4 033

Notes 24 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -839 dinars au 31 décembre 2022 contre -779 dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Pertes provenant des activités ordinaires	(1 322)	(930)
Pertes exceptionnelles	(1 322)	(930)
Gains provenant des activités ordinaires	483	151
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	225	3
Profits exceptionnels	258	148
Total	(839)	(779)

Notes 25 – Impôt sur les bénéfices

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés	3 272	1 490
Impôts sur les sociétés	(76 685)	(73 814)
Total	(73 413)	(72 324)

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 26 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2022 ont atteint un montant de 484 054 mille dinars contre 1 312 mille dinars en fin de période 2021, soit une variation négative de 485 366 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	2022	2021	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(286 975)	(82 607)	(204 368)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	65 137	262 949	(197 812)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(303 607)	(110 477)	(193 130)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	40 079	32 763	7 316
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(485 366)	102 628	(587 994)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 312	(101 316)	102 628
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(484 054)	1 312	(485 366)

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2022	2021
Comptes Nostri en dinars	4 131	9 562
Comptes IBS	40 429	22 702
Caisse en dinars	36 923	36 257
Caisse en devises	2 896	3 144
Avoirs chez la BCT en dinars	(7 597)	16 312
Change manuel	4 545	2 815
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	-	70 000
Valeurs non imputées et autres sommes dues	(139)	(21)
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	235 273	38 724
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 017	2 324
Prêts à la BCT en devises < 90 j	53 328	80 459
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	870

Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(909 800)	(351 999)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	(1 164)	(497)
Total	(484 054)	1 312

4-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.



Projet de résolutions

PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'A.G.O Exercice 2022

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2022 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2022, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 et suivants du code des Sociétés Commerciales et de l'article 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers .

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en résultat reporté une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31.12.2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres d'un montant qui s'élève à 9 000 000 ,000 D.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2021 : 158,816 D.
 - Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 9 000 000,000 D.
- D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2022 est de : 9 000 158,816 D.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net de l'exercice 2022 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

INTITULE	Projet pour l'exercice 2022
RESULTAT DE L'EXERCICE	118 710 652,747
REPORT A NOUVEAU	9 000 158,816
1 ER RELIQUAT	127 710 811,563
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	48 120 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	9 000 000,000
TOTAL DIVIDENDE	57 120 000,000
2 ER RELIQUAT	70 590 811,563
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
3 EME RELIQUAT	69 590 811,563
RESERVE EXTRAORDINAIRE	47 590 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	22 000 000,000
4 EME RELIQUAT	811,563
REPORT A NOUVEAU	811,563
SOLDE	0

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **1 200 millimes** par action, soit un montant global de 57 120 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 9 000 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014. Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10-05-2023

Cette résolution est adoptée

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2022 et ce en conséquence des résolutions précitées.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution :

L'assemblée générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 19-12-2022 portant la cooptation de **Monsieur Hafed Khlifi** et **Monsieur Atef Massmoudi** en remplacement de **Monsieur Mohamed Salah Chebbi el Ahssen** et de **Monsieur Eymen**

Raies leurs mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de **Monsieur Mohamed Sadok Edriss** et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2025**.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nome /

* **Monsieuren qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires .**

* **Monsieuren qualité d'administrateur Indépendant .**

et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2025**.

Cette résolution est adoptée à

Neuvième Résolution :

L'assemblée générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 30-03-2023 portant la cooptation de la société Horcheni Finance représentée par Madame **NAILA Horchani** . son mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer au titre de présidence du Conseil d'Administration à quatre mille dinars (4.000 DT) par séance.
- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités, permanent d'audit interne et celui des risques à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du conseil à mille dinars (1.000 DT) par séance et par membre.

Un président ou un membre de comité ne peut recevoir dans le cas où il a participé à plusieurs comités qu'une seule indemnité relative à sa présence. Ce comité sera choisi par le membre lui même et ce à partir du 29-04-2023.

Cette résolution est adoptée à.....

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à **150 Millions** de Dinars, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à.....

Douzième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

Fiche de Contact

Raison sociale	BH Bank
Siège social (adresse)	18, avenue Mohamed V 1023 Tunis
BP	242 Cédex 1080
Capital social	238 000 000 dinars
Adresse SWIFT	BHBKTNTT
Téléphone (lignes groupées)	71 126 000
Fax	71 337 957
Télex	88 401 421
Centre d'appel	1800 (depuis l'étranger : +216 71 001 800)
Serveur Vocal	88 401 421
N° Vert	80 101 020
BH SMS	85585
E-mail	Contact@bhbank.tn
Médiateur	Slaheddine Ben Salah 9, Rue des fruits Borj Baccouche-2027 Ariana Téléphone : 98 346 525



bhbank.tn



[BH Bank](#)



[BH Bank](#)



[bh_bank](#)